

VILLE DE GENÈVE

COMPTÉ RENDU
DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1938

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1939*



GENÈVE
IMPRIMERIE DE LA TRIBUNE

—
1939

COMPTÉ RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1938

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931, article 52, chiffre 3, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu administratif de l'exercice 1938.

Dans le compte rendu financier et le rapport à l'appui qui vous sont présentés d'autre part, sont traitées les questions financières.

L'ordre des chapitres du présent volume correspond à celui du budget de 1938. Les délibérations prises par le Conseil municipal sont brièvement énumérées au chapitre premier, II - Conseil municipal; on en trouvera le texte complet au *Mémorial* de ce Corps.

Genève, mars 1939.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

Autorités municipales. — Administration générale

Le Conseil administratif a renouvelé son Bureau comme suit, le 27 mai, pour l'année législative 1938-1939 :

M. Henri SCHOENAU a été élu président.

M. Jean UHLER, vice-président.

Aucune modification n'a été apportée dans la répartition des charges entre Messieurs les conseillers administratifs.

Par arrêté en date du 14 juin, le Conseil d'Etat a nommé en qualité de membre du Conseil d'administration de la Compagnie genevoise des tramways électriques, M. Jules PENEY, conseiller administratif, à titre de délégué de la Ville de Genève. Aussi longtemps que le Conseil fédéral renonce à un deuxième siège au Conseil d'administration de la C.G.T.E., le Conseil d'Etat s'engage à nommer à ce siège un délégué de la Ville de Genève agréé par lui.

Dans sa séance du 21 juin, le Conseil administratif a adjoint à M. le vice-président J. UHLER, délégué au tourisme, MM. les conseillers Henri SCHOENAU et Marius NOUL, pour l'examen des projets à soumettre à la commission municipale du tourisme prévue à l'article 58, lettre A 4 *bis* du règlement du Conseil municipal (ad. du 4 décembre 1936).

Le Conseil administratif a eu plusieurs entrevues avec le Conseil d'Etat pour l'examen de questions importantes intéressant les deux administrations ; le Conseil municipal a été appelé à délibérer sur un certain nombre de ces questions.

Avec le Département de l'instruction publique, le Conseil administratif s'est mis d'accord pour régler l'affectation des revenus de la Fondation Franki LE COMTE, en respectant les dispositions prises par le généreux testateur à qui l'on doit l'institution de bourses en faveur d'élèves de l'école d'horlogerie transférée à l'Etat par les lois de fusion. Il appartiendra dorénavant à ce Département de faire des propositions à la Ville pour l'attribution de ces bourses, comme elle verse, en ce qui concerne l'école primaire, les allocations sur les revenus du fonds Osiris. Le compte « dons et legs » de l'école d'horlogerie a fait également l'objet d'une entente avec le même Département et rayé du bilan de la Ville.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX. — Le Conseil administratif a pris les décisions suivantes :

28 janvier. — Modifications au règlement des cimetières, du 15 juin 1928, en vue d'appliquer, en ce qui concerne la Ville de Genève, des taxes équivalentes à celles qui existent dans d'autres communes (art. 98, 99, 101). Approbation du Conseil d'Etat du 4 février.

1^{er} mars. — Sauf cas exceptionnel, il ne sera pas fait d'inhumation le dimanche.

5 juillet. — Interdiction des monuments en simili pierre dans les cimetières de la Ville (art. 71 du règlement des cimetières du 15 juin 1928). Approbation du Conseil d'Etat du 30 juillet 1938, ainsi que de la modification à l'art. 8.

28 juin. — Procédure pour les offres de tableaux présentées au Musée des Beaux-Arts.

15 juillet. — Modifications aux articles 13 (assurance) et 16 (indemnités au concierge du bureau) du règlement pour le personnel du Service des pompes funèbres.

26 août. — Règlement de la Bourse Galland en 1938 affectée à l'émail.

27 septembre. — Approbation du tarif de location du matériel appartenant à la Ville, établi par le Service des travaux, routes et voirie du Département des travaux publics.

21 octobre. — Règlement et nouveaux tarifs des salles de réunions et modification de l'arrêté du Conseil administratif du 22 avril 1932 (réunion des partis politiques).

20 décembre. — Convention avec la commune de Carouge pour le service des pompes funèbres.

27 décembre. — Disposition d'application à insérer dans le règlement des cimetières de la Ville, pour l'interdiction de bétonner les tombes et de les recouvrir de marbre cassé.

SERVICES MUNICIPAUX. — Le Conseil administratif a décidé que l'octroi de l'allocation extraordinaire accordée aux fonctionnaires et employés réguliers mariés ou supportant une charge de famille complète de façon que leur salaire ne soit pas inférieur à fr. 4.200,—, ne comporte pas de déclassement. Cette allocation sera supprimée dès que, par le jeu des annuités, le montant régulier du salaire aura atteint le chiffre prévu. Cette décision a été confirmée pour l'année 1939 et cette somme de fr. 4.200,— figurera au budget de 1939 comme traitement et allocation spéciale à la rubrique afférente à chaque bénéficiaire.

Les fonctionnaires et employés qui atteignent l'âge de 62 ans sont prévenus de leur mise à la retraite en conformité des dispositions du statut du personnel de l'administration municipale. Ceux qui ont la faculté de demander à être maintenus en service sont également avisés.

Deux employés de l'administration municipale qui avaient eu recours à un établissement de crédit fixé à Lausanne et avaient obtenu un prêt à un taux usuraire ont introduit une action en libération de dette. Cette instance est pendante devant les tribunaux de Genève qui rendront vraisemblablement leur jugement dans le courant de l'année 1939.

Les dispositions suivantes ont été prises en ce qui concerne l'horaire de travail :

— Mêmes mesures que ces dernières années en vue de la fermeture des bureaux et caisses de l'administration municipale, à l'occasion des fêtes de Pâques, à l'exception des Services où une permanence est nécessaire.

— Fermeture à 17 heures des bureaux de l'administration municipale du lundi 4 juillet au samedi 10 septembre, conformément à la décision prise par le Conseil d'Etat, en ce qui concerne l'administration cantonale. Cette modification d'horaire a été accordée sans compensation, toutefois, il a été précisé qu'en cas d'urgence le personnel doit assurer le service après 17 heures, sans qu'il puisse prétendre à une indemnité quelconque.

Cet horaire spécial a été prolongé jusqu'au Jeûne fédéral (18 septembre).

Les horaires des bibliothèques circulantes, des salles de lecture et de la Bibliothèque moderne n'ont subi aucune modification.

— Les bureaux de l'administration centrale (Hôtel municipal et ses 2 annexes) ont été fermés le jeudi après-midi 30 juin et le personnel dispensé de son service habituel, afin de pouvoir prêter son concours à l'organisation de la fête des Promotions des écoles enfantines. Ces dispositions n'ont donné aucun droit au personnel à prendre congé l'après-midi du 30 juin.

— Le Conseil administratif a décidé de prendre les mêmes dispositions que le Conseil d'Etat et de libérer le personnel de l'administration municipale à 16 h. après-midi le 1^{er} août, à l'occasion de la Fête nationale. Le personnel tenu d'assurer le service après 16 h. n'a pu prétendre à une indemnité quelconque. Par ailleurs, le Conseil fédéral a fait connaître les raisons pour lesquelles il n'est pas d'accord de faire du 1^{er} août un jour entièrement férié, comme cela le lui avait été demandé.

— Pour tenir compte du fait que, cette année Noël et le Nouvel-An tombaient sur un dimanche, le Conseil administratif a pris la même décision que le Conseil d'Etat en ce qui concerne la fermeture des bureaux et chantiers de l'administration municipale, à l'exception des Services où une permanence est nécessaire, du samedi 31 décembre 1938 au mardi 3 janvier 1939, inclusivement. Le personnel qui n'a pas pu prendre congé pour raison de service, a eu droit à d'autres jours de congé.

Le personnel municipal astreint à suivre des cours de Défense aérienne passive le samedi après-midi a droit, comme le personnel cantonal appelé aux mêmes services, à une demi-journée de congé.

M. Henri AUBERSON, secrétaire général du Conseil administratif, a été désigné, par un arrêté du Conseil d'Etat du 8 avril 1938, en qualité de membre de la commission cantonale de D.A.P. et de membre du bureau de la dite commission.

La décision prise ces dernières années a été appliquée relativement au paiement des primes d'ancienneté au personnel qui a quitté le service de la Ville au cours de l'année 1938. Ces primes ont donc été payées proportionnellement au temps passé au service de la Ville.

Un certain nombre d'employés, pour la plupart appartenant à l'ancienne commune de Plainpalais fusionnée avec la Ville, avaient refusé d'adhérer au statut du personnel prétendant, entre autres raisons, qu'ils avaient été nommés à vie et que, par conséquent, ils n'entendaient pas être soumis à une confirmation de quatre ans. Un de ces employés, atteint par la limite d'âge, recourut au moment de sa mise à la retraite, au Conseil d'Etat puis au Tribunal fédéral. Par son arrêt du 10 juin 1938, le Tribunal fédéral a donné gain de cause à la Ville de Genève en écartant le recours de cet ex-agent municipal, posant par conséquent le principe que le statut du personnel de la Ville lui était applicable. Auparavant, la Section de droit public du Tribunal fédéral, statuant sur la demande provisionnelle présentée par cet ancien agent, tendant à la suspension jusqu'à droit jugé de l'exécution de l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 mars 1938, avait rejeté cette prétention comme non fondée.

FÊTES ET CÉRÉMONIES. — Nous rappelons sous cette rubrique les principales cérémonies organisées par le Conseil administratif ou en collaboration avec le Conseil d'Etat, ainsi que quelques-unes des manifestations auxquelles les autorités municipales ont participé ou en faveur desquelles un appui a été accordé, en raison de leur importance ou de leur caractère d'intérêt général.

15 janvier. — Réception du Conseil d'Etat et du Conseil administratif au Foyer du Grand-Théâtre en l'honneur de MM. les représentants du Canton et de la Ville de Soleure et des membres de la Société chorale « Caecilienverein » de Soleure, à l'issue de la première exécution par cette société, au Victoria-Hall, des « Cris du monde » du compositeur suisse Arthur Honegger, avec le concours de l'Orchestre Romand.

12 février. — Rallye national des neiges organisé par la Section de Genève de l'Automobile-Club de Suisse.

15-17 février. — Arrivée du Rallye féminin Paris-Saint-Raphaël, organisé à l'occasion du Salon international de l'automobile. Réception à La Grange de M. Albert FOURNIER, maire de Saint-Raphaël et de son premier adjoint M. Eugène FELIX.

21 février. — M. le conseiller Jean UHLER représente le Conseil à la « Journée des chasse-neige », aux Rousses et sur la route du col de la Faucille, pour faire connaître la « Route blanche », soit la route Paris-Genève-le Mont-Blanc.

5 mars. — Match inter-nations de poids et haltères Suisse-Italie.

5-6 mars. — Centième anniversaire de la Société d'histoire et d'archéologie.

17 mars. — Réception à La Grange de M. Henri RABAUD, compositeur de musique, directeur du Conservatoire national de Paris, et des principaux artistes de l'Opéra qui ont interprété sa pièce « Mârouf, savetier du Caire », au Grand-Théâtre.

18 mars. — Réception par les Autorités genevoises à l'Alabama des délégations de divers pays au Concours hippique international.

25 mars. — M. le conseiller UHLER représente le Conseil au dîner d'adieux du Corps consulaire, en l'honneur de MM. G.-A. SPECHEL, consul général d'Italie, C.-A. EDMOND, consul d'Angleterre et Charles ACKERMANN, consul général de la République Dominicaine.

30 mars. — Comme chaque année, le Conseil se fait représenter à la Journée officielle de la Foire suisse d'échantillons de Bâle.

2 avril. — Ouverture de l'Exposition des envois au concours du « Souvenir de Genève » organisé par la Société des cafetiers et restaurateurs de Genève.

3 avril. — Réception offerte par les autorités genevoises au Foyer du Grand-Théâtre en l'honneur des participants à l'Assemblée générale des entrepreneurs.

9 avril. — Match Genève-France Sud-Est organisé par l'Union cantonale des gymnastes « à l'artistique ». Une réception est offerte le même jour par le Conseil administratif à M. Benoit FAYOLLE, président de la Fédération des Sociétés de gymnastique du Sud-Est de la France.

9 avril. — Le Conseil administratif se fait représenter, comme chaque année, à la cérémonie de reddition des drapeaux des bataillons 10 et 13 sur la plaine de Plainpalais.

30 avril-1^{er} mai. — 25^{me} assemblée générale de l'Union suisse des professionnels de la route et réception des congressistes au Foyer du Grand-Théâtre.

6-7 mai. — M. le conseiller J. UHLER représente le Conseil aux manifestations prévues pour le congrès de la Fédération suisse des cheminots.

14-15 mai. — M. le président J. PENEY est délégué aux diverses manifestations prévues par la Société académique de Genève, pour la célébration du 50^{me} anniversaire de sa fondation. Réception offerte par le Conseil administratif à La Grange.

21-22 mai. — Congrès franco-suisse de la « Route blanche » placé sous la présidence d'honneur de M. Charles DUMONT, Sénateur, ancien Ministre. Les autorités genevoises ont offert aux congressistes un dîner servi, le 21 mai, au restaurant du château du parc des Eaux-Vives et, le lendemain, l'apéritif à l'hôtel Beau-Rivage où a eu lieu le déjeuner offert par la Section genevoise du Touring-Club Suisse.

3-5 juin. — Le Conseil délègue M. le conseiller M. NOUL pour accompagner l'Union instrumentale genevoise (Musique municipale de la Ville de Genève) dans son voyage sur la Côte d'Azur.

3, 4, 5 et 6 juin. — Le Conseil administratif accepte de faire partie du Comité d'honneur constitué à l'occasion des fêtes organisées par la Ville d'Aix-les-Bains, en même temps que le IX^{me} Congrès du Rhône, avec la participation du Comité genevois de l'Union générale des rhodaniens.

11 juin. — Réception par les autorités genevoises au Foyer du Grand-Théâtre des personnalités romandes et des membres du comité de la Loterie romande, à l'issue du tirage de cette loterie.

12 juin. — Championnats cantonaux de gymnastique organisés par la Section fédérale des Eaux-Vives.

14 juin. — Réception des participants à l'Exposition internationale des villes et du Congrès international de l'hygiène des villes.

14 juin. — Réception par le Conseil administratif à La Grange de la Délégation suisse à la XX^{me} Conférence internationale du Travail.

17, 18 et 19 juin. — 53^{me} Congrès de la Fédération française des sapeurs-pompiers à Lyon où M. le conseiller J. PENEY s'est rendu avec une délégation du bataillon de sapeurs-pompiers de la Ville de Genève et la Fanfare municipale de Plainpalais.

18, 19 et 20 juin. — Fête et concours de chant des sociétés et chorales suisses-allemandes de la Suisse romande.

24 juin. — Cérémonie de la pose de la nouvelle plaque commémorative que la Municipalité de Budapest a fait apposer sur la maison jadis habitée par François Liszt, rue Etienne Dumont, n^o 22, en présence de personnalités hongroises. A l'issue de la cérémonie, une réception a été offerte, dans les salons de l'Athénée, par M. le Ministre de Hongrie, chef de la Délégation hongroise près la S.d.N.

24 juin. — Déjeuner offert par le Conseil administratif à La Grange, en l'honneur de S. E. M. László de VELICS, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire du Royaume de Hongrie et de M. le conseiller municipal Charles de NEMETHY, représentant de la Ville de Budapest, spécialement délégué par cette Municipalité pour la remise à la Ville de Genève de la nouvelle plaque commémorative François Liszt. La Ville de Budapest a également offert au Conseil une médaille en argent frappée par le Gouvernement hongrois à l'effigie du génial artiste et compositeur hongrois.

2 juillet. — Le Conseil se fait représenter aux diverses cérémonies et manifestations organisées à l'occasion du 50^{me} anniversaire de la fondation de l'école supérieure de commerce.

2-6 juillet. — Répondant à l'aimable invitation du Maire de la Ville de Prague, M. le Dr Pierre ZENKL, le Conseil administratif s'est fait représenter aux principales journées de la X^{me} Fête fédérale

des Sokols, coïncidant cette année avec le XX^{me} anniversaire de l'indépendance de la Tchécoslovaquie. A l'occasion de ce déplacement, la délégation du Conseil a rendu sa visite au représentant de la Municipalité de Budapest, M. le conseiller Charles de NEMETHY.

16 juillet. — Le Conseil administratif reçoit à La Grange M. le colonel Henri GUIBAN, commandant du I^{er} Corps d'armée.

17 juillet. — Grand Prix de Suisse, course internationale pour motocyclettes et side-cars, avec la participation financière de la Ville au capital de garantie de cette importante épreuve.

La veille a eu lieu au Foyer du Grand-Théâtre une réception organisée par les autorités genevoises.

18 juillet. — Réception en l'honneur des sections de Genève ayant participé à la Fête romande de gymnastique de Bulle.

6, 7 et 8 août. — Premier meeting international « titré » de Suisse pour canots automobiles organisé avec le concours de la Société nautique de Genève et l'aide financière de la Ville. Un magnifique feu d'artifices a été tiré dans le port le dimanche soir 7 août. La veille, une réception offerte par les autorités genevoises a réuni au Foyer du Grand-Théâtre les participants au meeting.

12 août. — « Tour de Suisse cycliste », avec participation financière de la Ville à l'organisation de l'arrivée à Genève.

21 août. — 50^{me} Tour du lac Léman organisé par l'Union vélocipédique genevoise.

5 septembre. — Réception offerte par les autorités genevoises à l'occasion du Congrès de la Société suisse des juristes, au Foyer du Grand-Théâtre.

9 septembre. — Le Conseil administratif reçoit à déjeuner à La Grange M. Bruno WALTER, à l'occasion du grand concert de gala donné au bénéfice de la Croix-Rouge internationale sous la direction de cet éminent chef.

15 septembre. — M. le vice-président UHLER est délégué à la Journée officielle du XIX^{me} Comptoir Suisse à Lausanne.

16 septembre. — Réception au Foyer du Grand-Théâtre par les autorités genevoises des participants au Congrès de la Société pomologique de France et au Comité de la 38^{me} Exposition nationale d'horticulture.

24 septembre. — Réception des autorités genevoises au Palais Eynard en l'honneur des participants à l'Assemblée générale de la Fédération suisse du tourisme.

28 septembre. — Ouverture au public du nouveau parc Barton, contigu à La Perle du Lac et réception par les autorités genevoises au restaurant de ce dernier parc.

12 octobre. — Concert donné par l'Orchestre romand dans sa nouvelle formation, pour célébrer le XX^{me} anniversaire de cet important groupement musical et réception par les autorités genevoises au Foyer du Grand-Théâtre.

21 octobre. — Réception offerte par le Conseil administratif à La Grange, à l'occasion de la réunion annuelle des chefs de Départements de justice et police.

22 octobre. — Concert du groupe mixte « La Chanson valaisanne » à la Salle de la Réformation et réception à l'issue du concert, par les autorités genevoises, au Palais Eynard.

23 novembre. — En témoignage de la gratitude des autorités municipales pour le prêt de la splendide collection Baur à l'occasion de l'inauguration du Musée Ariana rénové, le Conseil administratif convie à La Grange M. Alfred BAUR et Madame.

28 novembre. — Réception par les autorités genevoises au Foyer du Grand-Théâtre à l'occasion de la 50^{me} Assemblée générale de la Société académique de Genève.

25, 26 et 27 novembre. — 75^{me} anniversaire de la fondation de l'Union instrumentale genevoise (Musique municipale de la Ville de Genève).

30 novembre. — Audition musicale offerte par l'Orchestre de la Suisse romande aux autorités genevoises, dans les salons du Palais Eynard et réception par le président et les membres du Conseil de fondation de l'O.S.R.

10 décembre. — Réception par les autorités genevoises, dans les salons du Palais Eynard, en l'honneur des participants à la XXIV^{me} Session du Comité de la conférence internationale de la mutualité et des assurances sociales.

11 décembre. — Réception par M. le vice-président J. UHLER des plaques commémoratives remises à la Ville de Genève par la Compagnie 1602 qui les a fait apposer au bastion de Saint-Léger et contre le mur de la Treille, pour rappeler le souvenir des anciennes fortifications et la mémoire d'Isaac Mercier qui abattit la herse de la porte de Neuve lors de l'Escalade de 1602.

19 décembre. — Réception par les autorités genevoises, à La Grange, de M. Harold BUTLER, directeur du Bureau international du Travail, avant son départ de Genève et remise par l'autorité cantonale à M. Butler du titre de docteur *honoris causa* de l'Université de Genève.

* * *

Le Conseil administratif a été informé du décès, survenu le 5 janvier, de M. Charles BAXA, premier maire de la Ville de Prague, avec lequel il entretenait, depuis plusieurs années, les relations les plus cordiales.

Le Conseil a également enregistré avec infiniment de regrets les décès, survenus le 29 juillet, de M. Charles GUILHERMET, le distingué maire de la ville de Saint-Julien et, le 29 août, de M. le Dr Jean-Louis DUFOUR, membre de la Municipalité de Lausanne. Le Conseil administratif s'est fait représenter aux obsèques de ces deux magistrats de villes voisines avec lesquelles notre municipalité entretient d'excellents rapports d'amitié.

Le Conseil administratif a assisté officiellement, le dimanche 13 novembre, à la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918, devant le monument aux morts pour la Patrie, au Parc Mon Repos.

CERTIFICATS, DÉCLARATIONS, RAPPORTS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS. — Le secrétariat général a délivré : 324 certificats pour l'expédition à l'étranger de mobiliers appartenant à des personnes quittant Genève pour l'étranger (en 1937, 282) ; 425 certificats d'indigence et divers, comprenant notamment des déclarations d'indigence pour des militaires entrant en service, etc. (en 1937, 433).

Ce même bureau a fourni 156 renseignements divers par écrit ayant nécessité une enquête, à l'intention d'autorités suisses et étrangères ou à des particuliers (en 1937, 175).

Le secrétariat général a fait suivre à différentes instances cantonales civiles et militaires les rapports d'enquêtes établis par le Service municipal des enquêtes, soit : (les chiffres entre parenthèses se rapportent à l'année 1937) Assistance publique médicale 88 (698) ; Greffe de la Cour de justice 53 (69) ; Greffe du Tribunal de première instance 445 (486) ; Caisse cantonale d'assurance scolaire 142 (125) ; Caisse cantonale genevoise pour l'assurance chômage 101 (69) ; Office cantonal de placement 8, Service du chômage 4 ; Administration cantonale 9 ; Hôpitaux 55 ((88) ; Affaires militaires, pour le Département militaire, des juges d'instruction militaires, commandants d'écoles de recrues, etc. 152 (118) ; Municipalités et bureaux officiels divers en Suisse et à l'étranger 76.

Le secrétariat général est appelé à donner le préavis de l'autorité municipale à la commission cantonale d'assainissement du commerce du lait, en ce qui concerne les demandes présentées à la dite commission constituée en application des dispositions de l'ordonnance fédérale sur la production, le commerce et l'utilisation du lait, du 30 avril 1937, pour l'ouverture, la remise ou le transfert d'une laiterie ou d'une tournée régulière de distribution à domicile sur le territoire de la ville.

RÉFÉRENDUMS, INITIATIVES, VOTATIONS ET ÉLECTIONS. — Le secrétariat général a procédé, en janvier, avec le concours de cinq employés chômeurs, au contrôle des signatures (5.260) apposées sur les listes concernant deux initiatives fédérales : pour la revision de la législation fédérale sur l'alcool et contre les atteintes aux droits démocratiques. La dépense a été de fr. 578,75.

Au mois de mars, huit chômeurs ont dû être engagés pour le contrôle des signatures de citoyens concernant l'initiative populaire pour la réglementation constitutionnelle du droit d'urgence, l'initiative populaire pour l'organisation du transport des marchandises et le référendum contre l'adoption du Code pénal suisse. La vérification de ces 182 listes comportant 1.835 signatures a nécessité 204 heures de travail à fr. 1,25, entraînant une dépense de fr. 255,—.

NATURALISATIONS. — Le Conseil administratif a délivré, après enquêtes, 111 préavis municipaux en conformité des articles 1^{er}, 2 et 3 de la loi sur la naturalisation genevoise et en a refusé 69.

Conformément à la loi du 21 octobre 1905, article 5, il a été soumis au vote du Conseil municipal 82 candidatures à la naturalisation. Cette autorité en a admis 37 et refusé 45. D'autre part, le Conseil d'Etat lui a retourné — sur la demande des intéressés — 17 candidatures, refusées en 1^{re} délibération. Le Conseil municipal est revenu sur sa décision dans 10 cas et a confirmé son refus dans les 7 autres cas.

La part de la Ville sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de Fr. : 10.225,05.

Après enquêtes, le Conseil administratif a donné son préavis sur 5 demandes de renonciation à la nationalité genevoise.

Il a été reçu 6 avis de situation et enregistré 10 déclarations définitives d'option (6 jeunes gens et 4 jeunes filles), conformément à la convention réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français naturalisés suisses.

ASSURANCE MILITAIRE, RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AFFAIRES MILITAIRES. — Le service des Enquêtes et surveillance a été chargé de répondre à 30 questionnaires de l'Assurance militaire concernant des cas nécessitant une enquête et à 183 demandes de renseignements relatifs à des affaires militaires nécessitant également une enquête. Il a effectué, en outre, 378 enquêtes relatives à des demandes de subsides militaires et 108 enquêtes pour des demandes d'exonération de paiement de chaussures militaires et sous-vêtements.

SECOURS MILITAIRES. — Une somme de fr. 15.136,55 a été répartie entre 228 familles de soldats mobilisés. Cette somme a été intégralement remboursée par le Département militaire.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD. — L'administration de l'Hospice général qui gère cette fondation a présenté aux autorités 43 demandes (34 en 1937) qui toutes ont été acceptées. Il a été dépensé fr. 4.800,— (3.575 en 1937).

ECONOMAT. — a) *Crédit de fr. 50.000 pour fournitures de bureau.*

Nous devons enregistrer un dépassement de crédit de fr. 3.934,60, dépassement qui trouve sa justification dans les dépenses ci-après :

1) impression des titres du 3 ^e emprunt 1937, facturé en 1938, travail pour lequel le Conseil municipal a voté un crédit spécial	fr. 4.951,—
2) commande de livrets de famille du Département de justice et police	» 3.900,—
3) impression de plaquettes « Genève-Cité des Pares »	» 3.569,60
Total	fr. 12.420,60

Notre dépense brute (fr. 55.319,20, escompte non déduit) a été répartie entre les divers fournisseurs de l'économat, comme suit :

Imprimerie	fr. 30.374,40 = 55 %
Papeterie-meubles	» 8.306,60 = 15 %
Machines à écrire et à calculer	» 4.453,70 = 8 %
Reliure-registres	» 4.210,65 = 7,7 %
Annonces-affichage	» 799,85 = 1,5 %
Librairie et divers	» 2.581,10 = 4,7 %
Gravure, timbres caoutchouc	» 535,95 = 1 %
Téléphones (Installations)	» 159,— = 0,03 %
Département de justice et police	» 3.900,— = 7,07 %
Total	fr. 55.319,20 = 100 %

b) *Crédit de fr. 7.685 pour ustensiles de propreté.*

Le résultat de 1938 est sensiblement meilleur que celui de 1937. Nous n'avons dépensé que fr. 5.054,30 cette année, réalisant ainsi une économie budgétaire de fr. 2.630,70.

Les comptes 1938 se présentent ainsi :

Inventaire à fin 1937	fr. 2.031,25	
Dépenses nettes	» 5.054,30	
		Total fr. 7.085,55
Ventes 1938	fr. 6.111,10	
Inventaire 1938	fr. 1.118,80	fr. 7.229,90
		Economie réalisée fr. 144,35

ORCHESTRE ROMAND. — Le Conseil administratif a exposé au Conseil municipal, dans sa séance du 8 juin, les résultats des efforts qui ont permis la constitution à Genève d'un grand orchestre de 84 musiciens capables de subvenir à la fois aux besoins radiophoniques, du théâtre lyrique et des concerts symphoniques, tout en donnant aux musiciens professionnels qui font partie de cet important ensemble musical un statut stable.

La Ville de Genève a apporté sa contribution financière et son appui à la constitution de la Fondation de l'Orchestre romand dont l'avenir est désormais assuré. (Voir chap. VI, Service des spectacles et concerts, p. 38).

UNION DES VILLES SUISSES. — Les rapports du Conseil administratif avec l'Office central de l'Union des villes suisses ont eu, notamment pour objet, la question soulevée par le département fédéral de l'économie publique sur l'étude de la marge dans le commerce du lait de consommation, sur les mesures prises par les villes et communes suisses à l'égard des traitements et salaires de leur personnel par suite de la dévaluation du franc suisse, la participation des villes à l'Exposition nationale de Zurich 1939 et les dispenses à demander par les autorités municipales, en faveur de leur personnel, en cas de mobilisation de guerre.

L'assemblée générale des délégués de l'Union des villes suisses a eu lieu à Lausanne, les 23, 24 et 25 septembre. Le Conseil administratif a assisté à cette réunion, à l'ordre du jour de laquelle figurait un important rapport de M. le D^r G. de SCHULTHESS, secrétaire de l'Union, traitant des mesures à prévoir par les villes pour le cas de guerre. M. le conseiller UHLER a souligné l'importance du travail fourni par M. de Schulthess qu'il a félicité et remercié tout particulièrement au nom des Romands.

La ville de Zurich qui avait revendiqué en 1937 l'organisation du Congrès de 1939 a été désignée comme lieu de la prochaine assemblée annuelle.

II

Conseil municipal

Le Conseil municipal a tenu 15 séances, dont 5 dans les deux sessions périodiques de printemps et d'automne ; il a pris 40 délibérations.

Le 31 mai, le Conseil municipal a renouvelé son bureau comme suit pour l'année législative 1938-1939 :

- Président : M. Humbert SÉSIANO ;
- 1^{er} vice-président : M. Marcel CASTELLINO ;
- 2^e vice-président : M. Henri MULLER-DUMAS ;
- Secrétaires : MM. Edmond NAVILLE et Charles DUBOULE.

M. Maurice SUNIER (*Plainpalais*) a donné sa démission le 29 novembre et a été remplacé par M. Paul DERBOIS, de la liste du parti socialiste.

Le 10 juin, le Bureau du Conseil municipal a adjugé l'impression du *Mémorial* en faveur de l'Imprimerie du Journal de Genève pour l'année législative 1938-1939.

Le Conseil administratif a attiré l'attention du Conseil d'Etat, par lettre du 24 janvier, sur les observations présentées par MM. les conseillers municipaux Lucien BILLY et Henri MULLER-DUMAS, dans la séance du Conseil municipal du 16 décembre 1937, relatives à certaines manœuvres qui sont entreprises en vue de l'installation à Zurich du Salon international de l'automobile dont la création en Suisse est due à l'initiative genevoise.

Le Conseil municipal a entendu les communications suivantes :

22 février, de M. le conseiller d'Etat Louis CASAÏ, sur le coût des travaux du quai Turrettini et le nombre des chômeurs occupés et

de M. le président du Conseil administratif Jules PENEY sur la lettre du Chef du Département fédéral des postes donnant des renseignements détaillés sur l'organisation postale et l'engagement du personnel.

22 avril, de M. le conseiller d'Etat CASAÏ répondant aux questions qui lui ont été posées en ce qui concerne des poteaux indicateurs pour la circulation au Petit-Saconnex et relativement à l'aménagement de la vieille ville.

8 juin, de M. le conseiller Emile UNGER sur la question de l'éclairage public.

18 octobre, de M. le président du Conseil administratif H. SCHOENAU sur la réponse du Conseil d'Etat relative à une affiche du journal « Le Curieux ».

11 novembre, de M. le conseiller Jules PENEY sur les réponses des Services industriels en ce qui concerne 1° le débit de boissons pour le personnel occupé sur les chantiers de l'usine de Verbois, 2° l'achat de falots tempête de fabrication allemande.

13 décembre, de M. le conseiller J. PENEY sur la lettre de M. le président des Services industriels relative à l'emploi de pelles mécaniques sur les chantiers de l'usine de Verbois.

Dans 6 séances à huis clos, le Conseil municipal a examiné 82 candidatures à la naturalisation genevoise. 47 candidats ont été acceptés et 35 ont été refusés. (Voir article spécial *Naturalisations* à la page 9.)

Arrêtés pris par le Conseil municipal :

11 janvier 1938. — Modifications à l'arrêté du 28 décembre 1937, concernant le budget de l'administration municipale de la ville de Genève pour l'année 1938.

22 février. — Crédit de fr. 60.000,— pour l'organisation de trois meetings internationaux « Titrés » de Suisse pour canots-automobiles et outboards en 1938, 1940 et 1941.

22 février. — Crédit de fr. 40.000,— en vue de la première étape des travaux à effectuer au Grand-Théâtre pour la modernisation de l'équipement électrique de la scène.

22 février. — Crédit de fr. 14.800,— en vue des travaux de jardinage à effectuer dans la campagne Barton, à aménager en promenade publique.

22 février. — Crédit de fr. 33.000,— pour l'élargissement de la route de Lausanne, entre le Jardin botanique et le chemin de l'Impératrice.

22 février. — Crédit de fr. 95.000,— en vue de la réfection des façades de la Villa Bartholoni ainsi que de la réfection des terrasses du Palais Eynard.

* 22 mars. — Acquisition d'une parcelle de terrain à La Gradelle, à destination de petits jardins maraîchers, pour le prix de fr. 17.000,—.

22 mars. — Crédit de fr. 67.000,— en vue de la réfection des façades de la villa Moynier, à la Perle du Lac, et de l'Hôtel municipal, côté Treille.

22 mars. — Crédit de fr. 2.000,— à titre de participation au capital de garantie en vue de l'organisation de l'arrivée du « Tour de Suisse cycliste » en 1938.

* Le Conseil a renoncé à cette acquisition.

22 mars. — Crédit de fr. 10.000,— à titre de participation au capital de garantie du Grand-Prix de Suisse, course internationale pour motocyclettes et side-cars, en 1938.

22 mars. — Crédit de fr. 6.250,— représentant la part de la Ville aux frais d'un concours de sculpture en vue de la décoration du quai Gustave Ador.

22 avril. — Présentation de la liste des jurés de la Ville de Genève pour 1939.

8 juin. — M. Bernard JACOT-DESCOMBES est désigné pour remplacer dans la commission administrative de l'Hospice général M. Jacques Bonnet décédé.

8 juin. — Renonciation à l'expropriation de la propriété de M. Charles-Marc MERMIER sise rue Voltaire, 15 et rue du Vuache 10, 12 et 14.

8 juin. — Régime de dévestiture des parcelles détachées de l'ancienne propriété Trembley aux Crêts de Saconnex.

8 juin. — Subvention de fr. 10.000,— en faveur de la Fondation de l'Orchestre Romand.

8 juin. — Subventions et allocations de la Ville de Genève à la Fondation de l'Orchestre Romand jusqu'en 1940.

8 juin. — Acceptation du don fait à la Ville de Genève par M. le professeur James VIBERT du bronze « La Terre » œuvre de cet artiste.

24 juin. — Crédit de fr. 60.000,— en vue de la décoration de rues et de places à l'occasion des fêtes et de manifestations à Genève.

16 septembre. — Crédit de fr. 7.500,— à titre de participation de la Ville au coût de la construction d'un égout avec raccordement au parc des Eaux-Vives.

16 septembre. — Concession à l'Etat de Genève du bâtiment de l'ancienne buanderie municipale des Pâquis.

16 septembre. — Acceptation du legs fait par M^{lle} Louise-Albertine HOLZER en faveur du Musée d'art et d'histoire.

4 octobre. — Approbation des comptes rendus des Services industriels de Genève, pour l'exercice 1937.

4 octobre. — Crédit de fr. 44.100,— en vue de la rectification des trottoirs et de l'élargissement de la chaussée d'une partie de la rue du Mont-Blanc.

4 octobre. — Crédit de fr. 32.000,— pour l'exécution de chaussées et trottoirs rues Léon Gaud, Contamines et Jules Crosnier.

4 octobre. — Crédit de fr. 18.000,— en vue de l'aménagement d'une partie de la cour de Saint-Pierre.

4 octobre. — Crédit de fr. 11.200,— en vue d'effectuer des réparations à la Tour de l'Île.

4 octobre. — Accord avec la Société immobilière du champ de courses des Charmilles relatif à des échanges de terrains rue de Lyon.

18 octobre. — Emprunt de conversion de fr. 20.000.000,—.

18 octobre. — Approbation des comptes rendus administratif et financier de l'administration municipale de l'année 1937.

11 novembre. — Crédit de fr. 50.000,— en vue de la remise en état de l'intérieur de la villa Bartholoni.

29 novembre. — Approbation des projets de budget construction et exploitation des Services industriels de Genève, pour l'année 1939.

29 novembre. — Crédit de fr. 210.000,— en vue de l'agrandissement de l'école des Crêts, Petit-Saconnex.

* 29 novembre. — Préavis favorable au projet d'aménagement d'une partie des abords de la place des Nations.

* 29 novembre. — Préavis défavorable au projet d'aménagement prévoyant l'amorce d'un tronçon d'artère débouchant sur la route des Acacias.

* Ces délibérations n'ont pas encore été approuvées.

13 décembre. — Elargissement et rectification de l'intersection de l'avenue et du plateau de Champel.

13 décembre. — Aménagement du quartier situé entre la rue de Carouge et la rue Prévost-Martin, au sud de la rue du Pré-Jérôme.

13 décembre. — Crédit à titre de participation de la Ville de Genève à l'aide financière apportée à la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman.

23 décembre. — Budget de l'administration municipale pour l'année 1939.

23 décembre. — Affectation aux Services industriels du terrain de la pointe de l'Ile.

23 décembre. — Adoption du tableau préparatoire des électeurs de la Ville de Genève pour l'année 1939.

Toutes ces délibérations ont été approuvées par le Conseil d'Etat, à l'exception de celles n'ayant pas besoin de la sanction de l'autorité cantonale et de celles spécialement annotées.

DÉLIBÉRATIONS DE 1937. — La délibération du 28 décembre 1937, concernant le budget de 1938 a fait l'objet d'un arrêté du Conseil d'Etat, en date du 7 janvier 1938, par lequel l'autorité municipale est invitée à examiner à nouveau le budget de 1938 dans le sens des considérants du susdit arrêté du Conseil d'Etat (voir nouvelle délibération du Conseil municipal, du 11 janvier 1938).

La délibération du 8 octobre 1937, concernant le plan élaboré par le Département des travaux publics pour l'élargissement du chemin des Coudriers et son prolongement jusqu'à la route de Ferney a été approuvée par arrêté du Conseil d'Etat, du 8 février 1938, avec la réserve qu'il ne peut être tenu compte des dispositions prévues sous la lettre *b*) de ladite délibération.

A propos de la délibération du Conseil municipal du 28 décembre 1937, le Conseil d'Etat statuant sur la requête de M. le président des Services industriels, a, par arrêté du 18 février 1938, déclaré que la susdite délibération du Conseil municipal fixant les conditions de la retenue à appliquer aux traitements et salaires du personnel de la Ville est applicable au personnel des Services industriels pendant toute l'année 1938.

III

Population de la Ville de Genève

en 1938

Arrondissements	Genevois	Confédérés	Etrangers	Totaux		Différence	Ménages
				1938	1937		
Cité	13.773	20.562	9.102	43.437	43.194	+ 243	15.628
Plainpalais . . .	12.527	15.997	7.855	36.379	36.766	— 387	13.089
Eaux-Vives . . .	8.477	8.163	5.602	22.242	22.106	+ 136	8.029
Pt-Saconnex . . .	8.229	11.255	3.392	22.876	22.628	+ 248	7.910
Ville de Genève .	43.006	55.977	25.951	124.934	124.694	+ 240	44.656

CHAPITRE II

FINANCES

(Voir le rapport du Conseil administratif à l'appui du compte rendu financier.)

IMPOTS MUNICIPAUX

Chef de Service : M. Charles ROUX

1. — Taxe professionnelle fixe

En dérogation à l'article 316 de la loi générale sur les Contributions publiques du 24 mars 1923 et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 15 octobre 1937, la Ville de Genève a été autorisée à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1938.

Le résultat de l'exercice 1938 s'établit comme suit :

PRODUCTION

Reliquat à fin 1937	fr. 300.784,11
Production de l'exercice 1938	» 2.349.310,74
Total	<u>fr. 2.650.094,85</u>

PERCEPTION

Sur reliquat à fin 1937	fr. 194.543,51
Sur taxes fixes de l'exercice 1938.	» 2.059.347,44
Total	<u>fr. 2.253.890,95</u>

Recettes « hors rôle ».

Surtaxes	fr. 8.905,85
Remboursement de frais de poursuites	» 9.561,15
Intérêts sur compte chèques postaux	» 89,30
Total général de la perception	<u>fr. 2.272.447,25</u>

DÉGRÈVEMENTS

Sur reliquat à fin 1937	fr. 49.500,85
Sur taxes fixes de l'exercice 1938.	» 92.455,65
Total	<u>fr. 141.956,50</u>

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Reliquat à fin 1937 et taxes fixes 1938	fr. 2.650.094,85	
Perception sur reliquat et taxes 1938		fr. 2.253.890,95
Dégrèvements sur reliquat et taxes 1938		» 141.956,50
Solde, soit reliquat à fin 1938		» 254.247,40
		<hr/>
Recettes hors-rôle = fr. 18.556,30	fr. 2.650.094,85	fr. 2.650.094,85
	<hr/>	<hr/>

Chèques postaux. — Le montant des versements effectués au compte de chèques de la taxe municipale s'est élevé en 1938 à fr.1.810.156,35 soit le 80% de la recette totale (19.242 bulletins de versement).

Service des enquêtes. — Le service des enquêtes de la Taxe municipale a effectué, pendant l'exercice 1938, 5958 enquêtes se répartissant comme suit :

Pour le compte de la Taxe municipale :

-4415 enquêtes concernant les changements de domicile des contribuables, l'établissement de nouveaux contribuables, requêtes en dégrèvement, productions pour remises de commerces ou à l'Office de poursuites et faillites, encaissements divers, etc.

Pour le Département des finances et contributions :

-1543 enquêtes sur déclaration incomplète, requêtes en dégrèvement ou demandes de remise d'impôt concernant l'impôt cantonal, enquêtes pour charges de famille, etc.

Commission taxatrice. — En 1938, la commission taxatrice a tenu huit séances consacrées à l'examen des requêtes.

Requêtes. — Le Conseil administratif a reçu 1561 requêtes en dégrèvement qu'il a transmises à la Commission taxatrice.

En outre, 27 dossiers de recours ont été transmis à la Commission cantonale de recours.

Recours aux tribunaux. — A fin 1937, il restait une seule instance à juger. En 1938, un second recours a été introduit.

Loi générale sur les Contributions publiques. — Le Grand Conseil a adopté le 12 novembre 1938 une loi prévoyant une nouvelle échelle de classement des contribuables soumis à la taxe professionnelle fixe.

Le Service des impôts municipaux a été appelé à fournir une abondante documentation et à donner son avis sur les différents projets qui furent présentés à la commission du Grand Conseil. Ces renseignements ont été très appréciés et ont permis l'élaboration définitive d'une loi applicable sans qu'elle puisse être taxée d'inconstitutionnalité.

2. — Centimes additionnels communaux

Le taux des centimes additionnels de 1938, perçus par le Département des finances pour le compte de la Ville de Genève, a été fixé par le Conseil municipal à 46 % de la taxe cantonale sur la fortune et le revenu.

Au 31 décembre 1938, le Département des finances a arrêté les comptes de la Ville de Genève comme suit :

Exercice 1938

Centimes additionnels communaux	Débit	Crédit	Solde (reliquat)
Reliquat à fin 1937.	971.544,96		
Production exercice courant	4.651.493,80		
Suppléments et amendes	1.087.376,80		
Total	6.710.415,56		
Dégrèvements à déduire	739.757,15		
Net à percevoir	5.970.658,41		
Perception		5.222.769,60	
Remboursements à déduire		37.676,45	
Perception nette.		5.185.093,15	
Solde à percevoir.			785.565,26
Totaux (sommets nettes)	5.970.658,41	5.185.093,15	785.565,26

COMPTÉ GÉNÉRAL

	Perception nette	A déduire	Solde de la perception nette
Centimes additionnels.	5.185.093,15		
Frais de perception (2%)		102.653,95	
Escompte 2%		52.395,95	5.030.043,25
Totaux	5.185.093,15	155.049,90	5.030.043,25

LOYERS ET REDEVANCES

Chef de Service : M. Antoine PERRET

Immeubles locatifs et terrains. — Aucune acquisition n'a été faite pendant l'année 1938. Par contre la démolition du mas d'immeubles rue de la Fontaine 30-32, rue Toutes-Ames 2-4-6 et rue des Barrières 3-5-7 a été achevée en juillet 1938 et celle de l'immeuble rue du Cendrier, 7, sur cour en avril 1938.

Des locaux ont été mis gratuitement à la disposition de la Fédération suisse des combattants dans l'immeuble rue du Perron, 21.

A la place de Jargonnant, 3, il a été procédé à l'installation du chauffage central général, du service d'eau chaude et à la réfection totale des appartements et de la cage d'escaliers. Ces travaux ont été exécutés à la satisfaction des locataires. Ces derniers ont bénéficié d'une remise de loyer d'un trimestre à titre de dédommagement pour les inconvénients et les frais qu'ils ont eu à supporter pendant la durée des travaux. Les loyers ont été adaptés à la nouvelle situation.

Dans d'autres bâtiments des réparations de remise en état, des modifications et installations ont été faites ; elles permettront certainement de louer les appartements avec plus de facilité.

Le montant des loyers encaissés est de fr. 476.728,30. Il est inférieur de fr. 23.271,70 sur les prévisions du budget. Cette situation provient des démolitions, des départs dans les vieux immeubles, du retard dans le paiement soit par suite de manque de travail pour certains locataires et du ralentissement dans les affaires pour les commerçants et enfin, des conséquences de la crise immobilière.

Les dépenses s'élèvent à fr. 168.558,70 et se répartissent comme suit :

Balayage des escaliers, fr. 2.967,— ; Nettoyages et jardins, fr. 469,80 ; Contentieux, fr. 4.544,95 ; Publicité, fr. 862,30 ; Chauffage, fr. 9.018,— ; Eau, fr. 16.288,90 ; Eclairage, fr. 14.172,75 ; Fournitures, fr. 929,75 ; Contributions, fr. 11.033,75 ; Entretien, fr. 108.271,50.

Intérêts payés par divers pour achat de terrains à la Ville. — Recette, fr. 49.404,40.

Des sociétés immobilières subissant plus spécialement les effets de la crise dans ce domaine n'ont pas versé les intérêts convenus depuis plusieurs années. Leur situation, comme celle des créances hypothécaires en général a été examinée par le Conseil administratif, qui a pris toutes mesures pour pallier autant que faire se peut à cette situation.

Square Paul Bouchet. — Dans ce groupe d'immeubles la location des appartements était naguère facile. Actuellement, malgré la publicité et les offres, il y a des appartements de 3 et 4 pièces qui ne trouvent pas de preneurs. Les arcades sont de plus en plus difficiles à louer. Les locations ont produit fr. 101.599,60 et les dépenses ascendent à fr. 35.644,60, soit : eau fr. 3.191,35, contentieux fr. 211,65, fournitures aux concierges fr. 199,70, ramonage fr. 100,—, entretien fr. 27.191,70, contributions fr. 2.260,50, électricité fr. 2.338,35, nettoyages fr. 141,—, publicité fr. 10,35.

Kiosques-abris, kiosques à journaux et kiosques dans les promenades. — Montant des loyers perçus : fr. 62.574,65 ; dépenses : fr. 10.108,05. Les dépenses se décomposent comme suit : nettoyage fr. 240,—, contentieux fr. 142,90, divers fr. 59,—, contributions fr. 1.301,—, eau fr. 70,30, entretien fr. 8.294,85.

La location du petit bâtiment situé dans le jardin Brunswick est maintenue provisoirement. Rien d'autre à signaler.

Buanderies municipales. — Rue du Nant : recettes fr. 9.918,65 ; dépenses fr. 15.872,45, se décomposant comme suit : combustible fr. 4.835,90, éclairage fr. 220,05, entretien fr. 936,35, fournitures fr. 297,55 ; traitements du gérant, du chauffeur et primes assurance fr. 9.582,60.

Le déficit fr. 5.953,80 provient surtout de la diminution de la clientèle, les bâtiments neufs ou modernisés étant pourvus d'installations *ad hoc*.

Rue des Voisins : le loyer annuel a été réduit provisoirement à fr. 1.200,— sur lequel nous n'avons encaissé que fr. 900,—. Même observation que pour la rue du Nant.

L'ancienne buanderie de la rue de Monthoux a été concédée gratuitement à l'Etat de Genève pour une période de 20 ans à partir du 1^{er} novembre 1938.

Water-closets payants. — Recettes : fr. 6.484,10. Dépenses : fr. 4.616,05 se décomposant comme suit : éclairage fr. 575,25, entretien fr. 828,70, nettoyage fr. 3.212,10.

Constatant de fortes variations dans le contenu des boîtes à monnaie l'administration municipale a demandé à la Police d'exercer une surveillance qui n'a jusqu'à maintenant donné aucun résultat. La maison Perrin a alors été priée d'étudier une modification des serrures et nous espérons, par ce moyen, arriver à empêcher les vols.

La maison Treuter-Naegelin accomplit le nettoyage à l'entière satisfaction de l'administration municipale.

Champ de foire. — Les forains se sont installés sur la plaine de Plainpalais du 10 février au 18 avril 1938 à l'occasion du Salon de l'automobile et des fêtes de Pâques. Ils ont également occupé la plaine du 3 au 25 décembre 1938 puis ont été sur le Grand-Quai pour les fêtes de fin d'année.

Le cirque Knie a pris possession de son emplacement habituel du 7 au 16 septembre 1938.

Redevances pour empiétements sur la voie publique. — En conformité de la loi sur la fusion, l'Etat perçoit pour le compte de la Ville les redevances constituant cette rubrique. A ce sujet nous confirmons ce qui a été dit les années précédentes. Toutes les concessions nouvelles sur la voie publique, demandes de réduction des taxes sont soumises à l'examen de notre administration.

Comme l'an dernier le droit de stationnement des autos-taxis et des fiacres a été maintenu au tarif réduit de fr. 15,— et fr. 2,—. Par décision du Conseil administratif du 21 avril, les cafetiers et restaurateurs ont été exonérés du paiement de la redevance d'usage pour les plantes placées devant les établissements, cela à titre exceptionnel et pour tenir compte de l'effort spécial fourni par les intéressés pour décorer leurs terrasses à l'occasion de l'Exposition internationale des Parcs et des jardins. Un rabais de 50% du prix des emplacements a été accordé aux marchands de marrons qui ne terminaient pas la saison.

Salles de réunions. — Prenant en considération les nombreuses demandes des sociétés le Conseil administratif a décidé, dans sa séance du 21 octobre, une réduction du tarif en vigueur. Cette décision a été très appréciée et donne entière satisfaction aux sociétés qui peuvent ainsi organiser leur soirée annuelle avec moins de risques. Le règlement a été revu et corrigé. La gratuité de la location des salles sera accordée dorénavant aux partis politiques représentés au Conseil municipal — et non plus au Grand Conseil comme le prévoyait l'ancien règlement.

Maison du Faubourg. — Produit des locations (salle de réunion, café, restaurant, Association des salles de réunions ouvrières, Bureau des automobiles et location de divers locaux) fr. 17.184,95. Dépenses : fr. 15.646,75, soit : gardes, ustensiles et produits de nettoyage, chauffage, éclairage fr. 8.526,60, entretien fr. 2.053,55, traitement concierge et prime d'assurance fr. 5.066,60.

Le loyer et le chauffage des locaux de l'Association des salles de réunions ouvrières a été ramené à fr. 1.500,— dès l'année 1938. Décision du Conseil administratif du 27 décembre 1937.

Maison communale de Plainpalais. — Produit des locations des salles et du poste de gendarmerie : fr. 22.174,45. Dépenses fr. 27.989,35 se décomposant comme suit : salaires nettoyeurs, remplaçant du concierge, machinistes, électricien, chauffage, éclairage, frais de garde : fr. 17.653,40. Entretien fr. 5.253,95, traitement du concierge et compte d'épargne fr. 5.082,—.

Le fléchissement des recettes provient d'une part de la concurrence que nous fait le Palais électoral où ont eu lieu d'importantes manifestations qui étaient organisées habituellement à Plainpalais, d'autre part de l'abaissement du tarif de location dès octobre 1938.

Salle de réunions des Pâquis, rue du Môle. — Produit des locations : fr. 6.103,25. Dépenses : fr. 3.515,55, se décomposant comme suit : allocations concierge, frais surveillance, nettoyage, machinistes, gardes, chauffage, éclairage, fournitures diverses, fr. 3.183,— ; entretien fr. 332,55.

Salle communale des Eaux-Vives. — Recettes : fr. 8.886,— ; dépenses : fr. 11.991,75.

Les dépenses se décomposent comme suit : frais de garde, chauffage, éclairage, machinistes, électriciens et eau, fr. 4.744,90 ; entretien fr. 3.189,35, traitement du concierge fr. 4.057,50. Le fléchissement des recettes est dû en partie à l'abaissement du tarif de location dès octobre 1938.

Poids public du Rond-Point de Plainpalais. — Recettes : fr. 1.017,75. Dépenses : fr. 5.462,75.

Les dépenses se décomposent comme suit : éclairage, fournitures et remplacement du receveur fr. 330,—, traitement du receveur fr. 4.200,—, caisse d'assurance fr. 628,—, entretien fr. 304,75.

Le nouveau tarif introduit à titre d'essai, est maintenu par décision du Conseil administratif du 18 janvier 1938. Nous rappelons que ce poids public est le seul dont les frais incombent à la Ville de Genève et que son maintien est expressément demandé par de nombreux commerçants.

Parc des Eaux-Vives. — Tennis-Club et Restaurant : loyers encaissés fr. 11.650,—, dépenses fr. 2.737,90.

Bains des Pâquis. — Le montant des recettes s'élève à fr. 22.359,15 ; celui des dépenses à fr. 27.840,70. Dans les recettes sont compris : les entrées, vestiaires, publicité et loyer de la buvette.

Les dépenses se décomposent comme suit : salaires du personnel, éclairage, fournitures diverses fr. 23.135,15, entretien fr. 4.705,55.

Le fléchissement des recettes est dû d'abord au temps ; nous n'avons en effet pas eu de séries de beau calme de plus de trois ou quatre jours consécutifs. Du 1^{er} au 15 juillet : période froide, ainsi que du 28 août au 15 septembre. Une autre cause à retenir et qui a une influence certaine sur le résultat d'exploitation des Pâquis, est la création par l'Etat de Genève de la plage du Reposoir qui nous a enlevé bon nombre d'habitues, messieurs et dames de la S. D. N. et du B. I. T. qui venaient régulièrement entre 12.00 h. et 14.00 h., payaient leur entrée et utilisaient des cabines. Nous avons également constaté que la clientèle populaire avait diminué pendant les très courtes périodes de chaleur, cela au bénéfice du Reposoir. Il est curieux de constater que des prix d'entrée aussi bas que les nôtres jouent un si grand rôle dans le choix des baigneurs qui, nous en avons la preuve, vont où ils trouvent la gratuité et cette liberté sans contrainte de leurs mouvements, manque de discipline que nous ne pourrions admettre dans notre établissement. C'est ainsi que, financièrement, nous subissons les conséquences de l'ouverture de cette nouvelle plage.

Les chômeurs ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur carte.

Nous avons enregistré : 47.745 entrées adultes contre 59.824 en 1937 et 43.760 en 1936.

9.675 entrées enfants contre 14.789 en 1937 et 11.009 en 1936.

Les vestiaires payants ont été utilisés par 12.889 personnes contre 17.002 en 1937 et 10.354 en 1936.

Les distributeurs de tickets ont fonctionné d'une façon parfaite la perte sur les billets étant pratiquement nulle (1/10.000)

Personnel. — Afin d'avoir à notre disposition un personnel de premier ordre et offrant toutes garanties de sécurité, nous avons chargé la Société de sauvetage du Lac Léman, section de Genève, de faire passer des examens aux candidats. Ces examens ont été très serrés. Ils comportaient une partie écrite et des exercices pratiques soit : plongeurs, natation, défense contre les prises dangereuses et soins à apporter aux noyés. Seuls ont été engagés les candidats qui ont réussi complètement les examens. De plus nous avons exigé des gardiens en fonction qu'ils fassent des exercices de natation et de sauvetage chaque jour sous la direction du Gardien-chef. Nous avons souvent assisté à ces exercices.

La partie en amont de la jetée des Pâquis a été concédée au Comité international de canots automobiles les 6-7 et 8 août.

Fondation Revilliod. — Loyers encaissés : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 12, fr. 6.258,05 ; place Claparède, 2, fr. 14.787,—.

Remboursement des frais de chauffage par les locataires : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 12, fr. 1.313,60 ; place Claparède, 2, fr. 1.986,90.

Dépenses : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 12, fr. 8.659,95, soit : traitement concierge, chauffage, électricité, fournitures, fr. 2.975,65 ; entretien fr. 5.684,30 ; place Claparède, 2, fr. 5.070,80, soit : traitement concierge, chauffage, électricité, fournitures, fr. 4.309,05 ; entretien, fr. 761,65.

Hôtel Richemond. — Loyer, fr. 15.000,—. Dépenses, fr. 678,—.

Succession Maget, rue Ferdinand Hodler, 5. — Loyers perçus fr. 13.830,45. Dépenses fr. 3.872,50. (Eau, électricité, fournitures et entretien). L'immeuble est entièrement loué.

Legs Diodati-Plantamour, promenade du Pin, 5. — Loyers fr. 1.480,—. Dépenses, fr. 2.347,80 (eau, éclairage, contributions, combustible, fourniture et entretien).

Maisons locatives de la rue de l'Ancien-Port, 10-12. — Produit des loyers fr. 26.604,60. Dépenses : eau, éclairage, combustible, contributions, fournitures diverses et entretien, fr. 18.750,35. Le revenu net s'ajoute au compte des loyers et terrains, chapitre II D, N° 1, soit fr. 7.854,25.

Rue du Soleil-Levant, 6. — Les locataires ont pris possession des appartements en août et septembre. Rien de spécial à signaler. Loyers fr. 3.968,95. Dépenses : chauffage, électricité, fournitures diverses, fr. 2.805,85.

Bâtiments dépendant du Fonds Galland

Maisons ouvrières de Châtelaine. — Loyers encaissés fr. 8.432,75. Dépenses : fr. 3.065,85.

Rue du Nord. — Loyers encaissés fr. 41.392,—. Dépenses : fr. 19.186,25.

Place de la Navigation, 4, et rue du Léman, 11. — Loyers encaissés fr.23.360,—. Dépenses fr. 6.496,—.

Rue Louis Favre, 19-21. — Encaissement fr. 24.613,80. Dépenses fr. 6.322,60.

Rue Louis Favre, 20-22-22 bis. — Loyers encaissés fr. 21.040,60. Dépenses fr. 5.214,05. Un appartement de 4 pièces vacant très difficile à relouer parce que situé au rez-de-chaussée.

Rue des Pâquis, 30-32. — Loyers encaissés fr. 32.720,40. Dépenses fr. 16.975,—. Quelques réductions de loyers provisoires ont été renouvelées à des locataires tombés au chômage.

Avenue de Sécheron, 3-5 et rue Gustave Moynier, 4-6. — Loyers encaissés fr. 64.039,—. Dépenses fr. 33.272,85. Rien de particulier à signaler.

Rue Montchoisy, 15. — Loyers encaissés fr. 28.413,75. Dépenses fr. 9.783,65. Rien à signaler.

En ce qui concerne les immeubles de Sécheron-Pâquis-Montchoisy, le Conseil administratif a décidé de dénoncer les baux des locataires dont la situation s'est améliorée et qui, par conséquent, ne remplissent plus les conditions fixées par le Conseil municipal. Cette décision ne sera toutefois appliquée qu'en cas de demandes de location.

Divers. — Nous assurons en outre la rentrée des loyers :

- a) du café du Théâtre et de la Société Radio-Genève ;
- b) des divers locaux aux Abattoirs ;
- c) de neuf immeubles appartenant à la Caisse d'assurance du personnel de la Ville ;
- d) de la villa Moynier et de la Perle du Lac ;
- e) des arcades sous la terrasse du Kursaal ;
- f) des appartements du poste central de secours contre l'incendie ;
- g) de la perception des redevances concernant l'éclairage des chemins privés, des horloges électriques ;
- h) des recettes des stades de Frontenex, de Varembe et du Bout du Monde.

Total général de l'encaissement, fr. 1.801.148,65.

CHAPITRE III

SERVICE SOCIAL

Chef de Service : M. G.-F. MONTCHAL

En Suisse la situation du marché du travail fut un peu meilleure en 1938 qu'en 1937. D'après *La Vie économique*, voici comment se présentent pour les années de 1935 à 1938, sur la base des chiffres relevés à la fin de chaque mois, les fluctuations du nombre annuel de personnes cherchant emploi : 1935, 82.468 ; 1936, 93.009 ; 1937, 71.130 ; 1938, 65.583. Depuis 1936, moyenne la plus forte, la régression se poursuit lentement.

Statistique du chômage à Genève

Demandes d'emploi

1938	Hommes		Femmes		Totaux	
	P.	C.	P.	C.	P.	C.
Janvier.	157	4.320	125	928	282	5.248
Février.	385	4.117	136	802	521	4.919
Mars.	166	3.315	124	621	290	3.936
Avril.	206	3.167	136	548	342	3.715
Mai	208	3.068	170	504	378	3.572
Juin	227	2.801	147	552	374	3.353
Juillet	247	2.937	124	690	371	3.627
Août.	200	2.786	108	710	308	3.496
Septembre	183	2.773	99	458	282	3.231
Octobre	198	2.985	115	484	313	3.469
Novembre	210	3.522	116	489	326	4.011
Décembre	428	4.167	116	588	544	4.755

De 1935 à 1938, voici les maxima et les minima :

	Hommes		Femmes	
	Mois	Nombre	Mois	Nombre
1935, maximum, partiels et complets.	décembre	6.716	janvier	1.505
1936, » » »	janvier	6.657	janvier	1.631
1937, » » »	janvier	6.016	janvier	1.373
1938, » » »	janvier	5.530	janvier	1.053
1935, minimum, » » »	septemb.	4.210	septembre	1.079
1936, » » »	août	4.866	décembre	1.031
1937, » » »	septemb.	3.088	septembre	540
1938, » » »	septemb.	2.956	septembre	557

Si l'amélioration est évidente, il y a lieu d'ajouter toutefois qu'en décembre 1938 la totalité des demandes d'emploi était pour les chômeurs partiels de 544 (en décembre 1937, 478) et pour les chômeurs complets de 4.755 (déc. 1937, 4.564).

Offres d'emploi

	Hommes				Femmes			
	1935	1936	1937	1938	1935	1936	1937	1938
Janvier.	33	34	57	65	58	88	82	152
Février.	60	36	66	126	175	110	111	99
Mars	101	76	103	151	199	126	111	190
Avril.	114	69	126	127	201	111	197	239
Mai	106	92	118	146	266	100	146	192
Juin	110	104	120	130	236	132	161	193
Juillet	113	89	147	170	194	152	93	176
Août.	96	68	126	153	113	92	163	180
Septembre	177	88	193	230	207	142	226	172
Octobre	496	353	264	304	218	156	159	112
Novembre	83	47	121	148	131	55	95	83
Décembre	28	44	79	84	119	85	86	73

Ce tableau, dans son ensemble, dénote également une légère amélioration.

* P. = chômeurs partiels.
C. = chômeurs complets.

Secours de chômage. — L'aide aux chômeurs et aux indigents prévoyait au budget la somme de fr. 650.000,—, soit fr. 270.000,— pour les secours accordés par la Ville (gaz, électricité et combustible) et fr. 380.000,—, participation de 20 % aux allocations de chômage versées par l'Etat.

La participation aux secours accordés par l'Etat s'est élevée à fr. 145.524,80 (1935, fr. 401.806,25 ; 1936, fr. 388.985,85 ; 1937, fr. 184.051,95).

Les secours accordés par la Ville atteignent la somme de fr. 225.228,25 (1935, fr. 267.902,95 ; 1936, fr. 275.488,— ; 1937, fr. 238.331,—).

Il a été accordé 20.976 réductions sur les factures gaz et électricité, correspondant à un montant de fr. 177.510,35.

Il a été délivré 848.410 kg. de combustible. Le grésillon provient de l'Usine à gaz et le bois d'allumage du Chantier du Pré-l'Evêque. Les factures de grésillon se sont élevées à fr. 24.603,80, celles du Pré-l'Evêque à fr. 18.962,55 et les frais de camionnage du grésillon à fr. 9.527,15, soit un total de fr. 53.093,50.

Depuis que l'Usine à gaz ne se charge plus du camionnage, une entente a été passée avec le Syndicat des marchands de combustible.

Il a été versé pour fr. 811,95 de secours nature divers (pétrole, alcool à brûler, douches, etc.).

Les dépenses pour le chauffoir (fr. 1.564,20) étant inscrites dans cette rubrique du budget, nous arrivons au chiffre de fr. 225.228,25 ristourne de fr. 7.751,75 déduite.

En règle générale ne sont prises en considération que les requêtes accompagnées de la carte de l'Office cantonal de placement ou de personnes assistées par l'Hospice général ou le Bureau central de bienfaisance. En outre les secours sont alloués sur la base de normes établies par le Conseil administratif, après enquête et sur déclaration de ressources dûment signées par l'intéressé. Toute personne qui ne reçoit pas satisfaction pour une raison quelconque a le droit de s'adresser à la commission de recours qui tranche en dernier ressort.

Chauffoir. — Le chauffoir de la rue Lissignol a été ouvert en janvier, février, mars, avril (jusqu'au 15), puis en novembre et décembre. Depuis sa création, le total des entrées a dépassé les 37.000, dont 3.500 en 1938. Le chauffoir de la rue Lissignol reçoit des chômeurs et assistés non seulement les jours ouvrables, mais aussi les dimanches et jours fériés de 14 à 19 heures. Plusieurs publications ont été mises à la disposition du public.

Familles nombreuses. — En application de l'arrêté du Conseil municipal du 29 décembre 1931, amendé le 22 novembre 1932, la Ville accorde une rente pour enfants de moins de 18 ans aux familles dans la gêne, genevoises et confédérées, pour ces dernières domiciliées depuis au moins cinq ans sur son territoire, rente servie à partir du troisième enfant.

En 1932 la dépense fut de fr. 30.680,— en 1933, de fr. 39.889,— en 1934, de fr. 44.435,— en 1935, de fr. 53.256,— en 1936, de fr. 50.983,— en 1937, de fr. 56.820 et en 1938 de fr. 61.505,— (somme portée au budget fr. 60.000,—).

170 familles bénéficient de cette mesure dont : 52 genevoises et 118 confédérées, soit 38 fribourgeoises, 26 vaudoises, 20 bernoises, 11 valaisannes, 4 neuchâteloises, 6 tessinoises, 2 argoviennes, 2 lucernoises, 2 zurichoises, 2 soleuroises, 2 schwytzoises, 1 schaffhouseise, 1 bâloise, 1 st-galloise.

Alimentation des enfants. — Pour compléter l'alimentation des enfants des écoles publiques primaires et enfantines de la Ville, le budget a mis à la disposition du Conseil administratif la somme de fr. 10.000,—. Il a été dépensé fr. 6.262,55.

Le lait gratuit a été distribué sur préavis du médecin et en tenant compte de la situation des parents. Il a été consommé 22.945 flacons représentant une somme de fr. 1.606,15.

Les Cuisines scolaires ont été subventionnées proportionnellement au nombre de repas offerts aux enfants. En 1938 il a été servi 22.541 repas représentant une dépense de fr. 2.704,90. D'autre part, il a été versé aux Cuisines scolaires de St-Gervais fr. 45,50 pour 455 litres de soupe fournis à des indigents.

La Ville a participé également pour le tiers au goûter des classes gardiennes, les deux autres tiers relevant de l'Etat et des Cuisines scolaires. La dépense a atteint fr. 1.906,—.

Allocations d'hiver. — Cette année, comme en 1935, 36 et 37, les allocations d'hiver ont été distribuées par l'Etat. La dépense incombant à la Ville (soit le 50 %) s'est élevée à fr. 61.644,20.

Assurance-chômage. — La loi du 27 septembre 1930 décréta l'assurance-chômage obligatoire sur le territoire du canton. Le nombre des assurés s'élève à fin 1938 à 38.163, en diminution de 533 sur l'année précédente.

L'effectif des caisses privées (syndicales et paritaires) était au 31 décembre 1938 de 25.543, soit en augmentation de 218 sur l'année précédente. Par contre, le nombre des assurés à la Caisse cantonale genevoise d'assurance au 31 décembre 1938 était de 12.620, en diminution de 751 sur l'année précédente.

En 1938, le Service de contrôle de l'assurance obligatoire a remis à la Caisse publique 1.104 demandes d'admission sur lesquelles 166 ont été refusées et 938 admises. Durant le même exercice, la dite caisse a radié 1.689 membres. Les caisses privées ont admis en 1938, 2.286 membres nouveaux et en ont radié 2.068.

La sensible diminution en 1938 de l'effectif de la Caisse cantonale d'assurance-chômage est due à l'élimination, par cette dernière, d'un certain nombre de membres qui ne remplissaient plus les conditions pour continuer à être assurés.

L'incorporation récente du Service du contrôle de l'assurance obligatoire contre le chômage au Bureau de l'Habitant facilitera grandement la tâche du service de contrôle et permettra de déterminer exactement les personnes assujetties à l'assurance chômage qui n'ont pas encore satisfait à la loi.

Le mouvement des caisses assurance-chômage concernant les assurés de la Ville se reflète sur le fichier du Service social établi lors de l'entrée en vigueur de la loi de 1930.

ASSURANCE SCOLAIRE CANTONALE

Cotisations facturées et payées à la Caisse cantonale assurance scolaire :

EXERCICES	COTISATIONS	MONTANT
1936 solde en cotisations.	1.313 à fr. 2,20	fr. 2.888,60
1937 solde en cotisations.	2.611 » 2,20	} 2.648 » 3.825,60
nouveaux envois en 1938	37 » 2,20	
1938 reçu C.A.S.C.	12.243 » 2,20	» 26.934,60
	<hr/>	<hr/>
	16.187 cotisations	fr. 35.648,80

Cotisations perçues par le Service social

1936	362 à 2,20 fr.	796,40
1937	830 à 2,20 »	1.826,—
1938	2.907 à 2,20 »	6.395,40
	<hr/>	<hr/>
	4099 cotisations	fr. 9.017,80

Rétrocessions par la Caisse assurance scolaire

1936	25 ½ à 2,20 fr.	56,10
1937	68 à 2,20 »	149,60
1938	116 à 2,20 »	255,20
	<hr/>	<hr/>
	209 ½ cotisations	fr. 460,90
	<hr/>	<hr/>
	à reporter.	fr. 9.478,70

Cotisations délivrées à indigents

		Report	fr.	9.478,70
1936	565 ½ à 2,20	fr.	1.244,10	
1937	1.202 à 2,20	»	2.644,40	
1938	6.945 à 2,20	»	15.279,—	
		<hr/>		
	8.712 ½ cotisations	fr.	19.167,50	
1936	Il y avait un solde de	1.313 cotisations		
	Il a été vendu	362		
	Rétrocédé C. A. S.	25 ½		
	Délivré à indigents	565 ½	953 cotisations	
		<hr/>		
	Solde	360 cotisations	fr.	792,—
1937	Il y avait un solde de	2.648 cotisations		
	Il a été vendu	830		
	Rétrocédé C. A. S.	68		
	Délivré à indigents	1.202	2.100 cotisations	
		<hr/>		
	Solde	548 cotisations	fr.	1.205,60
1938	Il a été reçu par la Caisse A. S. C. G.	12.243 cotisations		
	Il a été vendus	2.907		
	Rétrocédés C. A. S.	116		
	Délivrés à indigents	6.945	9.968 cotisations	
		<hr/>		
	Solde	2.275 cotisations	fr.	5.005,—
		<hr/>		
	Total égal à la valeur de cotisations facturées	fr.	35.648,80	

Contentieux

Comme prévu sur le rapport annuel de 1937 les timbres restés en solde pour les cotisations de 1933, 1934 et 1935 ont été sortis du rôle pour l'exercice présent et portés sur un compte spécial sous le titre *Compte Contentieux*.

Ce solde des trois années réunies s'élevait au début de cet exercice à
4.119 timbres et fiches à fr. 1,80. fr. 7.414,20

Sur cette somme il a été réalisé par suite d'amélioration de situation de famille de certains débiteurs :

939 cotisations à fr. 1,80	fr.	1.690,20
et 70 rétrocessions par la C. A. S. C. à fr. 1,80.	»	126,—

<hr/>		
1.009 cotisations.	fr.	1.816,20

et il a été délivré sur des carnets de familles indigentes présentés à notre caisse :

752 cotisations à fr. 1,80	fr.	1.353,60	fr.	3.169,80
--------------------------------------	-----	----------	-----	----------

<hr/>				
Solde ramené à 2.358 cotisations en litige à fr. 1,80	fr.	4.244,40		

Etat comparatif entre l'exercice 1937 et celui de 1938

Recettes

1937 Cotisations perçues ou rétrocédées par C. A. S. C.	fr.	19.211,80
1938 Cotisations perçues ou rétrocédées par C. A. S. C.	»	11.294,90
		7.916,90
d'où une diminution de recettes sur 1937 de	fr.	7.916,90

Délivré à indigents

1937 Cotisations délivrées à indigents	fr.	25.731,60
1938 Cotisations délivrées à indigents	»	20.521,10
		5.210,50
d'où une diminution de dépenses sur 1937 de	fr.	5.210,50

Différences entre les recettes et indigents

1938 Recettes	fr.	11.294,90	Indigents	fr.	20.521,10	fr.	31.816,—
1937 »	»	19.211,80	»	»	25.731,60	»	44.943,40
Ecarts : Recettes —	fr.	7.916,90	Indigents —	fr.	5.210,50	—	fr. 13.127,40
Diminution du mouvement de caisse sur 1937 de fr. 13.127,40							

Pour l'exercice 1938 les prévisions budgétaires prévoyaient fr. 20.500,— aux recettes et fr. 40.000,— aux dépenses.

Les recettes se sont élevées à fr. 16.831,— soit :

Cotisations réalisées	fr.	11.294,90
Majorations de 50 cts	»	1.347,—
Allocation cantonale	»	1.630,10
Subside fédéral 1936	»	2.559,—

Total fr. 16.831,—

done fr. 3.669,— de moins que les prévisions du budget de 1938.

Les dépenses ont atteint pour 12.243 cotisations à fr. 2,20 de 1938	fr.	26.934,60
plus 37 cotisations de 1937 à fr. 2,20	»	81,40
		27.016,—
soit un total de	fr.	27.016,—

soit une diminution de fr. 9.110,20 sur l'exercice 1937.

Il avait été prévu au budget de 1938 fr. 40.000,—

d'où une économie sur les prévisions budgétaires de fr. 12.984,—

Du montant des cotisations délivrées aux indigents et s'élevant à fr. 20.521,10 il conviendrait de déduire le subside cantonal pour familles nombreuses confédérées dans l'indigence s'élevant pour 1938 à fr. 1.630,10, (budgeté à fr. 1.500,—) et la subvention fédérale cotisations délivrées aux indigents en 1936 sous déduction du subside cantonal ci-dessus : 2.559,— (budgeté à fr. 2.500,—).

Toutes les cotisations délivrées aux indigents à charge de la Ville de Genève n'ont été faites que sur enquêtes nouvelles ou sur le vu des renseignements inscrits dans les dossiers du *Service social*.

Voici pour terminer un tableau synoptique sur le mouvement de ce Service depuis sa création en 1931 et attribué au *Service social* :

	Cotisations perçues	Cotisations indigents
Exercice 1931.	fr. 8.787,30	fr. 4.679,40
» 1932.	» 14.740,—	» 9.759,80
» 1933.	» 17.007,—	» 13.804,80
» 1934.	» 18.086,40	» 16.743,60
» 1935.	» 18.795,60	» 14.950,80
» 1936.	» 17.604,80	» 22.675,40
» 1937.	» 19.211,80 (+ 323 surtaxes)	» 25.731,60
» 1938.	» 11.294,90 (+1.347 surtaxes)	» 20.521,10

Par ce tableau on remarquera une sensible réduction sur les recettes, du fait que pour 1938, la taxe de 50 centimes pour cotisations impayées en classe ont obligé les parents de payer les cotisations en classe pour éviter cette surtaxe.

Réceptions. — Le Service social possède 11.894 dossiers de chômeurs et d'assistés. Sur ces 11.894 dossiers, 3.317 concernent des Genevois, 6.955 des Confédérés et 1.622 des Etrangers. L'augmentation sur 1937 est de 487, dont 185 Genevois, 248 Confédérés et 54 Etrangers. Les Confédérés entrent pour le 58%, les Etrangers pour le 13%, les Genevois (ville) pour le 24%, ceux du reste du canton pour le 5%.

Le service reçoit en moyenne 100 personnes par jour. A certains moments, on dépassa les 150.

Organisation. — En plus du fichier général (11.894 dossiers), le Service social assure le fichier de l'assurance-chômage, celui de l'assurance scolaire, le fichier des familles nombreuses et celui du lait distribué dans les écoles.

Le service des enquêtes continue à donner de précieux renseignements. Il lui a été transmis en 1938 : 1.318 enquêtes.

Cette année, plusieurs fonctionnaires du Service social collaborèrent, comme précédemment, à différentes œuvres sociales.

Quant au comité d'action en faveur des familles éprouvées par la crise, fondé en 1933, présidé par M^e René de Werra et géré par deux fonctionnaires du Service social, il a distribué pour environ fr. 8.417,25 de secours.

Frais de bureau. — Ils se sont élevés à fr. 3.485,55 (fr. 3.566,25 en 1937), somme portée au budget fr. 3.000. Le dépassement provient des nombreuses lettres recommandées expédiées pour les rappels de l'assurance scolaire.

Divers. — Sur la participation de la Ville aux Ateliers de Sécheron (Bodensee-Togenbourg), il a été remboursé fr. 500. D'autre part, sur les comptes du Service social a été portée la subvention pour le concours de sculpture du quai Gustave-Ador (arrêté du Conseil municipal du 12.3.38) fr. 6.250.

Conclusions. — Il avait été prévu au budget fr. 105.000,— pour les recettes, il a été encaissé fr. 91.737,90. Aux dépenses, les prévisions étaient de fr. 1.000.550,—, elles se sont élevées à fr. 597.285,05 ; la diminution provenant presque uniquement des prestations « chômage ».

En 1938 l'Etat a créé le Fichier central de l'assistance auquel le Service social a adhéré. Cette organisation rendra de grands services à toutes les organisations qui s'y rallieront.

Nos rapports avec la direction du Service cantonal de chômage, l'Hospice Général, le Bureau central de bienfaisance et autres œuvres philanthropiques ont été excellents.

Donnons maintenant un bref aperçu sur les Oeuvres pour la jeunesse et les Oeuvres sociales qui émanent au budget de la Ville :

ŒUVRES POUR LA JEUNESSE

Crèche de Saint-Gervais. — En 1938, la crèche a été ouverte 267 jours. Nombre moyen des présences 28. Nombre de journées 7.433. Dépenses totales fr. 8.992,80, dont fr. 8.451,30 courantes et fr. 541,50 installations spéciales. Coût par enfant en tenant compte des seules dépenses courantes, fr. 1,14. Subvention de la Ville, fr. 1.200,—.

Crèche de Plainpalais. — En 1938, le nombre moyen des présences a été de 11, nombre des journées 2.796. Coût par enfant fr. 2,54, dépenses totales fr. 7.108,—. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Crèche des Acacias. — En 1938, le nombre moyen des présences a été de 10, celui des journées de 2.773. Dépenses totales fr. 4.188,55. Coût par enfant fr. 1,51. Subvention de la Ville fr. 750,—.

Crèche de la Jonction. — En 1938, moyenne des présences 32, nombre de journées 6.706, dépenses totales fr. 7.726,77, coût par enfant fr. 1,15. Subvention de la Ville fr. 500,—.

Crèche des Eaux-Vives. — En 1938, moyenne des présences 21, nombre des journées, à la Crèche 3.552, au Dortoir 1.685. Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Crèche du Petit-Saconnex. — Exercice du 1^{er} mai 1937 au 30 avril 1938, moyenne des présences 6, nombre de journées 1.743 et des nuitées 495, total des dépenses fr. 4.042, coût par enfant fr. 2,31. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Œuvre de la Goutte de Lait. — En 1938, roulement de 285 enfants, moyenne journalière 155. Dépenses totales fr. 34.273,—. Coût par enfant et par jour 60 cent., dont 36 payés par les mères et 24 par l'œuvre. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Préventorium de la Chapelle-s.-Carouge. — En 1938, nombre de journées 8.104, moyenne des présences 23, dépenses d'exploitation fr. 28.033,25, coût par enfant fr. 3,46. Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Rayon de Soleil. — En 1938, la marche du Rayon de Soleil a été la suivante : nombre d'enfants inscrits 212, nombre de journées 8.993, présences par jour 116, dépenses totales fr. 10.472,—, coût par enfant 1,16. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

ŒUVRES SOCIALES

Armée du Salut. — Bref exposé des comptes des Associations des œuvres sociales de l'Armée du Salut du 1^{er} janvier au 31 décembre 1938 :

a) Hôtellerie pour hommes, Vieux-Billard, 25 : les dépenses d'élévent à fr. 308.965,25, les recettes à fr. 308.898,55, déficit fr. 66,70. Les recettes consistent par la nourriture et les lits fournis aux pensionnaires (fr. 305.953,35) et le produit des dons et collectes (fr. 2.945,20).

b) Maison de rééducation Cottage, 21, Florissant : dépenses fr. 60.499,75, recettes fr. 60.410,80, déficit fr. 88,95. Aux recettes figurent les produits de l'industrie fr. 31.369,—, le montant des pensions fr. 13.907,40, les sommes payées par le personnel pour son entretien fr. 11.233,—, dons, etc. fr. 3.811,40.

c) Hôtellerie femmes, Industrie, 14 : dépenses fr. 19.107,15, recettes fr. 18.004,85, déficit fr. 1.102,30. Aux recettes nous avons fr. 16.308,35 provenant des pensionnaires et fr. 1.696,— des dons et collectes.

d) Maison d'enfants « La Maternelle », Bachet-de-Pesay : dépenses fr. 23.898,59, recettes fr. 21.353,50, déficit fr. 2.545,09. Aux recettes figurent les pensions fr. 13.335,60, l'entretien à charge du personnel fr. 5.144,—, dons, etc. fr. 2.873,90.

Les dépenses totales des Associations des œuvres sociales se montent donc pour Genève à fr. 412.470,74. Subvention de la Ville fr. 500,—.

Association pour le bien des aveugles (Foyer romand) : Cette association a payé en 1938 à 12 ouvriers aveugles fr. 2.756,— pour des sursalaires d'invalidité. Pensions payées à 45 aveugles isolés et participation à la pension de 19 aveugles hospitalisés, fr. 11.362,—. Fourni du travail à 12 ouvriers chaisiers et vanniers qui en ont retiré un gain net de fr. 9.639.— et à 29 dames tricoteuses qui en ont retiré fr. 2.041,—. La valeur du travail confectionné par ces ouvriers aveugles a été de fr. 15.714,—.

Quant au Foyer romand à Chêne-Bougeries, il a hospitalisé en 1938 dix-neuf aveugles âgés et isolés.

Subvention de la Ville fr. 500,—.

Association de la Croix-Rouge genevoise. — Ce groupement ne tenant son assemblée générale qu'en mai, nous n'avons que le rapport sur l'activité de 1937. Au 31 décembre 1937, les dépenses se montaient à fr. 47.127,95 et les recettes à fr. 44.049,90, déficit fr. 3.078,05.

Subvention de la Ville fr. 4.500,—.

Dispensaire antituberculeux. — Voici son activité en 1938 : journées de consultation 180, auscultations 1.576, malades soignés ou suivis par le Dispensaire 2.689, insufflations de pneumo-thorax 558, visites faites par les infirmières du Dispensaire 8.311, malades envoyés aux sanatoria 716, dépense pour séjours de malades en montagne, à la campagne fr. 133.405,10. Dépense totale de l'exercice 1938 fr. 168.004,20.

Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Dispensaire d'hygiène sociale. — Cet organisme relève de la Section genevoise de la Croix-Rouge Suisse. Les comptes de 1938 ne nous sont pas parvenus pour la raison ci-dessus indiquée. Le budget du dispensaire dépasse les 39.000 fr., voici l'activité des infirmières-visiteuses en 1937 : infirmières titulaires 10, total des cas suivis 3.852, total des visites faites 33.030.

Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Dispensaire médical des Eaux-Vives. — Cette institution relève également de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse. Le total des malades soignés au Dispensaire se répartit ainsi : anciens malades 5320, nouveaux cas 1124, total 6444 malades, dont chirurgie 746 anciens, 221 nouveaux ; gynécologie 626 et 86 ; médecine 792 et 190 ; enfants 1373 et 214 ; dermatologie 1157 et 212 ; laryngologie 190 et 142 ; yeux 151 et 55 ; opérations 2 et 4, massages 138 anciens, pas de nouveaux.

Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Home des enfants sourds. — Le rapport de 1938 n'a pas encore paru. Voici toutefois l'activité du Home en 1937 : 47 enfants ont bénéficié du Home, dont 32 comme élèves réguliers. Le cours de lecture labiale a été suivi par 7 élèves des écoles primaires. Le budget de cette institution dépasse les fr. 23.000,—.

Subvention de la Ville fr. 100,—.

Œuvre de l'Asile de la Retraite. — Cet asile est destiné à recevoir les filles-mères avant la naissance de l'enfant. En 1937 il a été dépensé fr. 27.406,09, les recettes se sont élevées à fr. 26.669,95 laissant un déficit de fr. 763,14. Les journées de présence ont été au nombre de 14.352, dont 6.559 chez les adultes et 7.793 chez les enfants. Prix de la journée fr. 1.83 tout compris.

Subvention de la Ville fr. 200,—.

Ouvroir de l'Union des Femmes. — Il nous a été remis le rapport de mai 1938. Le nouveau magasin Fusterie, 5, a fait travailler en 1937, par roulement, 122 ouvrières. L'atelier de la Taconnerie a fourni du travail à 64 chômeuses qualifiées. Le chantier d'Etat pour femmes, soutenu par une allocation de la Confédération, fait remettre en état les vêtements de la collecte du Kilo du chômeur.

Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Sanatorium populaire Genevois. — Extraits du rapport de 1937 : Construction du pavillon « Jeunesse » qui permet de recevoir une centaine d'enfants dans des conditions exceptionnellement favorables. Réalisation de l'équilibre financier, possibilité d'envisager les améliorations et transformations depuis longtemps espérées. Au 31 décembre 1937, le bilan présente un actif de fr. 539.733,30 contre un passif de fr. 539.455,—, laissant un solde actif de fr. 278,30. Les dépenses d'exploitation se montent à fr. 262.523,90 et les recettes à fr. 198.744,60, excédent largement couvert par les subventions, cotisations, etc. Le nombre des journées se décompose comme suit : colonie, 7.252, pensionnaires 40.918, employés 14.458, prix de revient de la journée fr. 1,59. Au cours de 1937, il y eut 252 entrées dont 96 au Sanatorium, 75 au Pavillon des enfants et 81 au Pavillon Vincent, et 257 sorties, dont 98 au Sanatorium, 78 au Pavillon des enfants et 81 au Pavillon Vincent.

Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Société des Samaritains. — Activité de la société en 1938 : Dispensaire, 263 malades, 2779 consultations, opérations diverses, 365 cas. Postes de secours, 48 répartis dans les écoles et locaux divers, 3220 cas. Services sanitaires, 20 services pour réunions sportives, promotions, incendies et divers, 182 cas. Soins à domicile, 1417 visites, 62 cas. Vaccinations, 28 antidiphthériques, 32 antivarioliques. Total des cas traités 3829. D'octobre à décembre, les cours élémentaires de soins d'urgence ont été suivis par 180 élèves.

Subvention de la Ville, fr. 750,—.

CHAPITRE IV

HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE

Ce Service comprend également les naturalisations et options

Chef de Service : M. Marcel DÉPRAZ

PERSONNEL. — A fin décembre 1938 : 45 employés réguliers et temporaires (1932 : 58), (1933 : 54), (1934 : 52), (1935 : 48), (1936 : 48), (1937 : 46).

a) HALLES ET MARCHÉS

Halles (marchés permanents). — A fin décembre, il y avait en location :

Halle de l'Île : 72 cases à 68 négociants, 20 greniers à 20 locataires. En outre, à la même date, il y avait en location 14 compartiments de la chambre froide (8 grands et 6 petits).

Halle de Rive : 54 cases et magasins à 51 négociants.

Après la décision du Tribunal fédéral, rejetant le recours des intéressés, relativement à la loi du 3 octobre 1936 (interdiction aux grandes entreprises de pratiquer la vente dans les halles), un certain nombre de cases sont devenues vacantes dès le 1^{er} avril.

Le 24 octobre, il a été procédé à une vente aux enchères publiques, par huissier judiciaire, des objets abandonnés dans les halles ou mis en fourrière sur les marchés. Cette vente a eu lieu à la halle de l'Île. Un avertissement paru dans la Feuille d'avis officielle a précédé la dite vente.

Marchés. — Les marchés au détail ont eu lieu comme auparavant depuis 6 h. $\frac{1}{2}$ ou 7 h. (selon les saisons), jusqu'à 13 h. 30. Les marchés de gros (primeurs et maraîchers) ont eu lieu depuis 5 ou 6 h. (selon les saisons) jusqu'à 8 h. ou 9 h. Le temps nécessaire à l'évacuation des marchés n'est pas compris dans ces horaires.

Au cours de l'année, il a été loué 2.571 emplacements sur les marchés de gros et détail des quatre arrondissements. Chaque location a donné lieu à la signature d'un engagement de location dit « abonnement », valable jusqu'à la fin de l'année en cours.

A fin décembre, les livres totalisaient 1.340 personnes ou sociétés, titulaires de places et possédant un ou plusieurs abonnements sur nos marchés, pour des jours divers.

En ce qui concerne l'attribution de places sans abonnement, c'est-à-dire « au jour le jour », contre paiement au ticket, il a été renouvelé 806 cartes de légitimation et délivré 289 nouvelles cartes. A fin décembre, les cartes valables en 1938 s'élevaient à 1.095.

Le placement des locataires sans abonnement a été effectué par les agents municipaux, conformément à l'article 17 du règlement des marchés, lesquels ont assumé la perception des droits de places au moyen de 78.892 tickets (de fr. 0.10 à fr. 2.—).

Comme auparavant, le public et les vendeurs sur les marchés de gros et détail, ont pu utiliser pendant toute la durée des marchés les balances romaines mises à leur disposition. Ces appareils sont au nombre de 17.

Les améliorations effectuées sur les marchés soit pour l'indication et la numérotation des emplacements, la prolongation de l'éclairage et la signalisation concernant les véhicules, ont été maintenues pendant toute l'année.

Des parcs réservés aux véhicules des marchands ou des acheteurs, sur les marchés de gros et détail ont été aménagés, notamment pour les marchés Helvétique, place de l'Ile, quai des Moulins, Coutance et Grenus.

Afin de pouvoir parquer les chars attelés venant sur l'ensemble du marché bd. Helvétique, il a été aménagé un emplacement sur l'extrémité du Pré-l'Evêque, avec fixation de piquets et chaînes.

L'application de la décision du Conseil administratif du 2 mars 1934 (réapprovisionnement interdit aux vendeurs non domiciliés dans le canton), a été surveillée et a donné lieu à plusieurs avertissements.

Par suite d'un important travail de réfection au pont des Frises, les locataires des marchés quai des Moulins, côté Rhône, ont dû subir un déplacement pendant plusieurs semaines.

L'Office vétérinaire cantonal a décidé, le 16 novembre, de ne plus accorder de nouvelles autorisations pour la vente de viandes sur les marchés en plein air, soit : volailles, gibiers, poissons, charcuterie, conformément à l'art. 71 de l'ordonnance fédérale du 26 août 1938, avec entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1939.

Sur la demande de l'administration municipale, des dispositions d'application fixant la portée pratique de cette décision seront prochainement promulguées.

Du 16 au 26 décembre, les marchands de sapins ont été installés sur les emplacements précédemment fixés, soit: Grand-Quai et quai Gustave Ador, place Chapelle Anglaise, Plainpalais côté avenue du Mail et Rond-Point des Charmilles. Il a été attribué 45 emplacements d'une superficie totale de 2.548 m².

Conformément au règlement du 15 mars 1935, les places prévues pour les marchands posticheurs, ont été attribuées sur différents endroits, aux 36 personnes ayant obtenu l'autorisation. Pour la perception des droits de places, les agents municipaux ont délivré 1.498 quittances.

Les prix pratiqués sur les marchés de gros et détail ont été relevés hebdomadairement et ont permis d'établir les 52 mercuriales envoyées à différents services officiels, notamment au Service fédéral du contrôle des prix, selon la nomenclature officielle fédérale qui comprend le relevé des prix de 116 denrées.

La décision du Conseil administratif du 9 février 1937, créant l'obligation d'une plaque-enseigne pour tous les vendeurs des marchés en plein air, a été mise en application dès le 1^{er} janvier 1938.

Sur l'ensemble des marchés et pendant toute leur durée, les agents municipaux ont dû effectuer :

- a) le placement des marchands abonnés,
- b) l'attribution des places vacantes ou non occupées par les abonnés,
- c) la perception des abonnements (par trimestre),
- d) la perception des droits de places au jour le jour (tickets),
- e) la surveillance pour l'application des diverses prescriptions contenues au règlement des marchés.

De nombreuses observations ont été adressées à des locataires ne respectant pas ces prescriptions réglementaires, notamment dans les cas ci-après : malpropreté des places occupées, inobservation de l'horaire, disputes entre marchands, dépassement des limites de places, prix non affichés ou annoncés bruyamment, plaques-enseignes non exposées.

Dans 429 cas, ces observations n'ayant pas été respectées, les agents municipaux ont dû établir des procès-verbaux de contraventions.

Comme auparavant, il a été mis gratuitement plusieurs emplacements de marchés à la disposition de l'Union des femmes, pendant les mois d'hiver, lui permettant de recueillir des marchandises à répartir à des familles nécessiteuses.

En outre, quelques emplacements ont été accordés, une ou deux fois dans l'année, à des ouvriers de paroisses, pour vente de lainages, etc.

Les agents municipaux ont procédé à 70 mises en fourrière de corbeilles, caisses, paniers, contenant des légumes et fruits, abandonnés pendant l'année, sur les marchés de gros et détail. Dans un certain nombre de cas, qui n'ont pas donné lieu à retrait par les propriétaires, les marchandises périssables (environ 140 kg.) ont été données à des œuvres de bienfaisance.

b) ENQUÊTES

Au cours de l'année, il a été procédé à 4.388 enquêtes.

Les enquêteurs de 1^{re} classe (en civil), en ont effectué 682, notamment celles concernant les naturalisations, les demandes d'emplois et autres enquêtes importantes.

Les agents municipaux ont procédé à 3.706 enquêtes qui ont nécessité 9.513 heures de travail (moyenne 2 h. 34').

La répartition de toutes les enquêtes s'établit comme suit :

<i>Administration fédérale</i> (militaire) :	Total
Aspirants officiers et sous-officiers	20
Assurance militaire	30
Certificats d'indigence (pour chaussures et sous-vêtements)	108
Commissariat central des guerres	1
Dispenses de cours	78
Justice militaire.	37
Subsides militaires	378
Taxes militaires.	43
D. A. P.	4
	—
	699
Office fédéral industrie, arts et métiers (Berne) :	
Statistiques mensuelles des prix de denrées	12
	—
	12
<i>Administration cantonale</i> :	
Département de justice et police :	
Demandes d'assistance judiciaire.	515
	—
	515
Département du travail, hygiène et assurances sociales :	
Assistance publique médicale (débiteurs)	81
Assurance scolaire.	142
Caisse cantonale d'assurance contre le chômage	88
Office cantonal de placement	9
Services du chômage	8
	—
	328
<i>Administration municipale</i> :	
Bibliothèques (recherches de livres et amendes)	88
Comptabilité (contentieux)	2
	—
	90
Conseil administratif (Secrétariat) :	
Attestations diverses.	50
Attestations pour caisses chômage	55
	—
	105
Candidats sapeurs-pompiers.	23
Candidats sauveteurs auxiliaires.	6
Certificats d'indigence	121
Recherches d'adresses	113
Demandes d'emplois.	45
Demandes secours école plein-air	43
Demandes pour Fonds divers	4
Renseignements divers.	73
	—
	428
à reporter.	2177

	Report	2.177
Halles et Marchés :		
Recherches d'adresses	4	
Renseignements sur débiteurs	22	
	—	26
Loyers et Redevances :		
Locations d'appartements, etc.	145	
Plaintes de locataires	15	
Renseignements sur débiteurs	26	
Service immobilier.	283	
	—	469
Naturalisations :		
Préavis municipaux	189	
Dossiers soumis au Conseil municipal.	99	
	—	288
Service social :		
Allocations familles nombreuses.	86	
Demandes de secours	905	
Assurance scolaire.	265	
	—	1.256
<i>Divers :</i>		
Autorités suisses, cantonales et communales :		
Renseignements divers	119	
Autorités étrangères :		
Renseignements divers	5	
Légations et consulats :		
Recherches d'adresses	4	
Hôpitaux et asiles suisses :		
Renseignements sur situation	37	
Postes suisses :		
Renseignements sur pensionnés	7	
	—	172
	Total	<u>4.388</u>

La préparation avec enquêtes, des dossiers de naturalisation concernant le Conseil municipal, a donné lieu à l'établissement de 10 listes soumises à cette autorité.

L'envoi des listes de candidats aux membres du Conseil municipal et les formalités relatives au retour des dossiers au Département de l'intérieur, ont été effectués par notre Service.

Les déclarations d'option, en application de la convention franco-suisse du 29 juillet 1879, ont été enregistrées par notre Service, soit :

- 10 déclarations définitives (6 jeunes gens , 4 jeunes filles).
- 6 avis de situation.

En mars, il a été procédé à la vérification des états militaires de fournitures des chevaux, avec pointage auprès des inspecteurs du bétail. De nouveaux formulaires ont été entièrement établis, avec indication des teneurs de contrôle, délégués à la fourniture et conducteurs de chevaux.

En septembre, il a été procédé au recensement des viticulteurs ayant subi un préjudice, par suite de dégâts à leur vigne, en vue de l'action de secours officiels.

Notre Service a établi le projet de liste de 2.010 jurés qui a été soumise à l'approbation du Conseil municipal le 22 avril et destiné au Département de l'intérieur.

Les enquêteurs civils ont été chargés de l'établissement des statistiques mensuelles des prix des denrées, pour l'Office fédéral du travail, pour l'élaboration des normes du coût de la vie.

Pendant les mois de novembre et décembre, les agents municipaux ont été chargés de remettre, sur place, aux propriétaires ou concierges de tous les immeubles situés dans la commune de Genève, des instructions officielles de l'organisme de la Défense aérienne passive.

Ce travail a nécessité la remise de 6.816 cartables-instructions. La distribution a continué après fin décembre 1938.

c) SURVEILLANCE

Les agents municipaux, gardes de promenades et gardes de halles ont relevé 883 contraventions aux lois et règlements cantonaux ou municipaux.

Ces procès-verbaux ont donné lieu à : 814 paiements d'amendes, 9 annulations, 60 transmissions à l'autorité judiciaire pour suites légales. Au total 883.

Les contraventions concernant les halles et marchés s'élèvent à 429.

Celles concernant les Promenades et parcs à 454, se répartissant comme suit : 260 pour circulation à bicyclette, 119 chiens non tenus en laisse, 18 dégâts aux fleurs et arbres, 19 jeu de football, 38 diverses.

Les avertissements adressés au public, dans de nombreux cas, ne sont pas compris dans cette statistique.

Ensuite de la demande qui lui en a été faite, en 1937, par le Conseil administratif, le Conseil d'Etat a, en date du 26 mars 1938, pris l'arrêté suivant, modifiant les articles 3 et 4 du règlement de police sur la conservation des monuments, édifices et objets d'utilité ou de décoration publiques du 21 janvier 1879, modifié le 10 janvier 1896 :

« ART. 3. — Il est interdit d'introduire ou de laisser circuler, dans les promenades, quais-promenades, ou parcs de la Ville de Genève, des chiens non tenus à l'attache.

« ART. 4. — Les contrevenants aux articles qui précèdent seront passibles des peines de police, « sans préjudice des peines plus fortes, en cas de délit, et des dommages-intérêts. »

Il a été trouvé par les agents municipaux, gardes de promenades et d'autres personnes, 97 objets qui ont été transmis au Service cantonal des objets trouvés ou remis à leur propriétaire. En cas de non réclamation, la remise de ces objets aux personnes qui les ont trouvés s'effectue conformément à la loi.

La surveillance de tous les parcs et promenades publics a été assurée par sept gardes, secondés pendant les mois d'été par des agents municipaux. Ces derniers effectuent plusieurs rondes nocturnes par semaine.

L'horaire des gardes de promenades est établi de façon à diminuer les heures de présence pendant les mois d'hiver, afin de les augmenter pendant les mois d'été au cours desquels la surveillance est beaucoup plus intense.

En plus des promenades, les gardes et agents municipaux doivent assurer la surveillance du Jardin botanique pendant l'été et celle du B.I.T. les dimanches et jours fériés.

Depuis 1938, le parc Barton s'est ajouté aux autres promenades dont la surveillance incombe à notre personnel.

La surveillance effectuée par les agents municipaux pendant toutes les représentations, concerts et autres manifestations ayant eu lieu au Grand-Théâtre et au Victoria-Hall a été assurée comme précédemment avec le personnel en grande tenue.

Les agents municipaux ont effectué 85 services de surveillance, entre minuit et 6 h., au cours des bals organisés dans les salles communales des Eaux-Vives, Plainpalais, Môle et Faubourg.

De nombreux services ont été assurés, notamment au parc La Grange, Théâtre et Palais Eynard pour des manifestations, réceptions, fêtes des écoles, congrès, expositions, cérémonies diverses, champ de foire de Plainpalais, Palais des Expositions, etc.

Trois services importants ont été effectués par le corps des agents municipaux, pendant le Grand-Prix Suisse des motos (17 juillet), le meeting des canots automobiles (6-7 et 8 août) et la fête de nuit (7 août).

Les agents municipaux ont effectué la surveillance au cours des 177 concerts payants et gratuits qui ont eu lieu à la promenade du Lac, aux Bastions et sur d'autres emplacements, au cours de l'été.

Le contrôle des personnes autorisées à acheter à l'étal de basse boucherie, rue Guillaume-Tell, a été effectué chaque samedi, de 7 h. à 11 h.

CHAPITRE V

SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS

Chef de Service : Major William KELLER

Effectif du bataillon :

Etat-Major	3 hommes.
Poste permanent	16
Compagnie 1 — Eaux-Vives	63
Compagnie 2 — Cité Rive droite	66
Compagnie 3 — Cité Rive gauche.	56
Compagnie 4 — Petit-Saconnex	82
Compagnie 5 — Plainpalais.	91
Total	377 hommes.

Répartition de l'effectif :

Officiers	23
Officiers médecins.	5
Sous-officiers	70
Appointés.	25
Sapeurs.	254
Total	377 hommes.

Nomination :

Le 11 novembre 1938, lieutenant Pierre Thévoz, promu au grade de premier-lieutenant.

A. **Poste permanent**

Interventions :

Le Poste permanent a été alarmé 727 fois, totalisant 1.628 présences.

A. — Service du feu :	Incendies	Feux de cheminées	Fausse alertes	Interventions	Totaux Présences
Ville de Genève.	111	88	88	287	844
Chêne-Bougeries	3	2	1	6	20
Carouge	15	10	1	26	103
Lancy	5	2	—	7	25
Communes rurales.	3	—	—	3	24
France.	1	—	—	1	7
Totaux	138	102	90	330	1.023
B. — Fermeture de concessions d'eau *				115	141
C. — Fermetures de concessions de gaz *				10	26
D. — Sauvetages de vies humaines *				40	82
E. — Inondations *				133	162
F. — Interventions diverses *				94	179
G. — C.G.T.E. *				5	15
Total général				727	1.628

* pour tout le canton.

Travaux :

Revision, entretien et réparation du matériel de secours contre l'incendie :

	Bâtiments	Lances	Tuyaux en mètres	Extincteurs
Edifices officiels et divers	104	535	12.330	291
Service du feu. Ville de Genève.	—	—	8.250	—
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	104	535	20.580	291

En outre, il a été procédé à l'inspection du matériel de secours contre l'incendie dans 89 bâtiments divers.

B. Compagnies

Récapitulation des services :	Nombre	Présences
Incendies	22	181
Gardes	1.609	3.038
Exercices obligatoires	12	2.176
Exercice volontaire	1	10
Ecole de recrues.	1	22
Inspection des bouches à eau	1	58
	<hr/>	<hr/>
<i>Incendies :</i>	1.646	avec 5.485 présences.

a) *Alarmes des compagnies :*

	Présences
5 janvier, chemin Ferrier 51, feu de droguerie	69
27 décembre, chemin de la Cuisine 11, feu de menuiserie	56

b) *sans alarme :*

20 interventions	56
	<hr/>
	181 présences.

Service de préservation :

	Services	Présences	Rondes
Théâtre.	74	370	—
Amis de l'Instruction.	21	42	7
Casino de St-Pierre.	23	46	15
Casino-Théâtre	214	428	81
Cercle de l'Union	13	26	6
Cinapol.	473	579	120
Comédie	200	400	81
Ecole des Asters.	8	16	—
Ecole des Crêts	4	8	1
Ecole de St-Jean	9	18	3
Ecole de Sécheron	3	6	1
Kursaal.	155	310	26
Palais des Expositions	136	226	73
Salle Caecilia	8	8	1
Salle Carry	12	24	1
Salle du Conseil Général	26	74	16
Salle des Eaux-Vives.	42	84	21
Salle du Faubourg.	18	22	12
Salle du Môle	43	48	24
Salle de Plainpalais	73	187	27
Salle de la Réformation.	5	10	3
Services divers.	49	98	38
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux	1.609	3.038	557

Communes rurales :

Le 26 juin, notre service a assuré le service du feu sur le territoire de la commune de Vandœuvres ; le 10 juillet sur celui du Grand-Sacconnex ; le 12 juillet sur celui de Coligny et le 4 septembre sur celui de Vernier.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Relevé des causes d'incendies. — 40 imprudences, 20 courts-circuits, 14 accidentelles, 11 inconnues, 9 cheminées fissurées, 6 retours de flammes, 3 combustions spontanées, 2 fourneaux surchauffés, 2 vices de construction, 1 criminelle, 1 calorifère défectueux, 1 fuite de gaz, 1 chiffons calcinés. Total : 111 incendies.

Détail des interventions diverses sur tout le canton. — 21 pannes d'ascenseurs, 19 objets divers menaçant de tomber sur la chaussée, 16 chauffages centraux surchauffés, 16 refoulements d'égouts, 10 émanations de gaz et d'acides, 4 soufrages d'appartements, 3 explosions de cuisinières à gaz et chambres de bains, 3 collisions, 1 enlèvement de pigeons morts, 1 éclairage d'un arbre. Total : 94 interventions.

Exercices. — Les exercices obligatoires ont eu lieu comme suit : 25, 27 février et 2, 6, 9, 13 mars ; 14, 21, 23 septembre et 2, 5, 9 octobre.

Rondes et piquets. — Le corps des officiers a régulièrement assuré le service des rondes dans les salles de spectacles, soit 565 services ; ainsi que le service de piquet les dimanches et jours de fêtes avec 132 présences.

Entretien des dépôts et du matériel. — Le nettoyage du matériel après exercices et incendies a nécessité 196 présences. L'entretien des dépôts a nécessité 500 présences. Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction des hommes.

Bouches à eau du Service du feu. — Au 31 décembre 1938, le nombre des bouches à eau s'élève à 1.637, y compris les bouches installées au cours de l'année.

SAUVETEURS-AUXILIAIRES

Sections :	Effectifs au 31-12-38	Services	Présences
EAUX-VIVES	35	11	280
CITÉ R.G. ET R.D.	64	31	629
PETIT-SACCONNEX.	35	12	288
PLAINPALAIS.	39	20	298
	—	—	—
Totaux	173	74	1.495

L'effectif de la section Cité a augmenté d'une unité, de même que celui de la section Plainpalais. Dans chaque section les services ont été suivis avec régularité et bonne volonté.

CHAPITRE VI

SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS

Chef de Service : M. Marcel LADÉ

A. SPECTACLES POPULAIRES ET CONCERTS

1. *Concerts gratuits d'été*

Onze harmonies et fanfares et quatre sociétés chorales ont donné pendant l'été, le jeudi soir et le dimanche matin, 33 concerts gratuits organisés par la Ville. Ils ont eu lieu en presque totalité à la promenade du Lac (21) et aux Bastions (7).

Plusieurs autres corps de musique ont tenu à donner des concerts sous le patronage de la Ville : Union instrumentale de la police genevoise, Union accordéoniste mixte, Fanfare du régiment 3, Corps de musique de Saint-Imier et Fanfare de trompettes de Saint-Vallier.

L'Orchestre symphonique, ensemble de 44 musiciens chômeurs, a continué à jouer cet été à la promenade du Lac. Ses 132 concerts ont obtenu un succès très appréciable.

Des concerts de carillon ont été préparés par l'administration municipale pour les fêtes patriotiques. C'est M. R. Vuataz qui a fonctionné comme carillonneur.

2. *Concerts payants en plein air*

L'Harmonie Nautique, la Landwehr, la Lyre et l'Elite ont donné sept concerts payants à la promenade du Lac.

3. *Concerts d'hiver*

A quatre grands concerts, des places, aux prix de 75 centimes et 1 franc, ont été réservées par l'Orchestre de la Suisse romande pour le public des représentations populaires de la Ville.

En janvier, un concert gratuit de la Musique municipale et des Chœurs de la Société de musique symphonique, dirigé par MM. Bodet et Paychère, a eu lieu sous les auspices du Conseil administratif dans la grande salle de Victoria-Hall.

4. *Représentations théâtrales populaires*

Le public de condition modeste est venu toujours extrêmement nombreux aux représentations populaires de comédie organisées par la Ville.

Voici chronologiquement énumérées ces représentations données au Grand-Théâtre :

- 10 janvier : *Le Million*, de Georges Berr et Marcel Guillemaud, par La Comédie.
22 janvier : *Martine*, de Jean-Jacques Bernard, et *Pot-au-feu*, de Jean-Bard, par la Compagnie Jean-Bard.
7 février : *Madame est avec moi*, de Pierre Veber, par La Comédie.
15 février : *Le Cyclone*, de W. Somerset Maugham, par le Studio d'art dramatique.
28 février : *Faisons un rêve*, de Sacha Guitry, et *Dimanche*, de Claude-Roger Marx, par La Comédie.
6 mars : *Monsieur Vernet*, de Jules Renard, et *La folle journée*, d'Emile Mazaud, par la Compagnie Jean-Bard.
18 mars : *Léopold le bien aimé*, de Jean Sarment, par les comédiens du Syndicat des artistes suisses.

- 29 octobre : *L'Artiste*, de R. Tœpffer, *Croquis romand*, de Jean Artus, et *Les Quiproquos*, de R. Tœpffer, par la Compagnie Jean-Bard.
- 18 novembre : *Il manquait un homme*, de Félix Gandéra, par les comédiens du Syndicat des artistes suisses.
- 2 décembre : *Le Beau Navire*, de Jean-Bard, par la Compagnie Jean-Bard.
- 9 décembre : *La Comtesse et son Valet*, de Pierre Chaîne, par La Comédie.
- 19 décembre : *L'Ecole des pères*, de R.-L. Piachaud, par La Comédie.

5. Orchestre de la Suisse romande

Les dirigeants de la Société suisse de radio-diffusion ayant admis le principe d'un seul orchestre pour la Suisse romande et la Société des Emissions Radio-Genève ayant entrepris la construction d'une maison de la radio, des démarches ont été faites pour l'attribution au studio genevois de la subvention des P. T. T. en faveur d'un ensemble symphonique romand. Elles ont heureusement abouti, puisque la Société suisse de radio-diffusion a adopté le plan élaboré par M. Ernest Ansermet sur la question de l'orchestre radiophonique.

L'Orchestre romand, association coopérative de musiciens, a fait place dès la saison 1938-39 à la Fondation de l'Orchestre de la Suisse romande. Cette fondation offre des garanties bien plus certaines que l'organisme auquel il succède.

Au cours de ces vingt dernières années, la Ville de Genève n'a cessé d'entourer l'Orchestre romand de sa sollicitude. Elle s'est efforcée, en lui allouant des subventions relativement importantes et en lui concédant divers avantages, de maintenir dans notre cité cette institution de haute valeur artistique. Elle accordera à l'avenir une aide égale au nouvel ensemble qui est le principal élément de la vie musicale genevoise. L'orchestre transformé a un effectif de 84 musiciens pour tous les grands concerts donnés d'octobre à fin mars.

Le Conseil administratif a consacré 10.000 francs pris sur le fonds Galland destiné au développement de l'art musical à la constitution du capital de départ de la fondation. Il a été entendu qu'en cas de dissolution de la fondation cette somme ferait retour à la Ville.

La collaboration la plus utile demeurera assurée entre le nouvel orchestre permanent et le Grand-Théâtre.

Le Conseil administratif est représenté dans le comité de la fondation par deux de ses membres, MM. les conseillers Noul et Unger.

La liste des concerts donnés dans notre ville démontre l'importante activité du grand orchestre genevois :

- 15 janvier : Victoria-Hall, direction Erich Schild, participation du Caecilien Verein de Soleure ; solistes : M^{mes} Vigier, soprano, Lina Falk, alto, et M. Panzera, baryton.
- 26 janvier : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : M^{me} Magda Tagliafero, pianiste.
- 9 février : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : M^{me} Ida Haendel, violoniste.
- 16 février : Conservatoire de Musique, direction Baud-Bovy.
- 22 février : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : M. Walter Giesecking, pianiste.
- 5 mars : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : M. F. Capoulade, violoniste.
- 9 mars : Grand-Théâtre, direction Ansermet, solistes : M. André de Ribaupierre et M^{lle} Madeleine Gonser, violonistes.
- 19 mars : Victoria-Hall, direction Erich Kleiber.
- 9 septembre : Palais des Nations, direction Bruno Walter.
- 12 octobre : Grand-Théâtre, direction Ansermet.
- 26 octobre : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : M. Nathan Milstein, violoniste.
- 9 novembre : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : M. R. Serkin, pianiste.
- 23 novembre : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : M. Ch. Panzera, baryton.
- 7 décembre : Victoria-Hall, direction Fritz Busch.
- 21 décembre : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : M^{lle} Blanche Honegger, violoniste.

Le 23 mars, l'Orchestre a prêté son concours pour un concert de la Société de Chant Sacré.

B. GRAND-THÉÂTRE

La subvention municipale pour des spectacles au Théâtre a été portée à fr. 51.000,—, la Ville versant ainsi directement fr. 28.000,— à la Société romande de spectacles et fr. 23.000,— à l'Orchestre de la Suisse romande pour des services d'orchestre assurés à cette Société.

Le Conseil administratif a renouvelé pour les saisons lyriques 1937-38 et 1938-39 la concession de l'exploitation consentie à la Société romande de spectacles dont tous les efforts tendent constamment à assurer aux représentations d'art lyrique les conditions les meilleures. Le tableau ci-dessous indique le détail de l'activité de notre scène municipale et il donne un aperçu de l'importance du travail effectué par cette Société :

1 ^{er} et 2 janvier en matinée et en soirée :	<i>Rio Rita</i> (Société Romande de spectacles).
6 janvier :	Récital de M. André Ségovia, guitariste, au profit de la Croix-Rouge nationaliste espagnole.
19 et 21 janvier :	<i>Mireille</i> (S. R. S.).
2 et 4 février :	<i>Othello</i> (S. R. S.).
12 (soirée) et 13 février en matinée et en soirée :	<i>Valses de Vienne</i> (S. R. S.).
18 février :	Gala de danse Serge Lifar, au bénéfice du Comité genevois d'aide aux enfants d'émigrés.
19 février matinée et soirée :	<i>Athalie</i> (Conservatoire de musique) une représentation pour les élèves de l'enseignement secondaire et une représentation publique sous le patronage de la Société romande de spectacles.
27, 28 février et 1 ^{er} mars :	<i>Lohengrin</i> (S. R. S.).
4 mars :	Gala de danse de M. et M ^{me} Sakharoff.
15 et 17 mars :	<i>Mârouf</i> (S. R. S.).
17 mars en matinée :	Théâtre du Petit-Monde.
24 septembre et 1 ^{er} octobre :	Spectacle de danse de Trudi Schoop et sa Compagnie.
6 et 8 octobre :	<i>Manon</i> (S. R. S.).
15 et 16 octobre :	<i>Dernière Valse</i> (S. R. S.).
1 ^{er} et 19 octobre :	<i>L'Artiste</i> et <i>Les Quiproquos</i> , par la Compagnie Jean-Bard.
28 et 30 octobre :	<i>Samson et Dalila</i> (S. R. S.).
5 et 6 novembre :	<i>Paganini</i> (S. R. S.).
17 et 19 novembre :	<i>Boris Godounof</i> (S. R. S.).
1 ^{er} et 3 décembre :	<i>Thaïs</i> (S. R. S.).
16 et 17 décembre :	<i>Les Cloches de Corneville</i> (S. R. S.).
31 décembre :	<i>Rip</i> (S. R. S.).

Outre ces 40 spectacles, dont 30 de la Société romande, il convient de noter 6 concerts symphoniques, 12 représentations populaires, 10 réceptions officielles et la séance de tirage de la Loterie romande.

Jeu d'orgue. — La modernisation de l'ancien éclairage de scène comprend deux parties distinctes : en premier lieu, le remplacement des appareils de commande et de réglage désuets et peu pratiques ; en second lieu, l'adjonction d'appareils appropriés à une transformation du plateau, tels qu'appareil à nuages, lanternes d'horizon, projecteurs divers, nouvelles herse, projecteurs d'avant-scène, etc.

L'importance des frais qu'exige la transformation complète a conduit le Conseil administratif à prévoir plusieurs étapes. La première étape a consisté avant tout dans la transformation générale du jeu d'orgue, la construction d'une cabine métallique et l'aménagement de transfo-régulateurs. C'est donc par une transformation du jeu d'orgue qu'ont débuté les travaux de changement de l'équipement électrique de la scène.

Le nouveau régulateur permet le réglage simultané des trois couleurs existantes avec une très grande facilité (blanc, rouge et bleu). Il permettra d'ajouter dès qu'on le voudra une quatrième cou-

leur. Avec l'ancienne installation, on passait de bas à plein feu en 16 degrés ; avec la nouvelle, on a une graduation en 100 degrés facilitant la réalisation et le repérage des effets lumineux les plus variés.

Un tableau moderne de commande construit par la maison Gardy a succédé à l'ancien tableau. Il comporte tous les appareils relatifs aux commandes de l'éclairage scénique (interrupteurs, fusibles, lampes de signalisation, etc.).

Les résistances ont été remplacées par des transfo-régulateurs moins fragiles et de dimensions beaucoup plus réduites facilitant un contrôle permanent.

L'aménagement du jeu d'orgue a été fait au cours de l'été par A.E.G. et le Service de l'électricité. Cette première étape présente entre autres des avantages pratiques du fait que l'opérateur n'a aucune peine à obtenir et repérer l'effet cherché et économiques puisqu'il n'est plus nécessaire d'absorber en pure perte de l'énergie dans des résistances accessoires.

Mais cette première étape implique une deuxième qui aura pour effet d'aménager d'une façon moderne et répondant aux exigences actuelles de mise en scène la scène elle-même, vieillotte aujourd'hui. D'ailleurs cette transformation est rendue nécessaire par le vieillissement des installations électriques qu'il serait urgent de mettre en harmonie avec la réglementation fédérale régissant ces sortes d'installations. Il pourrait y avoir un certain danger à laisser ces choses en l'état. Le Conseil municipal sera appelé à se prononcer prochainement sur des projets à l'étude en ce moment.

Installation de radio-diffusion. — L'aménagement de deux cabines de radio-diffusion et d'une cabine de projection pour l'éclairage de scène a été effectué cette année. La transmission de nos spectacles paraît avoir donné satisfaction tant aux points de vue technique qu'artistique justifiant ainsi l'aménagement de ces cabines.

Bibliothèque. — Il a été sorti de la bibliothèque pour :

a) *Musique symphonique :*

	Partitions	Parties	Piano et chant	Total
Orchestre de la Suisse romande et Radio-Genève	268	14.000	8	14.276
Conservatoire de musique	30	1.200	—	1.230
Orchestre symphonique d'été	80	3.200	10	3.290
				Total 18.796

b) *Musique lyrique (opéras) :*

	Partitions	Parties	Piano et chant	Brochures	Total
Société romande de spectacles	—	—	150	25	175
Orchestre symphonique d'été	15	750	15	—	780
Sociétés diverses	2	80	4	—	86
					Total 1.041

La bibliothèque a reçu la visite de nombreux professeurs, chefs d'orchestre, chanteurs, journalistes, etc. venus pour se renseigner et consulter des ouvrages de théâtre et de musique.

La Ville s'est entendue avec la direction de Radio-Genève pour l'emploi des matériels d'orchestre de la bibliothèque du Théâtre pour les concerts de l'Orchestre Radio-Suisse romande. La Radio remettra gracieusement à la bibliothèque les matériels qu'il lui sera nécessaire d'acquérir.

Entretien du bâtiment. — Voir le chapitre XVIII « Service immobilier et des bâtiments. »

Théâtre de La Comédie. — Comme habituellement le Conseil municipal a voté la subvention attribuée à La Comédie. Mais cette scène a rencontré ces dernières années des difficultés financières grandissantes et malgré des dispositions nouvelles il ne semble pas qu'aujourd'hui la situation se soit améliorée très sensiblement.

Le problème posé par la Comédie ne doit pas échapper aux autorités municipales et il apparaît comme nécessaire à l'avenir de prendre de nouveaux arrangements. Sans doute, le Conseil administratif et le Conseil municipal devront s'occuper de ce problème intéressant tous ceux qui se passionnent pour l'art dramatique.

C. VICTORIA HALL

La grande salle a servi à 30 concerts, 7 conférences, 44 cultes de l'Association chrétienne évangélique, 8 de M. le pasteur Guénin, 7 cérémonies de « promotions » et 54 répétitions diverses.

De plus, dès le mois d'octobre, elle a servi de grand studio à la Société des émissions Radio-Genève pour 94 répétitions et concerts diffusés de l'Orchestre Radio Suisse Romande qui est maintenant l'Orchestre de la Suisse romande. Cette utilisation est provisoire, la Radio faisant construire au boulevard Carl Vogt.

Les conditions de location de cette salle sont très favorables actuellement. Cependant, la situation générale ne facilite pas l'organisation d'importantes manifestations artistiques.

L'orgue du Victoria Hall a subi des travaux de restauration.

Pour tous les travaux d'entretien de l'édifice, voir le chapitre XVIII « Service immobilier et des bâtiments ».

D. KURSAAL

La saison d'été du Kursaal, dont voici le tableau des programmes, s'est ouverte vendredi 20 mai et s'est achevée dimanche 18 septembre.

Semaines		Jours	Spectacles
1 ^{re}	Rina Ketty, Miller & Reading, trio Daley, les Molinoff, etc.	7	8
2 ^{me}	Paolo, Ballet Wronska, Bedini Tafani Troupe, Jimmy & Charlie, etc.	7	8
3 ^{me}	Joan Warner, Weeno, Bravo & Gody, Gerlys & Lydia, Pierre, Albert & Gita, etc.	7	8
4 ^{me}	Maria Valente et ses enfants, Oréval, Barbey, José & Patricia, les Zengano, etc.	7	8
5 ^{me}	Géo Dorlis, Guy Berry, les Gars de la Chanson, Félovis, etc.	7	8
6 ^{me}	« Encore des Folies », revue de Roger Lacoste	7	8
7 ^{me}	Reine Paulet, Ada & Eddie Daros Trio, Daniel Clérice, Georges Bastia, etc.	7	8
8 ^{me}	Germaine Lix, Max Martel, d'Anselmi, Little Jack & Baby, etc. . .	7	8
9 ^{me} et 10 ^{me} , 16 ^{me} , 17 ^{me} et une partie de la 18 ^{me}	« La Revue des revues », de Jean Valmy et Robert Valaire	31	36
11 ^{me}	Pierre Jacob, les Omanis, King Kong Perdue, Edith Piaf, etc. . .	7	8
12 ^{me}	« Cœurs au Soleil », comédie musicale de Jean Badès, Amy Châtelain et Guy Romanée	7	8
13 ^{me} et 14 ^{me}	« Ma belle Marseillaise », opérette-revue de Marc-Cab, Tutelier, Audiffred et Sellers	14	16
15 ^{me}	10 Atlacatl, Eastern Bros, The three Rays, Julien, etc.	7	8
		122	140

soit 9 semaines de music-hall	= 72 représentations
3 » d'opérettes	= 24 »
1 » revue Lacoste	= 8 »
4½ » revue Jean Valmy	= 36 »

122 jours = 140 représentations.

Au début de l'année 1938, l'ancien conseil d'administration du Kursaal a été remplacé dans sa totalité.

La Nouvelle société pour l'exploitation du Kursaal de Genève, société anonyme, a, dans l'assemblée générale extraordinaire du 17 mai, porté son capital de 63.000 à 80.000 francs. La même assemblée a, de plus, adopté de nouveaux statuts adaptés à la législation nouvelle. Elle a élu un nouveau conseil d'administration dont tous les membres sont de nationalité suisse et qui est composé de MM. William Henssler, Edouard Sommer, Albert Gsell, Auguste Derouand, Marcel Soudan, Emile Comte, Adolphe-Emile Grauer, René-Paul Valloton, Ernest Rive, Charles Paquin, Philippe Albert et Charles Comisetti. Le comité de direction est formé par MM. William Henssler, président, Auguste Derouand, administrateur-directeur, Edouard Sommer, Albert Gsell et Marcel Soudan.

Dans sa séance du 23 novembre 1938, le Conseil administratif a adopté une convention modifiant celle passée avec la Société le 23 janvier 1935.

Le prix de location est ramené à cent francs annuellement. La Ville abandonne le loyer des vitrines, le pourcentage sur la location des salles pour des expositions et prend à sa charge les frais de consommation d'électricité et de gaz jusqu'à concurrence de 14.000 francs par an, ainsi que les frais de garde de sapeurs-pompiers.

La Société s'oblige à payer à la Ville, après déduction du prélèvement de 25% prévu par la législation fédérale :

- a) 5% du solde brut de toutes les recettes de jeux lorsque ce solde sera supérieur à 125.000 francs.
- b) un supplément de 20% sur l'excédent éventuel du solde brut de toutes les recettes annuelles de jeux au delà de 300.000 francs.

La Société s'engage à exploiter le théâtre d'été pendant 4 mois à dater de la première quinzaine de mai.

CHAPITRE VII

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur : H. DELARUE

PERSONNEL. — Dès le 1^{er} janvier M. Henri DELARUE est entré en fonction comme directeur et M. Auguste BOUVIER comme sous-directeur.

Dépenses pour acquisitions et reliure

Il a été dépensé pour acquisitions et reliure :

I. Imprimés :

a) Ouvrages neufs	fr. 7.485,95	
b) Ouvrages d'occasion	» 553,75	
c) Suites	» 8.140,55	
d) Périodiques	» 20.279,—	fr. 36.459,25

	Report	fr. 36.459,25
II. Manuscrits	»	1.126,30
III. Estampes et portraits	»	174,25
		<hr/>
		fr. 37.759,80
IV. Reliure	»	13.860,25
		<hr/>
	Total	fr. 51.620,05

Ces dépenses ont été couvertes par :

I. Crédit prévu au budget :

a) Intérêts du Fonds Brunswick	fr. 9.620,—	
b) Allocation de la Ville	» 24.380,—	
c) Allocation de l'Etat (selon convention)	» 7.000,—	
d) Taxe universitaire (versement de l'Etat)	» 4.000,—	fr. 45.000,—
		<hr/>

II. Ressources extra-budgétaires :

e) Allocation de la Société médicale	fr. 1.000,—
f) Intérêts du Fonds Moynier (Société Académique)	» 784,30
g) Prélèvement sur réserve « Taxe universitaire »	» 4.135,75
h) Prélèvement sur « Dons et legs »	» 700,—
	<hr/>
Total	fr. 51.620,05

A cette somme s'ajoutent les achats effectués par :

a) le « Fonds Disdier » (don de l'Université)	fr. 1.568,65
b) le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque.	» 4.000,—
c) la Faculté de médecine	» 4.498,—
d) le Fonds Gomarini	» 2.886,35

Département des imprimés

ACCROISSEMENT.

	Volumes	Brochures	(incl. brevets)	Thèses et pièces acad.	Cartes
Dons	2.705	8.657	(6.625)	11.319	187
Achats	1.787	93	—	—	—
Remis par cinq sociétés suivant convention	574	—	—	—	190
	<hr/>				
Totaux	5.066	8.750	(6.625)	11.319	377

CATALOGUE. — 2.776 ouvrages, 1.369 brochures et 2.071 thèses d'universités suisses et étrangères et 416 volumes de la bibliothèque de La Grange ont été catalogués.

1.745 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 11.300 fiches et le catalogue par matières de 10.360.

CONSULTATION. — Outre les jours fériés, la Salle Naville et la Salle Moynier ont été fermées du 8 au 31 août. Le service de la Salle de lecture a été transféré dans la Salle Naville pendant les travaux de réfection qui ont duré du 18 juillet au 10 octobre.

Salle de lecture. — En 284 jours, 31.059 volumes ont été communiqués à 1.193 personnes. Ces chiffres comprennent :

1^o Service de la journée : 284 jours, 16.077 demandes d'ouvrages et 30.347 volumes communiqués. Moyenne par jour : 69 demandes et 120 volumes.

2^o Service du soir (20 à 22 h.) : 130 séances, 712 volumes communiqués. Moyenne par séance : 8 lecteurs et 6 volumes.

Il a été délivré 710 nouvelles cartes d'entrée, dont 273 à des étudiants.

Salle Ernest Naville. — 284 jours, 7.103 consultations par 370 personnes, 3.851 volumes et documents différents communiqués¹.

Salle Moynier (périodiques). — 280 jours, 3.552 consultations (dont 1.616 par des étudiants). Moyenne par jour : 13 lecteurs (dont 6 étudiants).

PRÊTS ET EMPRUNTS A L'EXTÉRIEUR. — 26.760 volumes ont été prêtés à domicile, à Genève, à 2.054 personnes (dont 901 étudiants).

1.755 volumes ont été prêtés à 33 bibliothèques et institutions suisses et 56 volumes à 17 bibliothèques à l'étranger.

La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 342 volumes de 39 bibliothèques genevoises, 825 volumes de 33 bibliothèques et institutions suisses d'autres cantons, et 80 volumes de 23 bibliothèques de l'étranger.

Pour le service du prêt interurbain, la Bibliothèque a reçu 2.378 cartes de demandes d'autres bibliothèques suisses, dont elle a fait suivre 1.204 ; elle en a adressé de son côté 886.

La BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT, ouverte tous les jours (sauf la période du 1^{er} au 31 août), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 28 lecteurs par jour et a prêté à domicile 2.287 volumes.

DONATEURS. — 307 particuliers ont donné 484 volumes et 642 brochures et pièces diverses. 476 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 2.221 volumes, 7.962 brochures et pièces diverses (dont 6.625 brevets), et 11.319 thèses et pièces académiques.

PRINCIPAUX DONNÉS. — La Bibliothèque a reçu entre autres les dons suivants :

M. ASPER, 25 volumes.

M. Aug. BOUVIER, 72 volumes et 35 brochures.

M. E. HELLMULLER (Nyon), 33 volumes.

M. Ch. YUNG, 81 volumes.

M. Ed. FAVRE, 77 volumes et 28 brochures.

La SOCIÉTÉ DES NATIONS, 9 ouvrages de valeur.

FONDS AUXILIAIRE et FONDS GOMARIN, 234 volumes et 4 brochures, provenant de la bibliothèque de M. Alfred BOISSIER (ouvrages d'assyriologie, etc.).

Le FONDS DISDIER, 112 volumes.

¹ Ces chiffres comprennent aussi la consultation des manuscrits, des ouvrages de la Réserve et des Archives J.-J. Rousseau.

Département des manuscrits et des estampes

A. MANUSCRITS

CONSULTATION. — En 284 jours, 723 volumes et documents ont été distribués en 1.634 fois à 109 personnes.

9 manuscrits ont été prêtés à 4 bibliothèques ou archives suisses et à 1 bibliothèque étrangère. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 50 manuscrits de bibliothèques et archives suisses ou de l'étranger.

Archives J.-J. Rousseau. — 57 consultations par 14 personnes, 347 volumes et documents communiqués.

DONS. — 13 personnes et 3 institutions ont donné ou déposé 52 volumes, recueils et pièces.

ACHATS. — 41 volumes, documents et recueils, comprenant entre autres 1.780 lettres.

PRINCIPAUX DONS ET ACHATS. — *Dons* : De Madame BEDOT-DIODATI, 16 lettres d'Alex. Agassiz, Alph. de Candolle, Ch. Darwin, Herm. Fol, C. Mateucci, Rich. Owen, Carl Vogt, etc, à F.-J. Pictet-de la Rive et à Camille Pictet.

Du Dr Jacques OLTRAMARE, une lettre de J.-J. Rousseau à Pierre Mouchon, 1762.

De Madame F.-F. ROGET, un recueil de lettres adressées à Samuel Romilly par Bérenger, David Chauvet, M^{me} Gautier-De Lessert, Lord Lansdowne, Mirabeau, W. Wilberforce, etc., et 14 lettres de Miss Edgeworth à Peter-M. Roget.

M. Claude SEIPPEL a déposé le manuscrit de « Les deux Frances », par P. Seippel.

ACHATS. — Deux poèmes genevois en patois savoyard (XVIII^e siècle). Les lettres de J.-J. Rousseau à Augustin Lenieps (copie authentique d'originaux la plupart disparus). 28 volumes et dossiers provenant des archives de la famille De Luc. Des lettres de M^{me} Denis, du Général Dufour, de Necker, Petit-Senn et Pradier.

B. PORTRAITS, ESTAMPES, etc.

CONSULTATION. — 55 personnes différentes.

La Salle Lullin et le Musée J.-J. Rousseau ont été visités par 800 personnes.

DONS. — 8 personnes et 1 institution ont donné 69 pièces.

ACHATS. — 28 pièces.

1.200 fiches ont été rédigées pour le catalogue.

Le portrait d'Auguste Reverdin, déposé en 1932 par l'Université, a été rendu à cette dernière, qui l'a attribué à la Polyclinique.

Le Musée Rousseau s'est enrichi d'un portrait de Rousseau, d'après Gérard, acquis par la Société J.-J. Rousseau (en déc. 1937).

DÉPARTEMENT DES CARTES

CONSULTATION. — 6 personnes différentes.

ACCROISSEMENT. — 377 cartes, dont 190 du Service topographique fédéral, à Berne.

Divers

TRAVAUX. — Le Service des bâtiments a libéralement fait profiter la Bibliothèque des crédits dont il disposait ; il a pris à sa charge le renouvellement complet de la Salle de lecture qui faisait pauvre figure à côté des locaux transformés les années précédentes. Tout l'appareillage électrique a été changé. Les tables ont été couvertes de linoléum. La verrière a été refaite de façon à donner

plus de clarté et à permettre une aération dont le défaut se faisait, dans la saison chaude, péniblement sentir. Un nouveau velum d'un maniement plus facile a été posé. Cinq bustes de plâtre ont été nettoyés et patinés. Pendant ces travaux qui ont duré du 18 juillet au 10 octobre, le service a été transféré dans la Salle Ernest Naville. En outre, en divers bureaux, 9 fenêtres ont été pourvues de stores extérieurs. L'éclairage du hall d'entrée et celui de la Salle Ami Lullin ont été transformés. 206 mètres de rayons ont été posés dans des locaux qui n'en étaient pas encore pourvus. Le mur du magasin en sous-sol de l'aile nord, détérioré pendant les travaux de l'année précédente par des infiltrations, a été recrépi. L'ancienne soute à charbon a été transformée en un local utilisable. Pour assainir les sous-sols, les cours ont été colassées et un puits fissuré, cause de véritables inondations, a été réparé.

EXPOSITION. — Une exposition d'estampes, dessins et photographies de la haute ville a occupé pendant toute l'année une partie des vitrines de la Salle Ami Lullin.

PUBLICATIONS. — *Catalogue des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau qui se trouvent à Genève* ; rédigé par Fernand AUBERT. Genève, 1938. (Extr. revu et augmenté des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, t. XXIV, 1935.)

Fernand AUBERT : *A propos de l'iconographie de Bèze : un portrait peu connu*. (*Genava*, t. XVI, p. 138-142 ; t. XV, p. 200-205.)

CHAPITRE VIII

BIBLIOTHÈQUES ET SALLES DE LECTURE

A. BIBLIOTHÈQUE MODERNE

Directrice : M^{lle} Hélène RIVIER

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1938 le stock des livres a passé de 11.251 à 12.385 volumes ; dans ce chiffre ne sont pas inclus ni les volumes de périodiques, ni les volumes de la Section des jeunes.

Donateurs. — 18 personnes ont donné 34 volumes.

Dépenses pour acquisitions, reliure et entretien du stock. — Il a été dépensé fr. 7.193,10 pour l'achat de 1.100 volumes, fr. 1.413,10 pour les périodiques et journaux quotidiens, fr. 9.612,15 pour la reliure et l'entretien du stock. Au cours de l'année, nous avons dû retirer 913 volumes usagés dont 145 ont été remplacés, et 768 reliés à neuf.

Emprunteurs. — Au 31 décembre 1938 nous avons 10.860 lecteurs inscrits pour le prêt des livres à domicile. Ce chiffre se décompose comme suit :

Inscriptions des adultes au 31 décembre 1937 . . .	8.393
Inscriptions des enfants au 31 décembre 1937 . . .	1.211
Nouvelles inscriptions en 1938	1.514
Radiations, départs, décès, etc.	258

Prêts. — En 294 jours ouvrables il a été prêté 117.916 volumes (contre 113.346 en 1937). Ce chiffre comprend 13.128 volumes de la Section des jeunes. La moyenne journalière de prêts a été de 401 volumes, alors qu'elle était de 380 en 1937.

Ce qui a été lu :	1937	1938	%	(% en 1937)
0. Généralités	972 volumes	890 volumes	0,8	(0,9)
1. Philosophie	2.117 »	1.783 »	1,7	(2,1)
2. Religion	1.205 »	1.318 »	1,2	(1,2)
3. Sciences sociales	2.640 »	2.585 »	2,4	(2,7)
4. Philologie	1.065 »	1.261 »	1,2	(1)
5-6. Sciences pures et appliquées	11.303 »	12.240 »	11,7	(11,4)
7. Beaux-arts et arts récréatifs	5.358 »	5.509 »	5,3	(5,5)
8. Littérature (romans non compris)	8.182 »	8.627 »	8,2	(8,2)
9. Histoire	6.087 »	5.854 »	5,6	(6,1)
91. Géographie et voyages	9.749 »	9.634 »	9,3	(9,8)
B. Biographies	10.405 »	10.479 »	10,1	(10,4)
R. Romans	40.686 »	44.608 »	42,5	(40,7)

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

Emprunteurs. — A fin 1938 nous avons 1.356 enfants inscrits pour le prêt des livres à domicile. Nous avons eu 283 nouvelles inscriptions, par contre 93 enfants ont quitté la bibliothèque et 45 ont passé dans la Section des adultes.

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1938 le stock des livres a passé de 1.601 à 1.770 volumes.

Acquisitions et reliure. — Il a été dépensé fr. 400,— pour les acquisitions et fr. 280,— pour la reliure. En outre 115 volumes usagés ont dû être reliés à neuf. Le Département de l'instruction publique nous a versé une subvention de fr. 600,—.

Prêts. — Durant l'année 1938, soit en 50 jeudis, nous avons prêté 13.128 volumes (contre 13.577 en 1937), ce qui représente une moyenne de 263 volumes par jeudi.

Ce qui a été lu :	1937	1938	%	(% en 1937)
Vulgarisation	2.137 volumes	2.048 volumes	15,6	(15,8)
Histoire et voyages	1.256 »	1.016 »	8	(9,3)
Biographies	626 »	627 »	4,8	(4,6)
Contes et légendes	2.053 »	1.921 »	14,6	(15,1)
Romans	7.505 »	7.516 »	57	(55,2)

Société des amis de la bibliothèque. — Durant l'année 1938, il a été prêté 502 clichés à projections lumineuses. Le travail de classement a été continué; 1.079 fiches ont été établies (contre 536 en 1937).

B. BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE

(rue des Alpes ; place de la Madeleine ; Plainpalais ; Servette ; Crêts du Petit-Saconnex)

Conservateur : M. E. DUJARDIN.

I. BIBLIOTHÈQUES

Prêt à domicile. — Le nombre des volumes sortis s'est élevé, en 1938, à 253.592 contre 257.886 en 1937.

Les 253.592 livres sortis en 1938 se répartissent ainsi :

Alpes	44.566 en 1938, contre	46.285 en 1937	dimin. globale pour ces 3 bi- bliothèques : 8.134 volumes
Madeleine	80.519 » » »	83.408 » »	
Plainpalais	62.750 » » »	66.276 » »	
Servette	56.037 » » »	52.928 » »	augm. glob. pr ces 2 biblio- thèques : 3.840 volumes
Crêts du Petit-Saconnex	9.720 » » »	8.989 » »	

Le pourcentage, par catégories de livres sortis, continue de varier, selon les bibliothèques.

On peut s'en rendre compte par le tableau suivant :

	Alpes	Mad.	Plainp.	Servette	Crêts
1. Romans	83 %	72 %	71 %	62 %	95 %
2. Documentaires	17 %	28 %	29 %	38 %	5 %

Détail des documentaires

Histoire et biographies	6 %	12 %	9 %	12 %	3 %
Géographie et voyages	3 %	5 %	4,6 %	6 %	2 %
Autres catégories	8 %	11 %	15,4 %	20 %	—

La rubrique « autres catégories » comprend les sports, les arts, les sciences, l'histoire littéraire, le théâtre, la poésie, la philosophie, etc...

Acquisitions et reliure. — Les dépenses relatives à ces 2 postes se répartissent comme suit :

1. *Acquisitions.*

Journaux et revues	fr.	1.021,60
1482 livres neufs	»	3.817,90
708 livres d'occasion	»	1.087,35
Total		fr. 5.926,85

En outre, 75 donateurs ont offert 314 volumes.

2. *Reliure.*

Revues	fr.	819,70
Volumes	»	6.279,20
Total		fr. 7.098,90

Total des dépenses pour acquisitions et reliure fr. 13.025,75

Le crédit de fr. 3.000, alloué à l'extraordinaire, pour remplacement de volumes en mauvais état, est compris dans cette somme globale de fr. 13.025,75. Il a permis de renouveler et d'augmenter le stock de livres de la bibliothèque de la Madeleine.

Inscriptions et radiations. — On a enregistré, au cours de l'année, pour les 5 Circulantes, 1793 nouvelles inscriptions. Après déduction de 1327 radiations (départs, décès), le total des lecteurs inscrits et fréquentant régulièrement nos bibliothèques s'élevait, au 31 décembre 1938, à 10.540, en augmentation de 466 sur l'année 1937.

Ces 10.540 lecteurs se répartissent ainsi :

	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Alpes	1.056	764	34	1.854
Madeleine	2.040	1.066	68	3.174
Plainpalais	1.462	1.362	111	2.935
Servette	1.163	1.098	34	2.295
Crêts du Pt-Saconnex	198	80	4	282
Total	5.919	4.370	251	10.540

II. SALLES DE LECTURE

a) RUE DES ALPES.

Nouvelles inscriptions. — On a enregistré, cette année, 65 nouvelles inscriptions de lecteurs réguliers, munis de la carte d'identité. Ils se répartissent ainsi :

20 Genevois, 37 Confédérés et 8 Etrangers.

Fréquentation. — Le nombre des entrées, en 1938, s'est élevé à 46.474.

b) RUE DE CAROUGE.

Nouvelles inscriptions. — On a enregistré 18 nouvelles inscriptions de lecteurs réguliers, munis de la carte d'identité. Ils se répartissent ainsi :

1 Genevois, 12 Confédérés et 5 Etrangers.

Fréquentation. — Le nombre des entrées s'est élevé, en 1938, à 18.234.

CHAPITRE IX

MUSÉES ET COLLECTIONS

A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Commissions. — Nous avons enregistré avec regret le décès de M. Ernest NAEF, membre de la commission archéologique et historique, et celui de M. John PLOJOUX, membre de la commission de la fondation Milliet.

Statistique des entrées :

	1937	1938
Entrées payantes	3.137	2.622
Entrées gratuites	82.618	66.337
	85.755	68.959
Total		

Ajouter à ce chiffre 11.927 entrées gratuites, se répartissant comme suit :

- 1.047 élèves des écoles primaires et privées,
- 181 » des écoles professionnelles,
- 114 » de l'école des Arts et Métiers,
- 233 » de l'école des Beaux-Arts,
- 1.481 » de l'école secondaire des jeunes filles,
- 4.495 » du Collège,
- 20 » d'écoles suisses,
- 5 » d'écoles étrangères,
- 431 étudiants des cours universitaires,
- 695 entrées aux cours et conférences,
- 1.675 entrées au cinéma scolaire,
- 1.550 entrées diverses : expositions, cartes d'étude, membres de sociétés artistiques, etc.

11.927 entrées

	1937	1938
soit, au total : visiteurs et auditeurs .	99.983	80.886

Visites scolaires. — Cette année encore, les visites des écoles ont été fort nombreuses. Nous constatons avec satisfaction la fréquentation journalière des salles d'exposition et de la bibliothèque par les élèves du Collège aux heures de leurs récréations.

Cinéma scolaire. — Quatre causeries avec projection de films sonores ont été organisées par le Département de l'instruction publique, pour les élèves des écoles primaires. 850 élèves ont assisté à ces séances, qui ont eu lieu dans la salle de conférences du Musée.

Visites et congrès. — Les participants au centième anniversaire de la fondation de la Société d'histoire et d'archéologie se sont réunis dans la salle de conférences et ont visité ensuite les collections archéologiques, historiques et la galerie lapidaire.

Cours et conférences. — Comme les années précédentes, les Musées et Collections ont collaboré à l'organisation, dans leurs services, de cours et de conférences qui ont tous été très appréciés par de nombreux auditeurs. Nous avons enregistré au Musée d'Art et d'Histoire 1.045 auditeurs aux conférences et 435 aux cours.

Ventes. — La vente des diverses publications, cartes postales, photographies, etc., a produit la somme de fr. 1.331,70, contre fr. 1.527,40 en 1937.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Travaux d'ateliers. — Jusqu'à la réouverture du Musée Ariana, le 28 mai, le personnel des ateliers a été occupé à la transformation des salles et du mobilier, ainsi qu'à l'installation de collections. Notre personnel a exécuté de nombreux travaux analogues au Musée d'Art et d'Histoire à notre entière satisfaction.

Archéologie. — Nous avons restauré de nombreuses pièces du legs J.-A. Holzer et de nos anciennes séries. M. A. Vidoudez, luthier, a révisé la collection des instruments de musique anciens et en a réparé quelques-uns.

Salle des armures. — Revision des armes provenant de fouilles, en vue de leur conservation. La collection des uniformes a été minutieusement inspectée et entretenue au campfire.

Arts décoratifs. — La collection des montres anciennes a été installée dans une vitrine-table, permettant une meilleure exposition des objets.

Prêts à l'extérieur. — Le Musée a prêté, avec l'assentiment du Conseil administratif, les œuvres suivantes :

- au Kunstverein de Winterthur : Heyland, « Bouquet de fleur » ;
 - à la Biennale de Venise : B. Menn, « Grève du lac », « Le Marécage » ; A. Tœpffer, « Les environs de Genève » ; J.-L. Agasse, « Portrait de M. Audeoud-Fazy » ; P. Pignolat, « Au bord de l'Aire » ; H. Berger, « Paysage de neige », « Portrait de l'artiste » ;
 - au Musée des Beaux-Arts, à Berne : F. Hodler, « Guerrier luttant », « Guerrier blessé », « La Mère Royaume » ;
 - Exposition, à Paris : La peinture française du XIX^e siècle en Suisse : J.-B. Corot, « Jeune baigneur », « Paysage vu de Châtelaine » ;
 - Exposition Art et Armée, à Lucerne : F. Hodler, « La Bataille de Morat ».
- Soit au total : 14 tableaux.

En outre, quelques tableaux provenant des dépôts ont été remis dans les divers services de l'administration municipale et cantonale.

EXPOSITIONS

Nous avons organisé les expositions suivantes :

- 15 janvier-15 février, galerie des Beaux-Arts : Œuvres de graveurs et dessinateurs autrichiens des XIX^e et XX^e siècles.
- 16 juillet-14 août, galerie du rez-de-chaussée : Art populaire sarde.

20-27 novembre : Travaux d'élèves pour la Bourse Lissignol.

7-15 décembre : Documents et souvenirs de l'Escalade de 1602.

22-30 décembre : Travaux d'élèves pour la Bourse Galland.

L'exposition des dessinateurs et graveurs autrichiens des XIX^e et XX^e siècles, placée sous le haut patronage de S. E. M. le baron de Pflügl, ministre d'Autriche, a été ouverte officiellement par le Conseil administratif.

Cette année encore, l'exposition des souvenirs et documents de l'Escalade de 1602, organisée avec la collaboration de la Bibliothèque publique et universitaire, de la Compagnie de 1602 et du Service du Vieux-Genève, a suscité un vif intérêt parmi les visiteurs et dans les écoles. Le samedi 10 décembre, à 15 h., M. A.-E. ROUSSY, maître au Collège et président de la Compagnie de 1602, a fait une causerie suivie par un nombreux auditoire, dans la salle des Armures et du Vieux-Genève.

Nous avons enregistré, du 7 au 15 décembre, 11.613 entrées, contre 6.887 en 1937.

BIBLIOTHÈQUE

	1938	1937
Lecteurs	4.392	5.092
Volumes et portefeuilles consultés	5.309	7.459

Les collégiens, au nombre de 1.736, ont fréquenté assidument la bibliothèque aux heures des récréations.

La bibliothèque s'est enrichie de 146 volumes et brochures, soit :

acquisitions	91	volumes
dons	26	»
périodiques	29	»

Echanges. — Nous avons reçu 170 publications émanant de sociétés savantes, de bibliothèques suisses et étrangères.

Beaux-Arts. — La disposition générale des salles n'a pas été modifiée, sauf quelques changements nécessités par le placement des nouvelles acquisitions, notamment dans la salle italienne, à laquelle a été donné le nom de salle J.-A. HOLZER.

Archéologie. — Le transfert des porcelaines et des faïences au Musée Ariana a libéré la salle 19 et une partie de la Galerie Fol. La première a reçu le legs Holzer (stucs et meubles de la Renaissance italienne) et a pris le nom de son généreux donateur. La seconde a été remaniée. Les vitrines des vases antiques ont reçu de nouvelles étoffes aux tons clairs.

A la salle égyptienne, nous avons installé deux nouvelles vitrines pour recevoir la collection de tablettes cunéiformes acquises de M. Alfred Boissier.

Les objets provenant des fouilles de La Praille ont été installés dans une vitrine à la salle préhistorique.

Arts décoratifs. — La salle n° 7 a été affectée momentanément aux œuvres de Carlos Schwab, précédemment à l'Ariana.

Bâtiments. — Le Service des bâtiments a fait nettoyer et remettre en état les cheminées d'air chaud et de ventilation de la galerie des Beaux-Arts. Les infiltrations d'eau de pluie ont nécessité à plusieurs reprises des réparations au vitrage et au revêtement en zinc de la toiture. Tôt ou tard, pour éviter des dégâts plus considérables, ce revêtement devra être remplacé par une couverture en cuivre.

Jardin sur cour. — Le Service des parcs et promenades a réalisé cette année une heureuse décoration du hall d'entrée et du massif autour du bassin de la cour.

RESTAURATION, CONSERVATION

Beaux-Arts. — La collection léguée par J.-A. HOLZER nous est parvenue dans un état qui nécessitait d'importantes restaurations. Tous les tableaux étaient repeints. M. G. Castres a procédé à leur nettoyage, sous la surveillance du Conservateur et avec toute la prudence nécessaire. Plusieurs d'entre eux, après le nettoyage, sont apparus comme de véritables ruines ; il eût été contraire aux méthodes scientifiques et à la conscience artistique d'en tenter la restauration ; nous les avons donc placés dans nos dépôts, où ils constituent des documents intéressants.

Quelques œuvres cependant, relativement bien conservées, ont été restaurées et exposées dans nos salles. Ce sont :

DOMENICO GHIRLANDAJO (1449-1494) : Portrait présumé de Giovanna degli Albizzi. Cette peinture était repeinte au point qu'elle paraissait être une œuvre d'un faussaire du XIX^e siècle. La peinture originale est apparue sous trois couches de repeints, un peu fatiguée, mais ne portant que quelques blessures peu importantes. Le panneau était mangé des vers, au point que nous avons dû transposer la peinture sur un panneau nouveau. M. G. Castres s'est acquitté de la tâche qui lui a été confiée d'une manière qui mérite tous les éloges. Avant la restauration, il était impossible d'attribuer cette œuvre à Ghirlandajo ; après la restauration, l'attribution au grand maître florentin ne fait plus aucun doute. C'est une des pièces les plus précieuses de nos collections.

STEFANO DA ZEVIO (1393-1450) : « La Vierge et l'Enfant » ; restauration moins difficile et fort bien réussie.

PESELLINO (1422-1457) : « Devant de coffre de mariage », peint sur cuir collé sur bois. Tableau très repeint qui, après nettoyage, a pu être fort bien remis en état.

BARNABA DA MODENA (fin du XIV^e siècle). « La Vierge et l'Enfant », entièrement repeint, nettoyé et restauré.

BERNARDINO LUINI, (vers 1475-1533.) « La Vierge et l'Enfant », très repeint. Cette œuvre était primitivement peinte sur bois ; elle a été, avant de nous parvenir, transposée sur toile, travail fort mal fait qui nous a obligé de la remettre sur un panneau neuf.

En dehors des pièces de la collection J.-A. Holzer, M. G. Castres a restauré les œuvres suivantes :

A. MUNIER-ROMILLY (1788-1875). Deux portraits au pastel. Enlevé les champignons. — A.-J.-E. HERMENJAT. « Paysage ». — SÉBASTIEN BOURDON (1616-1671). « Les Joueurs de dés ».

Prêts à l'extérieur. — 232 publications ont été remises en prêt, dont 76 à la Bibliothèque publique et universitaire.

Reliure. — Nous avons fait relier 78 volumes, dont 53 périodiques.

Publicité. — Profitant de la réouverture du Musée Ariana et de l'Exposition municipale, nous avons intensifié la publicité, soit par des affiches, soit par des cartes-horaires illustrées répandues en assez grand nombre à Genève et dans les environs.

ANNEXES DU MUSÉE

A. *Promenade du Pin, n° 5.* — Les locaux de l'entresol et du 1^{er} étage, qu'occupait depuis 1928 l'Institut des hautes études internationales, ont été libérés dès janvier 1938. L'Institut a été installé dans l'ancienne villa Barton à Sécheron, propriété de la Confédération. La grande salle du 2^{me} étage a été utilisée, comme les années précédentes, pour des conférences organisées par la Société d'histoire et d'archéologie. Les collections d'estampes et d'archives du Vieux-Genève, au 2^{me} étage, les bibliothèques archéologique et numismatique au 3^{me}, sont accessibles au public les jours et heures fixés par l'horaire du Musée.

B. *Halle de la Maison de Ville.* — Les canons et pièces d'armures exposés sous les voûtes sont entretenus régulièrement, chaque semaine, par le personnel des ateliers.

C. *Villa romaine.* — Nous avons fait exécuter cette année des travaux de remise en état des fondations romaines, en vue de les préserver des intempéries. Les abords ont été recouverts de mâchefer.

B. MUSÉE RATH

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Le Musée Rath a été fermé pendant les mois de janvier et février pour des travaux de réfection intérieure des salles.

Les salles d'exposition ont été concédées durant dix mois de l'année, aux artistes et groupements suivants :

		Entrées	Recettes
Mars 3/20 :	H. Duvoisin, J. Morard, J. Verdier et exposition de la maquette officielle de la vieille ville	3.530	fr. 176,15
Mars 26/Avril 10 :	M ^{me} Jacobi-Bordier, MM. J. Jacobi et P. Perrelet	2.697	» 256,55
Avril 23/Mai 8 :	A. Benoit di Stetto, P. Decarli, W. Liengme et H. Meylan	3.016	» 212,20
Mai 14/29 :	M ^{me} et M. Cila d'Aïre, H. Coppel et P. Neri	1.648	» 96,95
Juin 18/Août 14 :	Exposition municipale des Beaux-Arts	4.252	» 175,70
Septembre 3/25 :	Exposition internationale d'art sacré	4.695	» 323,60
Octobre 1/23 :	Exposition posthume de P.-E. Vibert (1875-1937)	1.993	» 84,30
Novembre 8/27 :	Salon de la Lumière	46.750	» 106,90
Décembre 3/24 :	François Gos, A. Rothenberger, H. Theurillat	2.474	» 186,30
	Totaux	71.055	fr. 1.618,65
		1938	1937
	Entrées payantes	1.665	2.337
	Entrées gratuites	69.390	36.520
	Totaux	71.055	38.857

Le produit net des entrées (fr. 901,—), le pourcentage sur les ventes (fr. 717,65) se sont élevés à fr. 1.618,65 contre fr. 4.963,25 en 1937. Le droit des pauvres est supporté par les visiteurs.

Le Salon de la lumière et l'Exposition municipale des Beaux-Arts, placés sous les auspices du Conseil administratif, ont été inaugurés officiellement par les autorités municipales.

C. MUSÉE ARIANA

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Pendant les premiers mois de 1938, nous avons activé les travaux d'aménagement des salles et des collections, et le musée, entièrement transformé et rénové, a été inauguré le 28 mai par le Conseil administratif.

Nous avons publié le « Catalogue du Musée Ariana » et mis en vente diverses photographies et cartes postales des principales œuvres exposées.

Récapitulation des entrées et ventes :

	Entrées	Recettes		Total
		Entrées	Ventes	
Mai, réouverture le 28	1.312	4,—	64,50	68,50
Juin	1.654	56,50	73,55	130,05
Juillet	1.967	94,—	67,75	161,75
Août	2.438	209,—	84,40	293,40
Septembre	1.845	136,—	57,30	193,30
Octobre	1.554	54,50	13,55	68,05
Novembre	702	2,—	2,60	4,60
Totaux	11.472	fr. 556,—	fr. 363,65	fr. 919,65
Entrées payantes				1.472
Entrées gratuites				10.000
Total				11.472

D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Parc Mon Repos

Directeur : M. le Professeur Eugène PITTARD

La commission du Musée d'ethnographie s'est augmentée d'un membre. Elle comprend aujourd'hui : M. le conseiller administratif Marius NOUL, président ; MM. Eugène PITTARD, directeur du Musée ; Lucien BRUNEL ; Th. BURNIER, missionnaire ; André CHAIX, délégué de la Société de géographie ; Emile CONSTANTIN ; le D^r Alec CRAMER ; René GOUZY ; Marcel GROSJEAN ; Gustave MAUNOIR ; Raoul MONTANDON, délégué de la Société auxiliaire du Musée d'ethnographie ; Emile UNGER, député et conseiller administratif.

Les donateurs sont : M^{me} BUDIN ; M^{lle} D^r Josette DEBARGE ; MM. Albert CHOISY ; GROSJEAN-DORIER ; Philippe JUNOD ; Edmond ROCHETTE ; Jean ROMIEUX. Nous les remercions très vivement pour la part active qu'ils ont prise au développement de nos collections.

Celles-ci se sont enrichies, en cette année 1938, de 353 objets. Ce sont les départements de l'Afrique et de l'Amérique du Sud qui ont connu le plus grand apport d'objets.

Afrique. — 1 grand masque et 2 petits masques en bois, 1 petit masque en bronze, Côte d'Ivoire ; 4 velours du Kassaï, Congo Belge, achat Bruxelles ; 4 coupes en bois sculpté, travail moderne, Ba Ronga, 2 statuettes de femme pilant le manioc, 1 panier d'exorciste, « Nibi Ndja », 3 louches en bois, noir et blanc, 2 grandes cuillers en bois « Nkombe », 1 canne à poignée anthropomorphe, 1 coupe en fibres de palmier, 1 chasse-mouche, 1 morceau d'écorce utilisé pour faire des liens, 1 anneau en bois, 1 briquet indigène en bois, 2 paquets de fibres d'Hibiscus, 1 mortier en bois épais, rouge, et très lourd, 1 plat en terre cuite, noire, Thonga, 1 éventail en bambou, 1 grand fruit séché, Zambèze, don de M. Philippe Junod ; 3 paniers en fibres de palmier « Hwama » (1 Ronga, 1 Ba Ronga, 1 Thonga), 2 « Njaba » en fibres tressées, provenant de la baie de Delagoa, 2 « Nhluto », petites passoires pour la bière, 1 « Ndjaba » petit panier en fibres tressées, Shangaan of Inhambane, appelé « Ba-Tswa », 3 plats en vannerie (1 « Ndjewane » Ronga, 1 Kandou, Thonga du Bas Limpopo, 1 Thonga de Bilene), 1 sac en fibres tressées « Hwama » avec poignée de suspension, Ba Ronga, 1 filtre ou grand plat creux « Shirundju » Bilene, 1 plat en fibres de palmier « Linlelo », Ba Ronga, objets faisant partie des anciennes collections de H.-A. Junod, don de M. Philippe Junod ; 1 boîte en écorce, cousue, « Byery », Gabon, achat Paris ; 1 hotte de femme, en fibres de palmier, Cameroun, don du D^r J. Debarge ; 1 siège servant également de boîte, Congo Belge, achat Bruxelles ; 1 manche de chasse-mouches du village Bonu, sous-tribu Nzipri, 1 hache en pierre, dite pierre de tonnerre, 6 cuillers en bois, aux manches sculptés, Baoulé, 1 anneau en ivoire, Saundi, 1 anneau en graine de palmier « Akjnebo » du village Bendekuassikro, 1 collier en lamelles arrondies de coquilles d'escargots, 1 lot d'objets démonstratifs de la sculpture sur bois, provenant du village Begbissou, sous tribu Yaouré : 1^o « Zamlé » première phase de la sculpture d'un masque, 2^o deuxième phase, 3^o troisième phase, 4^o masque terminé, 5^o gros ciseau en fer, emmanché, pour trancher le bois, 6^o hache du sculpteur « Soma », utilisée pour la première phase, 7^o petite hache du sculpteur, utilisée avec un grand couteau, pour la deuxième phase, 8^o petit couteau en bronze à cire perdue, utilisé pour terminer le masque ; 1 cuiller en bois, non terminée, village Neguebo, 1 cuiller en bois presque terminée, village Bambakouanoukro, 1 couteau spécial (ciseau de fer recourbé, dans un manche sculpté) servant à la fabrication des cuillers ; 1 natte tressée servant à couvrir le lit, 1 grande porte en bois sculpté, d'une maison Baoulé, 1 vêtement de travail en tapa, 1 manche de sabre en bois sculpté, village Afotobo, plusieurs imitations en bois : d'une épingle en ivoire, d'une corne d'appel, d'un poignard, d'une calebasse ; 2 bâtons de danse en bois sculpté, chefs-d'œuvre de l'art nègre, villages Koakniennu et Assrikro, 1 sabre de parade « Aoto », village Ongebo, 5 manches de chasse-mouches, 1 instrument de musique en fer, village Komo et son imitation en bois sculpté, 3 bâtons de danse en bois sculpté, 1 masque « Mlodri » pour la danse de Dié, 1 masque de Goli, 1 bobine de tisserand, 1 statuette féminine en bois sculpté, 1 grand bracelet en cuivre, porté par les femmes très riches, village Sensekro, 1 bâton de chef « N'boma », village Aedo, 1 sabre de guerre, fourreau en cuir repoussé, objet rare, village Kuakublekro, 1 collection de 21 objets démonstratifs du travail de la

fonte à cire perdue, Côte d'Ivoire, achat du D^r Himmelheber ; 1 corne d'antilope recouverte de cuir, servant d'amulette, 1 bracelet d'ivoire, porté par les hommes, 1 gros bracelet de cuivre, 1 poire à poudre en cuir (travail mauritanien), Cameroun, don du D^r J. Debarge.

* *Amérique.* — 1 harpon et 1 poignard en os de baleine, Terre de Feu, achat Paris ; 1 peau de tatou, 1 paire d'étriers, simples, 2 revolvers à barillet ayant appartenu à l'explorateur Budin, 1 pistolet à crosse décorée, 2 paires d'éperons, 1 revolver à barillet ayant appartenu à la mission Crevaux, 1 cloche en bronze ornée de quatre figures humaines, 1 lasso en cuir tressé, République Argentine, don de M^{me} Budin ; 1 sac en fibres tressées, 1 sac en peau de tatou, 1alebasse pour le maté, 12 petites poteries ou morceaux de terre cuite, 1 canine de suidé, région de Tucuman, don de M^{me} Budin ; 2 ceintures en cuir, 3 massues en bois d'une seule pièce, 1 sachet en cuir contenant des substances magiques, 4 sacs en ficelle peinte, 2 longs colliers composés de lamelles arrondies, taillées dans des coquilles de mollusques, 1 petit collier composé de diaphyses d'oiseaux, 1 veste d'Indien, en ficelle tressée, ornée de décors géométriques beiges, noirs et bruns, 2 bolas attachés à une corde de cuir, 1 massue en bois avec laquelle un chef Indien a assommé M. Crevaux, 1 bolas composé de 3 boules enfermées dans des sacs de cuir, 1 ceinture de danse, Indiens Tobas du Pilcomayo, don de M^{me} Budin ; 11 ex-votos en argent, 1 petite coupe en argent, 1 coupe en noix de coco avec garniture d'argent, 1 cylindre d'argent, 1 paire de petits gobelets, en noix de coco ciselée, montés sur métal doré, 1 bouchon d'argent, 1 tout petit gobelet en argent, avec chaînette, 1 bouton en argent, 5 tasses à maté, 1 petit tabernacle formé de deux pièces en argent ciselé, 3 éperons en métal, 2 frondes en laine tressée, 1 pendentif en argent, 3 plaques décoratives en argent, 1 éperon en argent avec molette à dents aiguës, 1 molette d'éperon, 1 boucle de ceinture en cuivre, 1 bombilla en argent, 1 hache à ailerons en pierre polie, 1 statuette en bronze, 2 paires de gros étriers en bois et 1 paire en fer, Pérou, collection Schatzmann, achat Neuchâtel ; 1 ceinture de grossesse des Araucans, 1 paire d'éperons rustiques, 7 colliers formés de lamelles découpées dans des coquillages, 1 collier composé de morceaux de bambous et de vertèbres de poissons, 1 collier fait de diaphyses d'oiseaux et de graines, 2 colliers faits d'incisives de jeunes mammifères et de perles multicolores, 1 collier composé de morceaux de nacre, Patagonie, don de M. Edmond Rochette.

Asie. — 1 vieux temple domestique japonais, 2 grands bouddahs, 1 porte-sabres en laque rouge, 2 sabres de Samouraïs, 5 sabres de hauts dignitaires japonais, 1 sabre d'ornement dans un fourreau sculpté, en ivoire de narval, 1 vieille cloche de temple en bronze, 1 brasero « Chibatchi » en bronze, 1 écritoire en laque d'or, 2 grands brûle-parfums, dont un très ancien, l'autre datant du XIX^e siècle, exécuté par un artiste de Kyoto, Japon, don de M. Edmond Rochette ; 5 grands plats en porcelaine, 1 trépid en porcelaine, 1 jardinière sur trois pieds, en porcelaine, 1 coupe à fruits en porcelaine craquelée, gris et bleu, 1 modèle de bateau taillé dans de la pierre brune, 1 petit gong de table en cuivre incisé, 1 petit coq en bronze, 1 coffret en pierre noire, 1 grand cache-pot en porcelaine bleue avec motifs blancs en haut relief, 1 chapeau de gendarme en laque rouge, 1 très grand cache-pot à trois pieds, en porcelaine, 1 terre cuite représentant une déesse folle, 1 bonnet de soldat en cuir rouge-brun, 1 écritoire en bois laqué, 1 très grand récipient en laque noire, servant à transporter la nourriture, Japon, don M. Jean Romieux ; 4 Kakemonos, Japon, dépôt Eugène Pittard ; 1 Kakemono, Japon, don M. Jean Romieux ; 6 Kakemonos, 1 estampe ancienne, collée sur toile, 1 petite pipe en bambou, 1 paire de baguettes, Japon, don M. Albert Choisy ; 3 robes japonaises, dont une très ancienne, 7 toupies en bois décoré, 1 plateau et 2 petits supports en fibres tressées, 1 paire de souliers, 1 chapeau en laque dorée, 17 pointes de lance, en fer, ajourées de motifs divers, Japon, don M. Jean Romieux ; 1 grande tenture de soie, de Boukhara, ayant fait partie de la collection Moser, achat M. Schoch.

Océanie. — 2 bambous gravés de Nouvelle Calédonie, dépôt Eugène Pittard ; 1 masque en bois, aux oreilles déformées, avec un très haut cimier en spathe de cocotier, Nouveau Mecklembourg, achat Berlin.

Europe. — 1 marque en fer, marquée L.D.S., canton de Vaud, don M. Grosjean-Dorier ; 12 masques de mascarade, Genève.

Expositions. — Jeudi 24 novembre eut lieu l'inauguration de l'exposition d'art marocain (faïences, terre cuite, cuir, cuivre ouvré, etc.) remplaçant l'exposition d'art nègre. Pour cette exposition marocaine nous avons emprunté à M. Chavan un tapis berbère de haute laine. A l'issue de cette inauguration, la commission du Musée s'est réunie, sous la présidence de M. le conseiller administratif Noul, président, afin d'examiner la possibilité d'un transfert des collections dans un bâtiment adéquat et plus grand.

Conférences. — 1) M. le D^r Ch. J. Bernard, ancien directeur de l'agriculture aux Indes néerlandaises : *Quelques renseignements sur les populations des Indes néerlandaises* (avec projections lumineuses) ; 2) Mme M. Dellenbach, assistante au Musée d'ethnographie : *Céramiques de l'Afrique du Nord* (avec projections lumineuses) ; 3) M. F. Grébert, Missionnaire : *L'indigène du Gabon sait-il se soigner ?* (avec projections lumineuses).

Publications. — M. Dellenbach et G. Lobsiger : *Traité d'agriculture néo-calédonienne (igname et taro) gravé sur un bambou*. Arch. suisses d'Anthr. gén. Fasc. 1, T. VIII, Genève, 1938.

Transfert du Musée. — Depuis bien des années le problème du transfert du Musée d'ethnographie dans des locaux plus vastes que les actuels a été envisagé. Mais les bâtiments qui auraient pu être utilisés dans ce but ne se prêtaient pas à une extension suffisante des salles d'exposition, de travail et de conférences. Le 20 décembre 1938, le Conseil administratif a décidé, en principe, le transfert des collections dans les locaux actuellement désaffectés de l'école primaire du boulevard Carl-Vogt. Dans les mêmes locaux aurait lieu également l'installation du Laboratoire d'anthropologie de l'Université qui se trouve aussi à l'étroit dans les salles qu'il occupe actuellement. Cette double installation sera une heureuse concentration : à côté de ses grands avantages intellectuels, elle aura d'incontestables avantages pratiques.

D'ailleurs le rassemblement, sous le même toit, des disciplines ethnographiques et anthropologiques s'avère tellement nécessaire qu'il est envisagé un peu partout. A Paris, par exemple, le Musée de l'Homme a concentré dans les nouveaux emplacements du Musée d'ethnographie du Trocadéro toutes les collections et tous les services qui intéressent l'ethnographie, l'anthropologie et la préhistoire.

Les locaux de l'école du boulevard Carl-Vogt donneront aux collections du Musée d'ethnographie plus d'espace qu'elles n'en ont aujourd'hui. D'importantes collections qui actuellement doivent être logées dans les greniers et dans les caves de la villa Mon Repos, pourront enfin être exposées. Une salle de conférences pourra enfin être aménagée. Cette salle servira aussi pour les expositions permanentes.

E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. le D^r Pierre REVILLIOD

Commission : Sans changement.

Bâtiments et mobilier : Le concierge a été autorisé à prendre domicile au dehors du Muséum. Cette décision a obligé le Conseil administratif à prévoir une surveillance spéciale du Muséum pendant la nuit, qui est dorénavant assurée par la Société « Sécouritas ». Les diverses portes extérieures du bâtiment ont été revisées et leurs serrures renforcées.

Deux des chambres ainsi récupérées seront utilisées, selon les besoins, comme locaux de travail ou d'exposition, et la cuisine a été transformée en un laboratoire pour la section de géologie et minéralogie.

Deux petites vitrines destinées à la collection d'anatomie comparée ont été construites pour être placées dans la chambre sud de la salle d'anatomie. La transformation des grandes vitrines de cette salle a été interrompue, les crédits affectés au mobilier par le Service des bâtiments étant encore cette année utilisés pour les travaux entrepris à l'Ariana.

Dons et dépôts au Muséum. — La Société auxiliaire s'emploie depuis quelques années de diverses façons à aider la direction et le personnel à réaliser dans la mesure du possible le plan de développement et d'amélioration des collections didactiques, malgré les restrictions si sévères apportées au budget des frais de préparations et d'acquisitions.

Cette année elle a pris à sa charge les frais d'établissement de 3 grands profils géologiques à travers le Jura et les Alpes vaudoises, confiés au talent de M. M. MONNIER. Elle a en outre fait l'acquisition de trois tranches de la météorite de N'Goureyma, météorite rare et recherchée, qui donnera lieu à d'intéressants échanges. Nous exprimons à notre Société auxiliaire et singulièrement à son Comité, pour l'emploi si judicieux des revenus annuels de la Société, notre grande reconnaissance.

De notre fidèle donateur et ami du Muséum, M. le D^r G. AUDÉOUD, nous enregistrons le don de 6 boîtes de Papillons exotiques.

La commune de Chêne-Bougeries a bien voulu, après entente avec les représentants de la famille TOURNIER, remettre au Muséum 49 Oiseaux naturalisés de la collection TOURNIER ; ces spécimens bien datés et de provenance sûre des environs de Genève, appartiennent tous à des espèces actuellement disparues de notre contrée, ou devenues fort rares.

Une collection également faite autrefois dans nos environs par feu M. A. GRENIER a été offerte au Muséum par M. E. CHOQUART-GRENIER.

Mais, incontestablement, les deux dons qui représentent le capital scientifique le plus précieux reçu cette année sont ceux de M^{me} André NAVILLE et de M. le D^r J. ROMIEUX.

De M^{me} NAVILLE nous avons reçu l'importante collection de Diptères que notre regretté collègue le professeur André NAVILLE avait réunie au cours de très nombreuses excursions faites en Suisse et en France et dont il avait déterminé lui-même une grande partie des spécimens.

Les exemplaires de la collection A. NAVILLE feront disparaître bien des lacunes que présentaient soit notre collection générale, soit notre collection régionale dans cet ordre d'Insectes.

M. le D^r J. ROMIEUX, dont le nom est inscrit à cette place dans chaque rapport depuis bien des années nous a remis au cours de cet exercice le solde de la splendide collection de Papillons récoltés durant ses longs séjours au Brésil et au Congo belge. Il s'agit de 55 boîtes contenant des spécimens préparés avec grand soin et déterminés pour la plupart. Parmi les 1800 espèces représentées dans cette collection se trouvent en nombre important des types et cotypes décrits par divers spécialistes.

Que M^{me} A. NAVILLE et M. J. ROMIEUX soient assurés ici de notre très sincère reconnaissance.

On trouvera à la fin de ce rapport la liste des 91 donateurs d'objets, de livres et de publications.

Parmi ces dons, nous tenons à relever les nombreux échantillons de roches et minéraux, souvent d'origine lointaine, que les prospecteurs veulent bien se donner la peine de rapporter de leurs voyages et de leurs fatigantes randonnées ; cette année, ce sont MM. G. GRAS, R. GROSCLAUDE, Aug. LOMBARD, H. LAGOTALA, J. ROMIEUX.

Nous les remercions d'avoir pensé au Muséum de leur ville natale et serons très reconnaissants à leurs collègues, actuellement en campagne sous les latitudes les plus diverses, de ne pas oublier nos collections municipales.

Des dépôts ont été faits au Muséum de minerais et roches des gisements de cuivre du Congo français par M. H. LAGOTALA et de gisements de radium du Congo belge par M. J. ROMIEUX.

Le Muséum, de son côté, a pu faire quelques dons à des écoles, au laboratoire de Géologie de l'Université, et divers prêts, dont une série de minerais de cuivre pour une conférence de candidature à l'école des douaniers à Berne.

La collection de prêts d'Oiseaux est constamment améliorée par l'intercalation de spécimens provenant de collections diverses.

Il a été accordé 147 prêts d'objets et volumes à Genève et à l'extérieur.

Collaborateurs ; visites et séjours d'études. — Comme les années précédentes, c'est avec un bien vif plaisir que nous exprimons à cette place notre très sincère gratitude aux collaborateurs bénévoles qui, avec une si touchante fidélité, nous offrent le concours de leur science, leur talent ou leur habileté manuelle, et ne craignent pas de s'astreindre à des travaux parfois ingrats. M. Paul BUISSON a continué sa collaboration quotidienne pendant la plus grande partie de l'année et procédé à de nombreux montages de minéraux, fossiles, squelettes, etc.

M. J. SIMONET a travaillé au cours de 263 heures à la section entomologique, mettant toute sa conscience à seconder M. CARL dans l'organisation et le classement de nos si riches collections d'Insectes.

M. Max PERROT, D^r ès Sc., a bien voulu consacrer de nombreuses journées à l'intercalation et à la révision de diverses familles de Mollusques.

M. SAVARY a, comme les années précédentes procédé au nettoyage et au classement de nombreux squelettes et crânes, de même que M^{lle} J. MORIN et M. B. MOREL.

Nous avons pu cette année engager M. Ch. LACREUZE plus longtemps que l'an passé, ce qui lui a permis au cours de 300 heures de travail d'avancer la revision des Microlépidoptères suisses, ouvrage très difficile et minutieux.

Les collections entomologiques ont été consultées par des savants suisses et étrangers suivants : MM. le D^r F. SANTSCHI, myrmécologue de Kairouan, C. de JONGH, du musée de Leiden (Hollande), Alex. WETMORE, assistant de la Smithsonian Institution de Washington, R. CHAMBERLIN, de l'Université de l'Utah, U.S.A. ; les collections géologiques et paléontologiques, par M. le D^r LUDI, directeur de l'Institut Geo-botanique de Zürich, M^{me} H. TUCKER-ROWLAND, du Service géologique de l'Illinois à Urbana, U.S.A. ; les collections de Mammifères et d'Oiseaux par MM. C.E. HELLMAYER, du Musée de Chicago, J.-W. BRAINARD, D^r A. MONARD.

Publications. — Le Tome 45 (1938) de la Revue suisse de Zoologie, fort de 806 pages comprend 22 travaux et communications. Il a été publié en outre un supplément de 380 pages contenant la thèse de M. H. HOTZ.

Cours. — Il a été donné durant l'hiver 7 cours dont le détail est indiqué plus loin. Nous remercions ici MM. les D^{rs} Arnold PICTET, J. DESHUSSES et J.-L. PERROT, d'avoir aimablement accepté de collaborer à ces leçons de vulgarisation des sciences naturelles qu'un public fidèle suit avec intérêt depuis 10 ans. La moyenne des assistants a doublé durant ces dernières années, et ce sont 300 personnes qui, en 1938, ont écouté ces 7 leçons.

M. J. FAVRE a participé comme géologue à la direction d'excursions dans le Valais et au Vuache, organisées par le Muséum et le Conservatoire de botanique.

Vertébrés, Anatomie, Préparations. — Le principal effort a porté cette année sur la rénovation de la série des grands squelettes. Il nous a paru important et urgent de procéder au démontage de grands spécimens qui servent continuellement de modèles aux classes de dessin et dont le montage datait d'un demi-siècle ou plus et devenait toujours plus défectueux.

M. LARSEN, aidé de M. RIVAROL, a étudié une nouvelle méthode de montage en utilisant soit des tubes, soit des tiges d'acier assemblés par la soudure autogène en un gabarit épousant la forme de l'animal. Il a été possible ainsi de présenter ces squelettes dans des attitudes intéressantes, dépourvus de la raideur qu'ils avaient autrefois et dégagés des tiges verticales trop nombreuses qui soutenaient la tête et le corps.

Cette nouvelle méthode a été appliquée au Cerf mégaceros fossile, aux squelettes du Bison d'Europe, du Rhinocéros de l'Inde et à celui de l'homme. Chez ce dernier, le gabarit métallique est entièrement dissimulé à l'intérieur des os et le squelette est représenté en allure de marche.

Nous saisissons cette occasion d'exprimer encore notre très sincère reconnaissance à M. le Directeur des Services industriels, à M. HASENFRATZ, chef d'atelier du Service des eaux et au personnel spécialisé de cet atelier où les préparateurs du Musée ont trouvé une grande complaisance et pu faire exécuter la soudure des divers segments du gabarit compliqué du *Cervus megaceros*.

Le montage de nombreuses pièces tératologiques a été terminé par M. MERMOD, qui a pu installer définitivement, dans la grande vitrine faisant suite à l'embryologie une collection didactique de tératologie. C'est ainsi qu'après une éclipse d'une trentaine d'années au moins, une partie des préparations relatives aux monstruosité peut être de nouveau exposée au public.

Les vitrines de Poissons et d'Oiseaux fossiles ont été réorganisées et de nombreuses pièces montées sur de nouveaux socles.

Invertébrés. — Les vitrines d'exposition des Protozoaires, Coelentérés, Echinodermes ont subi un nettoyage complet, tous les socles, planchettes et étiquettes ont été rafraîchis ou vernis

à nouveau ; il en est de même pour la vitrine des Vers où l'on a introduit une série de tableaux et explications relatifs à leur biologie et au cycle évolutif des Vers parasites.

Occupé à ces diverses révisions ainsi qu'aux nombreux travaux cités plus haut M. MERMOD n'a pu, en ce qui concerne les Mollusques, qu'assurer la correspondance avec les musées de Bâle, Berlin, Copenhague, etc., et intercaler les matériaux obtenus par échange avec M. ALDRICH (Californie). Mais M. Max PERROT a bien voulu lui venir en aide en se chargeant d'intercaler dans la collection générale un certain nombre d'*Helicidae* de la collection MORICAND, et de commencer la révision des *Cypraeidés*.

Arthropodes. — La révision et la fusion des diverses collections de Papillons a porté cette année sur les familles des *Syntomidae*, *Lymantriidae*, *Megalopygidae*, *Limacodidae*, sur les *Chalcosiinae* parmi les Zygènes et le groupe *Ophidères-Phyllodes* des Noctuides. Il en est résulté pour ces groupes une augmentation de 27 cadres. Le tiers environ des spécimens donnés par M. J. ROMIEUX et la plus grande partie de ceux offerts par M. le Dr G. AUDÉOUD ont été intercalés.

Dans la collection des Orthoptères, tous les exemplaires de Pseudophyllides de l'Archipel malais ont été reclassés d'après la publication de M. C. de JONGH. Les Phasmides orientales que M. le Dr K. GÜNTHER du Musée de Dresden a bien voulu déterminer pour nous ont été classés provisoirement.

M. J. SIMONET s'est chargé de son côté de reclasser un certain nombre de tribus de Carabides d'après le catalogue de Junk et a reconstitué ainsi 18 boîtes, dont 13 pour la sous-tribu des *Pterostichi*. Il en est résulté une augmentation de 3 boîtes.

M. J. SIMONET a aussi refait 21 cadres d'exposition pour la galerie, comprenant des représentants des différents ordres d'Insectes et étiqueté une série d'Insectes de l'Equateur. Dans la collection régionale, il a pu avancer le triage des doubles de Carabides, Elatérides et Buprestides. De son côté M. Ch. LACREUZE a continué la révision des Microlépidoptères.

Malgré l'aide très efficace de ces deux collaborateurs, M. J. CARL est submergé par le travail qu'exigent l'afflux de nouvelles collections, leur organisation provisoire, leur intercalation, ainsi que par le nombre de demandes de renseignements, de prêts, etc.

Le travail courant qu'impose une collection de l'importance de celle du Muséum de Genève était autrefois accompli par l'assistant aidé de 5 aides réguliers et rémunérés. Ceci explique pourquoi il y a une telle accumulation de collections en dépôt attendant leur intercalation et pourquoi aussi l'étude scientifique et la mise en valeur de ces matériaux admirables a dû subir un temps d'arrêt.

INVENTAIRE DE LA COLLECTION D'INSECTES
(non comprises les collections Jurine et Forel)
au 1^{er} janvier 1939

	Collections	Dépôts	Doubles	Total
<i>Orthoptères</i>	537	93	80	710
<i>Hémiptères</i>	159	74	5	238
<i>Diptères.</i>	60	107	6	173
<i>Neuroptères</i>	44	1	4	49
<i>Pseudoneuroptères</i>	46	45	15	106
<i>Hyménoptères</i>	404	155	222	781
<i>Coléoptères</i>	1.277	388	20	1.685
<i>Lépidoptères</i>	1.171	218	287	1.676
<i>Collections exposées.</i>	55	—	—	55
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3.753	1.081	639	5.473
Collection régionale				1.299
			<hr/>	<hr/>
			Total	6.772

Géologie, Paléontologie, Minéralogie. — M. J. FAVRE a repris cette année l'établissement de la nouvelle collection didactique de paléontologie, qu'il avait laissée de côté pour réorganiser la collection de Mollusques tertiaires. Il a pu composer les vitrines relatives aux Bryozoaires, Vers et Crustacés. Ces groupes sont représentés comme les précédents par des échantillons choisis parmi les meilleurs et les plus caractéristiques de nos collections et accompagnés de nombreux dessins relatifs à leur structure et à leur anatomie, et d'un texte bref, donnant les caractères principaux des groupes et des renseignements sur leur répartition aux diverses époques géologiques.

M. J. FAVRE a dû s'occuper de traiter par la méthode habituelle de bains de paraffine une série de fossiles pyriteux qui commençait à se décomposer.

La collection d'Algues fossiles achetée à M. le prof. J. PIA a été préparée et intercalée. M. FAVRE a également préparé la documentation et exécuté des coupes et profils en vue des excursions en Valais et au Vuache.

Sur la demande des Services industriels M. FAVRE a visité quelques réservoirs d'eau potable du Canton lors de leur nettoyage et étudié la faune qu'ils contenaient, puis présenté un rapport à ce sujet.

Des demandes de détermination de fossiles sont parvenues du Musée de Berne et des Universités de Grenoble, Strasbourg, etc.

M. le D^r LUDI a examiné les carottes des sondages exécutés à la Belotte en 1929-1930 par le Service des eaux et fait l'étude des échantillons prélevés au point de vue de l'analyse pollinique.

Des exemplaires d'Echinodermes fossiles ont été envoyés sur sa demande à M. le prof. MORTENSEN, à Copenhague.

M^{me} TUCKER-ROWLAND du Service géologique de l'Illinois à Urbana (U.S.A.), a étudié la collection Lamarek.

D'importants remaniements ont été exécutés dans la salle de Géologie afin de permettre dès maintenant la réalisation progressive des projets d'établissement d'une grande collection didactique de géologie générale : On a commencé par resserrer la collection de stratigraphie en changeant sa disposition de façon à placer son début près de l'entrée et à gagner une demi-chapelle.

Un premier chapitre de l'histoire de la Terre est celui de la « tectonique », qui explique les mouvements de l'écorce terrestre. Il est maintenant représenté par un texte explicatif, des dessins schématiques figurant les divers types de plis, failles et décrochements et une série de fragments de roches plissées, illustrant à une petite échelle les plissements des montagnes. Ces derniers sont montrés par de très beaux clichés, agrandissements de photographies aimablement mises à notre disposition par M. le prof. L.-W. COLLET. Les moulages originaux, résultats des expériences d'Alphonse FAVRE sur la formation des montagnes (que possède le Muséum) trouvent tout naturellement leur place dans cette série. Un profil, de grandes dimensions, à travers le Jura, exécuté par M. M. MONNIER pour le compte de la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE, a été placé au-dessus de cette vitrine.

M. R. GALOPIN a continué en outre à développer les collections de minerais des principaux métaux par plusieurs vitrines relatives aux minerais de l'Etain, du Nickel, du Cobalt, du Bismuth et du Mercure.

M. le prof. H. LAGOTALA, que nous remercions ici pour l'intérêt qu'il ne cesse de montrer au développement de nos collections géologiques, a mis en dépôt sa précieuse collection de minerais et de roches des gisements de cuivre du Congo français.

La collection générale des minéraux a été aussi condensée pour gagner de la place aux collections spéciales de géologie générale.

Bibliothèque. — Toutes les fiches de la bibliothèque zoologique avaient été recopiées les précédentes années, en grande partie par les soins dévoués et consciencieux de M. CONSTANTIN. On a pu ainsi constituer le nouveau fichier par matières qui rendra certainement les plus grands services. MM. REVILLIOD et MERMOD ont classé ces fiches en de nombreuses rubriques qui permettent de trouver facilement la documentation relative au sujet cherché. Ces fiches ont été définitivement classées dans deux nouveaux meubles.

Comme aux précédents exercices, il n'a pas été possible de relier un certain nombre des brochures suites et périodiques reçus au cours de l'année, et l'achat de volumes doit encore être restreint dans une regrettable mesure.

Cours donnés en 1838 :

- M. le Dr P. REVILLIOD, directeur : L'histoire des Rhinocéros fossiles et actuels ; Les Iles de la Sonde et des Moluques, leur faune et leur histoire.
M. le Dr J. CARL, sous-directeur : Chapitres de biologie des Insectes, démonstrations au Musée régional, Palais Eynard ; La vie animale dans les cavernes et les eaux souterraines.
M. J.-L. PERROT, Dr ès Sc. : Les rassemblements d'animaux (grégarisme).
M. A. PICTET, Dr ès Sc. : Les couleurs des Papillons.
M. J. DESHUSSES, Dr ès Sc. : La lutte chimique contre les parasites de l'homme et des cultures, son importance pour l'hygiène sociale.
M. le Dr J. FAVRE, assistant de paléontologie : Participation à la direction de l'excursion en Valais ; Participation à la direction de l'excursion au Vuache et au Mont de Musiège, organisées par le Muséum d'Histoire naturelle et le Jardin botanique.

Dons, Dépôts et Legs en 1938

I. Animaux, minéraux et divers

- M. le Dr G. AUDÉOUD : 1 Bécasse mâle, *Scolopax rusticola*, de Chêne-Bourg ; 32 espèces de Lépidoptères exotiques ; 1 lot de Papillons de Java.
M. E. BERTHOUD : 1 Vipère berus, *Vipera berus* L., de Corbeyrier (Vaud).
M. BIZZINI : 1 Renard juv.
M. A. BOISSIER : 1 lot de Coquilles marines et fluviatiles provenant des environs de Ur en Chaldée.
M. A. BOVY : 1 nid de Processionnaire du pin.
M. P. BUISSON : 1 Brochet monstrueux.
M. le Maire de Chêne-Bougeries : 1 collection de 49 Oiseaux naturalisés de environs de Genève (Coll. Tournier).
M. E. CHOQUART-GRENIER : Collection de feu M. A. GRENIER : 34 Oiseaux du pays, 5 nids, 1 tête de Chamois.
M. W. COLOMB : 1 bloc de Molasse avec minéralisation de pyrite.
M. G. CUÉNOD : 1 Ecrevisse, *Astacus fluviatilis*, du Léman.
M. le Prof. Dr Ch. DU BOIS : 1 Aquarium avec Mollusques ; 1 collection de roches et minerais du gisement aurifère d'Astano.
M. E. DUCHOSAL : 1 Perruche, *Calopsitaccus Novae-hollandiae* Gm.
M. G. DUSTOUR : 1 Choucas, *Coloeus monedula* L., Genève.
M. Louis DUTOIT : 1 Phalarope hyperboré, *Lobipes lobatus* L., de Versoix ; 2 Canards de Miquelon, juv., *Harelda glacialis* L., de Versoix.
M. H. W. GACHNANG : 1 Merle des Moluques, *Pitta cyanoptera* Temm.
M. GIRARD : 1 Merle.
M. G. GRAS : 1 Cassitérite (galet d'alluvion) de la mine « Ribeiro dos Seikos », Amarante, Portugal.
M. R. GROSCLAUDE : Divers minerais et roches d'Indochine.
M. le Dr GÜNTHER, Dresden : 2 espèces d'*Acrydiinae*.
M. H. HAAKE : 1 nid de Processionnaire du pin.
M. HAFNER : 1 Traquet motteux, *Saxicola oenanthe* L., Genève, ville.
M. Ang. LOMBARD : 5 échantillons de géologie générale : 1 Fulgurite, 1 Dolomite érodée, 1 Brèche, 1 Brèche érasée, 1 Microbrèche, d'Oberalpstein, Grisons.
M. le Prof. Dr H. LAGOTALA : 1 petite collection de mollusques fossiles de l'Eocène, des environs de Paris ; 4 ammonites de l'oxfordien de Villers sur Mer, Calvados ; 3 échantillons de cérusite associés à divers minéraux de cuivre des mines de Mindouli, Congo français ; Argent natif associé à des minéraux de cuivre, de Mindouli.
M. le Prof. G. METROD, Champagnole (Jura) : 1 petite collection de fossiles oxfordiens des environs de Champagnole.
M^{lle} G. MINGUELY : 1 Hibou moyen duc.
M. MORAND : 1 Mésange huppée, baguée.
M. Ph. MOSSAZ : 1 Pouillot véloce.
M. R. MOTTU : 1 Chouette hulote.
M^{me} A. NAVILLE : 1 collection de Diptères de France et de Suisse.
M. M. PEREZ : 1 Chien d'Esquimaux, du Groenland.
M. PERRENOUD : 1 Buzard blafard femelle juv., *Circus macrurus* L., tué à Jussy.
M. le Dr J.-L. PERROT : 1 Renard.
M. R. PONCY : 1 Chevalier gambette femelle, *Totanus calidris* L. ; 1 Corneille.
M. le Dr REDALIÉ : 1 Couleuvre coronelle lisse.
M. REINALTER, à Brail, Engadine : 1 Chauve-souris oreillard, *Plecotus auritus*, de Brail.
M^{me} REYNAUD : 1 Bengali cordon bleu.
M. A. RICHARD, Neuchâtel : 1 Campagnol terrestre femelle, *Arvicola scherman* Shaw.
M. F. RIVAROL : 1 Belette, Genève.
M. le Prof. Dr M. ROCH : 1 Moyen-Duc femelle.

- M. J. ROMIEUX : 1 petite série de fossiles du Silurien de l'île de Gothland ; 1 Série d'Echinidés et de Brachiopodes de l'Urgonien inférieur de Cinq-Sols (Mormont) près Eclepens ; 65 cadres de Lépidoptères du Congo belge et du Brésil.
- M. RUSILLON : 1 collection de fossiles et minéraux de Madagascar.
- M. le D^r F. SANTSCHI, Kairouan : 1 Héron bihoreau, *Nycticorax nycticorax* L.
- M. A. SCHMIDELY : 1 nid de Troglodyte.
- M. G. SCHNEIDER, Bâle : 5 Oiseaux naturalisés ; 1 Ecureuil volant, mâle, de Sumatra, *Pteromys nitidus* Desm. ; 1 Tortue, *Trionyx cartilagineus* Bod., de Sumatra ; 1 Insecte, *Battacus schneideri* L., de Sumatra ; 1 poche à encre de Seiche.
- M. SIEGRIST, Bellegarde (Ain) : Echantillons divers de Ferro-chrome.
- SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉUM : Frais d'établissement de 3 profils géologiques à travers les Alpes et le Jura ; (en dépôt) : 3 tranches de la Météorite de N'Goureyma.
- M. G. STALDER : 1 Lézard vert, de Cartigny.
- M. G. TUSCHER : 1 Rouge-Gorge.

2. Volumes, brochures, publications, rapports, etc.

MM. Horace B. BAKER, Philadelphie ; Bibliothèque publique, Genève ; P. BOVEY, Lausanne ; Prof. L. COLLET ; D^r J. CARL ; D^r J. FAVRE ; H. GADEAU DE KERVILLE, Rouen ; D^r R. GALOPIN ; Prof. G. GRANDI, Bologne ; D^r E. JOUKOWSKY ; A. KUNDIG ; A. LOMBARD ; D^r G. MERMOD ; O. MEYLAN, Mies ; Public Library Museum and Art Gallery, Adelaïde ; Musées de Bâle ; Berkeley ; Colombo, Ceylan ; Fribourg ; Gênes ; Lausanne ; Leiden ; Olten ; Pretoria ; New-York ; Schaffhouse ; Sidney ; Soleure ; Zofingue ; Eug. PENARD ; J. PEREZ-VIGUERAS, Cuba ; D^r J.-L. PERROT ; Président de la Commission d'études géologiques du Bassin lorrain, Paris ; M^{me} E. RENZ-CHESSEX, Lausanne ; D^r P. REVILLIOD ; A. RITTER ; Royal zoologica Society of New South Wales, Sidney ; D^r J.-L. SPENCER, Londres ; Prof. Carlo TADDEI, Bellinzone.

Achats

Minéraux divers ; Oiseaux divers naturalisés ; un échantillon de la météorite de Toluca.

Comme l'an dernier, sur les crédits accordés pour acquisitions et bibliothèque, la part restant pour achats n'ayant été que de 600 francs, il a été impossible d'acquérir aucun spécimen important pour les collections.

F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIKES

Directeur : M. le D^r Prof. B. P. G. HOCHREUTINER

I. Conservatoire botanique

Généralités. — Cette année a été moins mouvementée que la précédente, mais le travail n'a pas été moins actif cependant. Un seul fait hors cadre semble devoir être rappelé : nous avons été sollicité de prendre part à l'Exposition nationale de Zurich, où une paroi nous a été réservée. Nous y ferons figurer surtout les documents que nous avons exposés au Palais de la Découverte, à Paris, et qui nous ont été rendus récemment.

Constatons en outre que, pour la première fois, un étudiant s'est adressé à notre institut en vue de la préparation d'une thèse de botanique systématique ; puisse-t-il trouver de nombreux imitateurs parce que, dans cette branche, il y a pénurie de personnel, ce qui est tout à fait exceptionnel dans les carrières libérales.

Personnel. — L'Office du chômage nous a continué son appui précieux. Au Conservatoire botanique, nous avons eu constamment deux aides, l'un subventionné par la Confédération sur le crédit réservé aux intellectuels, et l'autre au régime de l'Office cantonal du chômage. Le premier bénéficiant d'un bon de travail de 6 mois, deux collaborateurs se sont donc succédé dans cette fonction ; l'autre bénéficiant d'un emploi de 1 ou 2 mois, 7 chômeurs nous ont été successivement envoyés. Tous ensemble ont fait 524 journées de travail.

(A l'Herbier Boissier, une aide semblable nous a été accordée, c'est-à-dire une collaboratrice, puis un collaborateur, au titre académique, et 6 collaboratrices au régime de l'Office cantonal du chômage. Ils ont effectué 564 journées de travail.)

Comme l'année passée, nous avons eu aussi des étudiants qui ont travaillé au Conservatoire botanique.

Travaux. — Vu le grand nombre des arrivages, tous n'ont pas encore été fixés ; cependant la majeure partie est faite. Les 1100 photographies de types données par le Field Museum de Chicago ont été montées et pourvues de leur étiquette. De plus, les Verbenacées, les Palmiers, une partie des Cyperacées, des Orchidées et des Piperacées ont été fixées.

L'arrangement alphabétique et géographique de l'Herbier général continue et progresse favorablement. Grâce à la collaboration de M. Macbride, de Chicago, le soussigné a pu sortir de nouveau près de 2000 doubles de l'Herbier général. Ces doubles ont été classés par séries et par familles et servent aux échanges. Pour ceux-ci, chacun de nos correspondants a des exigences spéciales auxquelles on ne peut satisfaire naturellement que si ces doubles sont classés avec soin.

Le travail individuel des assistants peut se résumer comme suit :

M. CAVILLIER, premier assistant, qui a pris sa retraite le 31 octobre, a intercalé à leur place, dans la collection d'Europe, tous les spécimens accumulés à la suite de chaque famille, des Caryophyllacées aux Composées inclusivement, sauf les Hieracium, et cela dans 59 armoires successivement. Il a réparti tous les nouveaux arrivages fixés, soit 104 paquets représentant plus de 10.000 numéros, dont 1100 photographies. Il a collaboré à la correction des épreuves de *Candollea*. Il a réintercalé la collection de *Sempervivum* que nous avons enfin obtenus en retour de Vienne, où ils étaient depuis 35 ans. Il a réparti en 7 collections les doubles de Melastomatacées et recherché diverses séries qui nous avaient été demandées en prêt.

M. BAEHNI a remplacé M. Cavillier comme premier assistant. Avec l'aide de collaborateurs temporaires, il a continué le nouveau classement de l'Herbier général. 91 familles ont été mises en ordres, soit 50 armoires. Les arrivages que M. Cavillier avait classés par familles ont été intercalés par espèces, des Euphorbiacées aux Composées, sauf entre les Myrtacées et les Borraginées où, néanmoins, ils furent intercalés par genres. M. Baehni a intercalé aussi les quelque 4000 fiches du Gray Index ainsi que les fruits destinés au Musée, et il a préparé d'importants envois de duplicata, en particulier celui qui fut fait à l'Université de Harvard et qui était de plus de 10.000 spécimens. Il a photographié une quarantaine de spécimens pour des correspondants étrangers et a fait les conférences et publications mentionnées plus loin.

M. BECHERER a continué le classement des Monocotylédones. Il a terminé les Graminées et fait la plus grande partie des Cypéracées, en tout, environ 12 armoires. Il a intercalé dans toutes les familles — des Fougères aux Graminées — les arrivages et il a remis en place les plantes revenues de chez M. Buser, ainsi qu'un bon nombre de spécimens tirés de l'Herbier Saint-Lager. Il a collaboré au dépouillement des catalogues de librairie pour les achats de livres et il a fait des déterminations de plantes du Jardin et de l'Herbier d'Europe. Voir plus loin pour ses publications.

M. WEIBEL, le nouvel assistant depuis le 1^{er} décembre, a élaboré, avec l'aide d'un collaborateur, un index de l'Herbier Hassler.

(M. G. BEAUVERD ¹, conservateur de l'Herbier Boissier, avec l'aide des collaboratrices et collaborateur sus-mentionnés, a procédé à l'arrangement des Fougères, des Oenothéracées, Aceracées, Oxalidacées et des Lauracées aux Resedacées. De plus, les collections lichenologiques de Müller, qui étaient dans un assez grand désordre, sont maintenant entièrement classées alphabétiquement. Le catalogue sur fiches de la bibliothèque a beaucoup avancé. Déjà une partie des brochures a été indexée. Les herbiers locaux ont été aussi continués.

A mentionner enfin le fait que l'importante collection des récits de voyages, accumulée par Boissier et W. Barbey et qui n'avait jamais figuré au catalogue, a été entièrement indexée et réorganisée conformément aux normes du reste de la bibliothèque.)

Conférences. — La direction du Conservatoire botanique a contribué à l'organisation des conférences publiques des musées de la Ville en 1938 :

Le 8 février, M. le prof. A. Lendner a parlé des drogues euphoriques, soit alcool, bétel, tabac, haschich, kawa-kawa, opium. Le 5 avril, M. le Dr G. Beauverd a parlé des voies d'immigration des plantes méditerranéennes et pontiques en Valais. Le 24 avril, une excursion d'une journée en autocar

¹ Nous rappelons que, comme les années précédentes, les indications entre parenthèses concernent l'Herbier Boissier.

à Martigny et à Sion a permis de vérifier sur place les enseignements de M. Beauverd. Cette excursion était dirigée par MM. Hochreutiner, Beauverd et le D^r J. Favre, du Museum d'histoire naturelle, qui sut rendre accessible à tous la géologie très compliquée de la Vallée du Rhône. On peut dire que cette démonstration sur place de la flore et de la géologie du Valais a eu un succès extraordinaire, puisqu'elle a réuni environ 100 participants. Le 10 mai, M. le D^r Ch. Baehni a continué la série de ses conférences sur les parcs genevois, en traitant du parc Mon Repos et le 15 mai, il a fait une démonstration sur place. Le 21 mai, excursion botanico-géologique au Vuache et au Mont de Musiège, avec les mêmes directeurs. Malgré le temps maussade, deux autocars et plusieurs voitures particulières emmenèrent de nombreux participants. Enfin, le 28 mai, M. Hochreutiner a parlé de la flore alpine et de la flore tropicale au jardin botanique. La pluie empêcha de prolonger la démonstration au Jardin alpin, mais en se réfugiant dans les serres, les nombreux auditeurs purent voir avec d'autant plus de détails notre magnifique collection de plantes tropicales.

Acquisitions. — Obligé de ménager nos ressources financières, c'est surtout par des échanges que nous avons réalisé des acquisitions importantes. Nous devons mentionner spécialement celui que nous avons négocié avec notre excellent collègue et ami, le prof. Merrill, de Harvard University, qui nous a fait un envoi magnifique de plus de 7000 spécimens mentionnés ci-dessous avec les autres échanges, achats et dons ; ceux-ci se répartissent comme suit :

<i>Europe :</i>	N ^{os}
Plantes d'Angleterre ; divers collecteurs [Kew]	37
» du Caucase ; » » [Bacou]	114
» de Roumanie ; » »	1116
REGEL, Flora exs. Lithuan., fasc. II, V, 79 ; Fungi I, 20	99
ROTHMALER, Plantes de Portugal	399
Schedæ ad Floram exs. Reipubl. Bohem. Sloven., Cent. XIII	100
(ALLORGE, Bryotheca iberica, ser. 4 & 5, n ^{os} 151-250)	100
(BEAUVERD, Phanérogames de la vallée du Trient)	352
(Herborisations du Jardin botanique, au Vuache et en Valais).	89
(» » » hercier local synthétique)	490
(PERRIER et MIRIMANOFF, Plantes du Dauphiné, Midi de la France, Savoie et Valais).	51
(TOPALI, S., Phanérogames de l'Othrys, de l'Ossa, du Parnasse et de l'Olympe)	428
 <i>Asie :</i>	
BERTSCHINGER, A., Plantes de Palestine [M. de Litardière]	5
CHEO et YEN, Plantes du Shantung [H. U.] ¹	275
DINSMORE, Plantes de Syrie, Palestine et Transjordanie	100
FAN et LI, Plantes du Hunan, 598 et Anhwei, 178 [H. U.]	776
Field Museum, Duplicata d'Asie. Divers collecteurs	21
GÖRZ, Plantes d'Asie Mineure [H. U.]	136
HOW, Plantes du Hainan [H. U.]	617
KAKUO UNO, Plantes du Japon [H. U.]	223
LAN, Plantes du Kiangsi [H. U.]	940
STEWART et CHEO, Plantes du Kwangsi [H. U.]	947
TSANG, Plantes du Hunan, 418 et du Kwangsi, 625	1043
 <i>Afrique :</i>	
FAURE, A., Plantes d'Algérie	90
GATTEFOSSÉ, Plantes d'Algérie et du Maroc	271
Field Museum, Duplicata d'Afrique	7
 <i>Amérique du Nord :</i>	
EWAN, J. A., Plantes de Californie	13
EYERDAM, W. J., Aleutian mosses	62
EYERDAM, W. J., Plants from Washington	505
Field Museum, Duplicates from North America	201
NELSON, Plantes de l'Arizona	434
Plantæ exsiccatæ Grayanæ, n ^{os} 701-800	100

¹ Les collections portant l'indication (H. U.), Harvard University, faisaient partie de l'envoi de M. Merrill, mentionné ci-dessus.

<i>Amérique du Nord (suite) :</i>	N ^{os}
ROLLINS, R. C., Plants from the Rocky Mountains	517
THOMPSON, Plants from the N. W. United States [H. U.]	335
WILLIAMS, L. O., Plants from Montana and Wyoming	242
WILLIAMS, Plants from Wyoming [H. U.]	28
(Université de Toronto, Cryptogames divers)	506
 <i>Amérique centrale et du sud :</i>	
DUCKE, A. et KUHLMANN, J. G., Plantes du Brésil	244
EKMAN, Plantes des Indes occidentales	218
Field Museum, Duplicates from South America	339
HEINRICH, Erica, Plantes de l'Equateur	70
HINTON, Plantes du Mexique	1890
HINTON, Plantes du Mexique [Kew]	14
MUELLER, Plants from Mexico [H. U.]	84
Plants from Argentina ; divers collecteurs	100
SANDWITH, Plants from Guiana [Kew]	126
SANTESSON, R., Lichenes austroamericani ex herb. Regnelliano	25
SCHIMPF, Plantes de l'Equateur	69
SKUTCH, Plants from Guatemala [H. U.]	104
Smithsonian Institution, Dupl. Phanerogams mainly from South America. Divers collecteurs.	54
 <i>Océanie :</i>	
BRASS, Plantes des Iles Salomon [H. U.]	203
CLEMENS, Plantes de Nouvelle-Guinée	603
DEGENER, O., Plantes des Iles Hawai	130
Field Museum, Duplicata divers d'Océanie	10
HUBBARD, Queensland Plants [Kew]	135
KAJEWSKI, Plantes des Iles Salomon [H. U.]	1108
Miscellaneous Queensland Plants [H. U.]	183
(HERZOG, Hépatiques d'Océanie et de Nouvelle-Zélande)	12
 <i>Divers :</i>	
Berliner Botan. Tauschverein, Graminées, 8 et Fougères, 17	25
VERDOORN, Hepaticæ selectæ ser. XI.	50
(Kryptogamæ exs. ed. a museo palatino Vindobonensi)	123

15.637 spécimens ont donc été intercalés au Conservatoire. Sur ce nombre, 9223 sont dus à des échanges. (En outre, 2.151 échantillons ont été acquis par l'Herbier Boissier. Bon nombre de ces plantes provenant de dons, nous tenons à remercier ici chaleureusement les généreux donateurs.)

Bibliothèque. — Comme précédemment, et pour raison d'économie, nous ne pouvons pas donner la liste de nos acquisitions. Nous mentionnerons seulement que nous recevons 351 périodiques (Herbier Boissier 31) et que 89 livres et 417 brochures ont été intercalés. Parmi celles-ci, 224 tirés à part ont été envoyés au Conservatoire botanique et 193 à M. Hochreutiner, qui en a fait don à l'Institution.

Visiteurs. — Sont recensés seulement ceux qui sont venus travailler dans les herbiers et à la bibliothèque.

81 personnes appartenant à 11 nationalités différentes ont fait 322 journées ou séances de travail. (Herbier Boissier : 81 personnes de 12 pays différents ont fait 295 visites.) — A mentionner aussi les visites de l'Ecole d'horticulture, des étudiants du cours de botanique systématique et de plusieurs classes d'écoles primaires.

Prêts et renseignements. — Nous avons répondu à 76 demandes de prêt, sans compter les nombreuses demandes de renseignements adressées au personnel par les visiteurs (Herbier Boissier : 31 demandes).

Publications. — A la fin de l'année, le volume VII de notre périodique *Candollea* a paru. C'est un livre de 521 pages, avec les planches hors texte nos I à XXV. Il contient 28 articles qui sont tous consacrés à la systématique et dont on trouvera les titres ci-après.

Nous énumérerons maintenant, comme par le passé, les travaux exécutés à l'aide des matériaux de nos herbiers ou pour lesquels notre bibliothèque ou nos collections ont été mises à contribution :

- AELLEN, P. — Die orientalischen Beta-Arten. (Berichte d. schweiz. bot. Ges., Heft 48, S. 470-484, 1938).
Idem. — Die orientalischen Obione-Arten. (Verh. Nat. Ges. Basel, XLIX, p. 131-137, 1938).
Idem. — Halimione Aellen, eine rehabilitierte Chenopodiaceen-Gattung. (Verh. Nat. Ges. Basel XLIX, p. 118-130, 1938).
Idem. — Beitrag zur Kenntnis von Spinacia L. (Berichte d. schweiz. bot. Ges., Heft 48, S. 485-490, 1938).
ARBOST, J. — A propos du « Thymelaea Sanamunda » All. (Riviera scient. 25, 3, p. 31, 1938).
ASHBY, Maurice. — The African species of the genus Orthosiphon Benth. (Journ. of Bot., brit. & for. LXXVI, n° 901, p. 1-10, 1938).
BAEHNI, Ch. — Les « Lettres sur la Botanique » de J.-J. Rousseau. (Aesculape XXVI, p. 112-119, 8 fig., 1938).
Idem. — Brunellia Briquetii, espèce nouvelle du Pérou. (Candollea VII, 361-363, 1 pl., 1938).
Idem. — Mémoires sur les Sapotacées. I. Système de classification. (Candollea VII, 393-508, 1938).
BAEHNI, Ch. et DEGENER, O. — Planchonella puulupensis, (in Degener, Flora Hawaïensis, 2 p., 1 pl., 1938.)
BAEHNI, Ch. et MACBRIDE, J. F. — New names in the genus Englerocharis (in Macbr., Flora Peru XIII, pars 2, n° 3, 970, 1938).
Idem. — Sisymbrium hispidulum var. *Herrerae*, a new combination. op. cit. 977.
Idem. — Addition to the Peruvian Rosaceae: *Hirtella Standleyi* spec. nov. op. cit. 1078.
BEAUVERD, G. — Une nouvelle Liliacée du Sud-Algérien. (Candollea VII, 370-373, une vignette, 1938).
Idem. — Excursions botaniques en Grèce. (Bull. Soc. bot. Genève, 2. ser., XXVIII, p. 94-183, 4 aquarelles, 1 carte, 9 vignettes, 1938).
Idem. — Compte rendu des séances de la Société botanique de Genève 1935-36 (op. cit. p. 193-214).
Idem. — L'herborisation carpologique à Culoz et au lac du Bourget. (op. cit. p. 200-202).
Idem. — Flore vernale des Alpes Maritimes. (op. cit. p. 211-212).
Idem. — Un cas spontané de chimère observé chez un *Gymnadenia conopsea* var. *typica* et son *lusus albinos*. (op. cit. p. 213-214).
BECHERER, A. — Quelques plantes adventices de la florule genevoise. (Bull. Soc. bot. Genève, 2^e sér., XXVIII, p. 212, 1938).
Idem. — Note sur le *Pterotheca nemaucensis* Cass. (Bull. mens. de la Soc. Linn. de Lyon, 7^e année, n° 5, p. 144, 1938).
Idem. — Fortschritte in der Systematik und Floristik der Schweizerflora (Gefässpflanzen) in den Jahren 1936 u. 1937. (Ber. schweiz. bot. Ges. Bd. 48, S. 273-317, 1938).
Idem. — L'œuvre de Henri Jaccard et l'état actuel de nos connaissances concernant la flore du Valais. (Bull. Soc. Murith. LV, p. 51-59, 1938).
Idem. — Notice sur la nomenclature de quelques Graminées. (Candollea VII, p. 518-521, 1938).
Idem. — Henri Romieux, 1857-1937. (Actes Soc. helv. Sc. nat. 119^e sess., Coire 1938, p. 463-465, 1938).
BECHERER, A. et THOMMEN, E. — Mise au point des stations litigieuses de la flore du canton de Genève (Bull. Soc. bot. Genève, 2^e sér., XXVIII, p. 208, 1938).
BRIQUET-LITARDIÈRE. — Prodrome de la Flore corse. Tome III, 1 (Paris, XII et 205 pages, 1938).
BUSCHMANN, A. — Ueber einige ausdauernde *Cerastium*-Arten aus der Verwandtschaft des *C. tomentosum* Linné. (Fedde Repert. XLIII, p. 118-143, 1 pl., 1938).
CHEVALIER, Aug. — L'Umckaloabo. (Rev. de Bot. appl. n° 204-205, p. 619, 1938).
CROIZAT, Leon. — Notes on chinese Euphorbiaceae. (Journ. Arnold Arbor. XIX, 134-148, 1938).
DANSER, B. H. — Miscellaneous notes on Lorantheae. 16-18. (Blumea III, 34-59, 1938).
Idem. — The Lorantheae of french Indo-China and Siam. (Bull. Jard. bot. Buitenzorg ser. III, vol. XVI/1, p. 1-63, 1938).
DEBREY, M. — Sur quelques *Bidens* holarctiques. (Bull. Soc. Linn. Seine-Maritime, p. 1-23, 1938).
DUCKE, A. — Die Gattungen *Coumarouna* Aubl. und *Taralea* Aubl. (Notizbl. bot. Gart. Mus. Berlin-Dahlem Nr. 121, p. 120-127, 1938).
EPLING, Carl. — A revision of *Salvia*: subgenus *Calosphaea*. (Fedde Repert., Beih. CX, 1, 160 pages, 1938).
(ERICHSEN, C. F. E. — Weitere Beiträge zur Flechtenflora Schleswig-Holsteins u. des Gebiets der Unterelbe. (Schriften d. naturwiss. Ver. f. Schleswig-Holstein XII, 1, p. 89-116, 1937).)
GAGER, Stuart. — Botanic Gardens of the world. Materials for a history. 2. ed. (Brooklyn bot. Gard. Record XXVII, No. 3, p. 336-337, 1938).
GIESEN, H. — Triuridaceae. (Engler, Das Pflanzenreich, 103. Heft IV. 127, 84 pages, 1938).
GILOMEN, H. — *Carex curvula* All. ssp. nov. *Rosae Gilom.* (Kalk-Krummsegge). (Rübel u. Lüdi, Bericht über das Geobot. Forschungsinstitut Rübel f. d. Jahr 1937, S. 77-104, 1938).
GLÜCK, H. — Ueber das Vorkommen des arktischen *Sparganium hyperboreum* in der zentraleuropäischen Alpenkette. (Bot. Jahrbücher 69, 2, p. 220-251, 1938).

- HOCHREUTNER, B. P. G. — Herborisations et protection de la flore en Valais. (Le Nouvelliste Valaisan, n° 139, 5 juin 1938 et Boissiera 1939).
- Idem.* — Validité des publications. (Candollea VII, p. 509-517, 1938).
- Idem.* — Un grand botaniste suisse : M. Emile Hassler. (La Tribune de Genève. 16 nov. 1937 et Boissiera 1939).
- Idem.* — A refutation of Mr. Furtado's allegations. (Chronica botanica IV, 397-399, 1938).
- JONKER, F. P. — A monograph of the Burmanniaceæ. (Mededeel. bot. Mus. Herb. Rijksuniv. Utrecht n° 51, VIII et 279 pages, 1938).
- KILLIP, E. P. — The American species of Passifloraceæ. (Field Mus. of nat. Hist. Chicago, Bot. Ser. XIX, 1 & 2, Publ. 407 & 408, 613 pages, 1938).
- KOSTERMANS, A. J. G. H. — Revision of the Lauraceæ. V. (Recueil Trav. bot. néerl. XXXV, 2, p. 834-931, 1938).
- Idem.* — The African Lauraceæ. I. (Bull. Jard. bot. de l'Etat, Bruxelles, XV, 1, p. 73-108, 1938).
- Idem.* — Revision of the Lauraceæ III. (Rec. Trav. bot. néerl. XXXV, p. 56-129, 1938).
- KRAJINA, Vlad. — Seven new Polynesian species of Elaphoglossum from the group E. conforme (Swartz) Schott. (Studia bot. Cechoslov. I, 2, p. 61-70, 2 pl., 1938).
- Idem.* — Generis Cibotii species nova hawaiiensis. (op. cit. p. 94-96).
- KRUKOFF, B. A. et MOLDENKE, H. N. — Studies of American Menispermaceæ with special reference to species used in preparation of arrow-poisons. (Brittonia 3, 1, p. 1-74, 1938).
- MERRILL, E. D. — A critical consideration of Houttuyn's new genera and new species of plants, 1773-1783. (Journ. Arnold Arbor. XIX, p. 291-375, 1938).
- MERRILL, E. D. and PERRY, L. M. — Reinstatement and revision of Cleistocalyx Blume (including Acicalyptus A. Gray), a valid genus of the Myrtaceæ. (Journ. Arnold Arboretum XVIII, p. 322-343, 1937).
- Idem.* — A synopsis of Acmena DC., a valid genus of the Myrtaceæ. (op. cit. XIX, p. 1-20, 1938).
- MOLDENKE, H. M. — A monograph of the genus Svensonia, (Fedde Repert. XLI, 25. XI. 36, p. 129-143).
- Idem.* — A monograph of the genus Chascanum. I. (Fedde Repert. XLV, 8-16, Dez. p. 113-156, 1938).
- Idem.* — A monograph of the genus Petrea. (Fedde Repert. XLIII, p. 1-48 & 161-221, 1938).
- Idem.* — A monograph of the genus Petitia. (Fedde Repert. XLII, p. 229-251, 1937).
- Idem.* — Additional notes on the genus Aegiphila III & IV. (Phytologia I, p. 248-272, 1937 & I, p. 289-304, 1938).
- MUNZ, Ph. A. — Studies in Onagraceæ. XI. A revision of the genus Gaura. (Bull. Torrey Bot. Club 65, p. 105-122 & 211-228, 1938).
- POSTHUMUS, O. — Malayan Fern Studies. I. The Synonymy and distribution of the Java-Ferns. (Verh. K. Akad. van Wetenschappen te Amsterdam (12 sect.) XXXVI, n° 5, p. 1-67, 1937).
- REDINGER, Karl. — Restitution u. kritische Revision der Flechtengattungen Enterographa Fee u. Sclerophyton Eschw. (Fedde Repert. XLIII, p. 49-77, 1 pl., 1938).
- REGEL, Constantin. — Beitrag zur Kenntnis einiger Tragopogon-Arten. (Scripta Horti botanici Univ. Vytanti magni V. Kaunas p. 5-66, 19 fig., 1937).
- ROBERTY, Guy. — Hypothèses sur l'origine et les migrations des cotonniers cultivés et notes sur les cotonniers sauvages (Candollea VII, p. 297-360, 1938).
- SCHELLEBERG, G. — Connaraceæ. (Engler, Das Pflanzenreich, 103. Heft IV, 127, 326 pages, 1938).
- SHERFF, E. E. — Studies in the genus Labordia Gaud., with a new variety in Megalodonta E. L. Greene. (Amer. Journ. of Bot. 25, p. 579-589, 1938).
- STANDLEY, Paul. C. — Studies of American plants VII. (Field Museum Publ. Botany, vol. XVII, n° 2, p. 155-224, 1937).
- STEARNS, W. T. — Epimedium and Vancouveria (Berberidaceæ) A monograph. (Journ. Linnean Soc. London LI, n° 340, p. 409-536, 1938).
- THOMMEN, E. — Notes complémentaires à la flore des environs de Culoz (Ain). (Bull. Soc. Bot. Genève, 2^e sér., XXVIII, p. 202-203, 1938).
- WIDDER, F. J. — Adventivfloristische Mitteilungen. I. Campanula rhomboidalis L. (Mitt. Naturwiss. Ver. Steiermark 74, p. 157-163, 1937).

II. Jardin botanique

Personnel. — Pas de changement dans le personnel fixe. A partir du mois d'avril jusqu'en décembre, l'Office du chômage a mis à notre disposition des chômeurs. Nous les avons employés en nombre variable, c'est-à-dire de 3 à 7 pour les travaux de terrassement. Nous en avons eu le plus grand nombre en automne pour les transplantations. Ces chômeurs ont fait 720 journées de travail auxquelles il faut ajouter les 524 journées faites par ceux du Conservatoire botanique. Total : 1244 journées (pour être complet, il faudrait ajouter aussi les 564 journées faites à l'Herbier Boissier). Rappelons que si cette collaboration a été fructueuse, cela est dû en grande partie à la bonne volonté du personnel fixe qui a dirigé bénévolement ces travaux.

Travaux extraordinaires. — Enfin, nous avons pu commencer le transport de la collection d'arbustes sur son emplacement définitif. Suivant les indications de M. F. Correvon, un plan détaillé a été élaboré et ces arbustes sont disposés en plates-bandes tout autour de l'immense pelouse pyri-forme, entre la grande serre et l'avenue de la Paix. Les arbustes y sont rangés par ordre systématique que l'on peut suivre en allant de gauche à droite. Les groupes de plates-bandes sont organisés de manière à laisser entre eux des allées gazonnées divergentes du plus gracieux effet.

Dans certaines parties de cette pelouse, il y avait un sous-sol de glaise ou de ballast de l'ancienne voie du chemin de fer et il a fallu enlever ce sous-sol et le remplacer par de la terre végétale.

682 arbustes sont maintenant en place.

A mentionner aussi le fait que le Service des bâtiments a fait repeindre la palissade côté Est de la route de Lausanne et il a fait établir une canalisation pour les W.-C. du Jardin.

Travaux ordinaires. — On a construit des châssis de couches, des caisses pour les débris et quelques bacs pour grosses plantes. On a repeint les banes. Nous avons fait faire 500 étiquettes en zinc et 500 en celluloïde pour les rocailles. En outre, dans les serres, une cinquantaine de plaquettes en celluloïde portant des détails intéressants ont été fixées aux plantes les plus connues. C'est un nouveau procédé qui semble très pratique.

On a abattu quelques arbres, on a établi quelques allées et on a revêtu partiellement les ferrures de la serre chaude avec des lattes de bois.

Les cultures d'expérience ont continué. Nous avons distribué de nos topinambours à 53 personnes. Des cultures de *Solanum* ont été faites dans les couches pour le D^r Mirimanoff qui veut étudier leur hybridation. Nous avons continué les cultures de *Bunium* pour le D^r Vuarambon.

Plusieurs milliers de vers à soie ont été élevés au Conservatoire et nourris avec des feuilles de mûrier pour servir aux études du prof. Meyer sur la soie.

Le prof Briner et ses élèves ont procédé à diverses expériences dans les serres pour le dosage de l'ozone.

Des essais de bouturage ont été tentés sur des plantes traitées avec des hormones. Ils ont été concluants pour les *Coleus*, *Ageratum*, *Iresine*, mais défavorables pour les *Pelargonium*. Ces essais se poursuivent sur une grande quantité d'arbustes par comparaison avec des témoins non traités.

Acquisitions et dons. — Outre les graines échangées, nous avons reçu de M^{lle} Topali et de M. Beauverd, 38 espèces de semences provenant de Grèce et 18 plantes bulbeuses du Niger de M. Guy Roberty, arrivées en parfaite santé. En plus, nous avons reçu du Jardin des Plantes de Paris (prof. Guillaumin) 13 plantes d'orchidées et des plantes et graines alpines de M^{mes} Hudry et Délétraz et de MM. Beauverd, Baehni, Becherer, Frick, Larderaz, Lendner, Thommen, Weber et Zimmermann. Aux généreux donateurs, merci ! Nous avons fait des échanges avec M. Correvon, M^{lle} Rossier et l'Ecole d'horticulture.

Visites. — L'année passée, nous avons signalé que le nombre des visiteurs avait augmenté. Cette année de nouveau, il est en forte augmentation. C'est au point que le 13 mars après-midi, notre jardinier chef a compté 445 visiteurs dans nos serres. Les rocailles ont été très fréquentées pendant les mois d'avril, mai et juin. Malheureusement, nous avons eu à constater quelques dégâts qui nous ont obligé à faire garder le jardin de 18 à 20 heures en juillet et août.

Il y a lieu de rappeler aussi les visites des élèves de l'Ecole d'horticulture de Châtelaine, des étudiants en pharmacie et en botanique systématique de notre Université, ainsi qu'un certain nombre de classes qui ont sollicité d'être conduites au jardin par M. Baehni.

Prestations. — Comme l'année précédente, nous avons donné des matériaux à l'Université, à l'Ecole des Beaux-Arts et Arts industriels, au Laboratoire de pharmacognosie et à l'Ecole d'horticulture. Des renseignements et des graines ont été fournis aux Laboratoires Sauter. Nous avons collaboré à la décoration de l'Ecole ménagère lors de la fête des promotions. Nous avons envoyé 18 plantes de serre au Jardin botanique de Zurich.

Nous avons expédié 6778 sachets de graines aux jardins botaniques et nous en avons reçu 1675.

Enfin, notre service d'essai de germination des graines a examiné 680 échantillons qui lui ont été soumis.

CHAPITRE X

PRIX UNIVERSITAIRES

a) *Fondation Disdier*. — Dans sa séance du 12 septembre 1865, le Conseil municipal a accepté le legs fait à la Ville de Genève par M. Henri DISDIER, avocat, décédé à Genève le 5 octobre 1864, d'une somme de fr. 40.000,—, à charge par elle d'en verser annuellement les intérêts à l'Académie, pour la fondation du prix Disdier (philosophie morale) et de ses deux rameaux, les prix Humbert (philosophie) et Ador (histoire).

La Ville de Genève, propriétaire du legs, gère le capital et assure le versement des intérêts au compte de l'Université de Genève.

b) *Fondation Amiel*. — Par sa donation, en date du 20 avril 1885, M^{me} Laure STROEHLIN-AMIEL a constitué un fonds inaliénable de fr. 25.000,— capital qui est administré par la Ville de Genève, à charge par elle de servir les intérêts qui sont affectés à un prix de fr. 2.000,— à décerner tous les deux ans, à la suite d'un concours par la Faculté des Lettres, à l'auteur d'un ouvrage du domaine de la philosophie ou de la littérature.

Cette donation faite par M^{me} Stroehlin-Amiel en souvenir de son frère, le professeur Henri-Frédéric AMIEL, et afin d'encourager dans l'Université de Genève les études auxquelles il a consacré sa vie, a été acceptée par le Conseil municipal, le 8 mai 1885.

CHAPITRE XI

FONDACTIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND

Fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier et Ateliers de la Maison du Faubourg

Conformément à la proposition de la commission, le Conseil administratif, dans sa séance du 18 novembre, a décidé d'attribuer comme suit les bourses pour 1938 :

Bourses de 2^{me} année. — M. Edouard ARTHUR, Genevois, peintre et M^{lle} Nelly EPPENBERGER, Saint-Galloise, peintre.

Bourse de 3^{me} année. — M^{lle} Claire-Lise ALBARET, Genevoise, peintre et sculpteur et M. Edouard NIERLE, Genevois, peintre.

Bourses de 1^{re} année. — M. Raymond REVERDIN, Genevois, sculpteur et M. Marc-Georges LAMBERCIER, Neuchâtelois, sculpteur.

Les ateliers d'artistes ont été concédés, pour l'année 1939, à :

1^{re} année. — M^{lle} Violette SAUTER, Genevoise, peintre sur émail. M^{lle} Anne-Marie HABERJAHN, Vaudoise, peintre.

2^{me} année. — M. Jean-Daniel GUERRY, Vaudois, peintre.

3^{me} année. — M. Jacques RHYN, Bernois, peintre.

A bien plaire :

1^{re} année. — M. Georges THOMAS, Genevois, peintre.

2^{me} année. — M^{me} Violette GOEHRING, Française (Suisse d'origine), peintre.

Bourse Charles Galland

Le Conseil administratif a choisi, le 2 août, sur la proposition de la direction du Musée d'Art et d'Histoire, l'art de l'émail comme thème de la Bourse Galland, pour l'année 1938. Il a adopté le règlement de ce concours, le 26 même mois, et, sur la proposition du jury, il a décidé d'attribuer la bourse Galland 1938, à M^{lle} Elisabeth MOTTU, Genevoise.

CHAPITRE XII

ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Le Conseil d'Etat traite dans son rapport annuel des questions relatives à l'enseignement et au corps enseignant.

Le chapitre XVIII du présent volume rappelle les travaux de réparations et d'entretien effectués dans les bâtiments scolaires dont la Ville a la charge et le chapitre III Service social renseigne sur l'aide apportée par la Municipalité à la jeunesse scolaire.

Dans sa séance du 13 mai, le Conseil a réparti comme suit le produit des fonds Georg et Schaub, ainsi que le crédit voté par le Conseil municipal pour les courses scolaires :

- a) classes de préapprentissage, fr. 4,50 par élève.
- b) classes du Petit-Saconnex, 5^e et 6^e fr. 2,60 et, pour la 4^e classe, fr. 2,— par élève.

Une intéressante plaquette a été distribuée par les soins du Département de l'instruction publique, comme prix aux élèves les plus méritants des écoles primaires.

Un compte rendu a été adressé au Conseil par la Société genevoise des bains de mer en remerciement des mesures prises par la Ville, pour permettre aux enfants hospitalisés dans l'établissement de la Garonne, près Toulon, de fêter leurs promotions.

Le Conseil administratif a chargé M. Marcel LADE, chef du Service des spectacles, concerts et stades, de l'organisation des fêtes des écoles enfantines et primaires de la Ville. Ces cérémonies et fêtes ont eu lieu, sur la base des programmes de ces dernières années, le jeudi 30 juin pour les écoles enfantines et le dimanche 3 juillet pour les écoles primaires. Le beau temps a favorisé ces fêtes qui comportaient cette année une manifestation sur la place Neuve, devant le Monument du Général Dufour, hommage rendu par les élèves au patriote genevois.

Le coût des cérémonies et fêtes scolaires a atteint la somme de fr. 25.046,80 sur un crédit de fr. 25.000,—.

M. le vice-président J. UHLER accompagné des chefs de la Voirie a procédé, au mois de juin, à une inspection des Colonies de vacances installées au pied du Jura, en vue de travaux de remise en état et de collassage de ces installations. Puis le Conseil, auquel se sont joints quelques conseillers municipaux a rendu visite, en juillet et août aux Colonies de vacances en pleine activité.

Le Conseil administratif s'est fait représenter à la visite par les autorités cantonales genevoises et valaisannes du Pavillon jeunesse à Montana, le 2 septembre, institution en faveur de laquelle la Ville de Genève a apporté une importante contribution financière prélevée sur le Fonds V. BAUDIN dont le nom a été rappelé par l'apposition d'une plaque sur l'établissement en construction. L'inauguration aura lieu en 1939.

Le Conseil a arrêté, le 1^{er} juillet, la répartition de la subvention de la Ville (crédit budgétaire de fr. 40.000,—) en faveur des Colonies de vacances et Colonie complémentaire.

M. le président SCHOENAU a procédé, au mois de février, à une inspection de toutes les Crèches subventionnées par la Ville.

Des dispositions ont été prises avec la Colonie italienne et M^{me} Veuve Carfagni pour le maintien de la Crèche instituée aux Pâquis grâce aux généreuses dispositions de M. A.-A. Carfagni. Dès lors, cette Fondation recevra les enfants de confédérés et d'étrangers et non plus seulement de genevois et d'italiens.

STATISTIQUE DES ÉCOLES ENFANTINES

Décembre 1938.

<i>Cité :</i>	Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
	Croquettes	4	55	49	26	64	14	104
	Terreaux	3	46	51	16	65	16	97
	Môle	6	82	84	39	96	31	166
	Maison des petits	3	28	44	23	32	17	72
	Saint-Antoine	5	71	73	61	62	21	144
		21	282	301	165	319	99	583
<i>Plainpalais :</i>								
	Roseraie	4	63	57	39	59	22	120
	Cluse	3	39	33	23	43	6	72
	Hugo de Senger	5	74	73	44	83	20	147
	Carl Vogt.	5	64	74	48	68	22	138
	Coulouvrenière	4	53	55	26	62	20	108
		21	293	292	180	315	90	585
<i>Eaux-Vives :</i>								
	Montchoisy	3	41	50	27	40	24	91
	Rue des Eaux-Vives.	2	25	28	12	34	7	53
	Villereuse.	4	64	55	52	49	18	119
		9	130	133	91	123	49	263
<i>Petit-Saconnex :</i>								
	Saint-Jean	3	47	30	22	47	8	77
	Charmilles	3	42	49	30	52	9	91
	Geisendorf	1	13	17	12	15	3	30
	Vieusseux	2	16	20	13	19	4	36
	Crêts.	1	21	8	7	20	2	29
	Asters	5	59	74	41	77	15	133
		15	198	198	125	230	41	396
	Aire (enfants domiciliés sur la Ville)	1	10	14	28	13	3	24
	Totaux	67	913	938	569	1.000	282	1.851

STATISTIQUE DES ECOLES PRIMAIRES

au 31 décembre 1938

<i>Cité :</i>	Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
	Crochettes	13	135	219	98	223	33	354
	Rue Necker	6	—	137	26	82	29	137
	James Fazy	16	442	—	102	270	70	442
	Rue de Berne	9	—	241	73	122	46	241
	Rue de Neuchâtel . . .	10	238	32	50	160	60	270
	Grutli	10	—	272	77	147	48	272
	Malagnou	14	279	86	167	138	60	365
	Casemates	7	—	200	87	79	34	200
	Ecoles de plein air des Bougeries	3	26	47	29	38	6	73
		88	1.120	1.234	709	1.259	386	2.354
<i>Plainpalais :</i>								
	Roseraie	18	210	286	175	244	77	496
	Cluse	5	92	32	51	47	26	124
	Hugo de Senger	13	195	151	113	189	44	346
	Mail	18	226	249	155	243	77	475
	Coulouvrenière	4	68	39	24	66	17	107
		58	791	757	518	789	241	1.548
<i>Eaux-Vives :</i>								
	Rue des Eaux-Vives . . .	15	253	182	166	185	84	435
	Rue du 31-Décembre . . .	13	187	182	153	158	58	369
		28	440	364	319	343	142	804
<i>Petit-Saconnex :</i>								
	Saint-Jean	14	176	214	118	228	44	390
	Charmilles	5	81	45	49	69	8	126
	Geisendorf	4	65	35	42	50	8	100
	Vieusseux	1	11	13	10	13	1	24
	Crêts	6	78	86	68	76	20	164
	Servette	6	—	169	62	92	15	169
	Asters	6	191	—	58	120	13	191
	Sécheron	6	96	99	70	86	39	195
	Aïre (enfants domiciliés sur la Ville)	1	9	10	6	13	—	19
		49	707	671	483	747	148	1.378
<i>Etablissements spéciaux :</i>								
	Classes spéciales	13	74	123	46	128	23	197
	Maison des Charmilles . .	3	6	36	22	15	5	42
	Ecole-jardin des Bouge- ries	3	—	39	13	21	5	39
	Home des enfants sourds .	3	13	15	5	15	8	28
	Foyer de la Forêt	1	8	10	10	4	4	18
		23	101	223	96	183	45	324
	Totaux	246	3.159	3.249	2.125	3.321	962	6.408

CHAPITRE XIII

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

Chef de Service : M. Eric BOIS

Personnel. — Le personnel du Service des parcs et promenades comptait au 31 décembre 1937 : Ouvriers jardiniers réguliers 57 ; Ouvrier jardinier supplémentaire 1 ; Mécanicien 1 ; Charpentier 1 ; Total 60.

Au 31 décembre 1938 : Ouvriers jardiniers réguliers 55 (2 retraites en 1938) ; Ouvriers jardiniers supplémentaires 7 ; Mécanicien 1 ; Charpentier 1. Total 64.

Comme ces dernières années, un certain nombre de chômeurs fournis par le Service des chantiers ont été engagés pour des travaux spéciaux et subventionnés, soit pour l'aménagement de la campagne Barton, la mise en état des pelouses du quai Gustave Ador, du parc des Eaux-Vives au garage de la Société nautique et divers travaux de moindre importance.

L'engagement de jardiniers supplémentaires nous a permis de vouer davantage de soins à l'entretien même des diverses plantations, sans cependant qu'il nous ait été possible de nous occuper très à fond des promenades et squares extérieurs. Nous devons rester prudents dans l'extension de nos créations, aménagements et décorations si nous devons les entretenir sans augmentation correspondante de notre personnel qui, actuellement, donne le rendement maximum que nous puissions en attendre.

D'autre part, l'état de nos installations de culture ne nous permet pas de développer davantage nos décorations. Seule la centralisation de nos services rendra possible une amélioration de nos plantations. Nous avons déjà plusieurs fois souligné les déficiences de nos serres et nous pensons qu'il est inutile de les rappeler ici.

L'activité du Service des promenades a été encore plus considérable en 1938 qu'en 1937 et nous ne pouvons pas donner ici le détail complet de toutes les petites transformations effectuées, ni du travail ordinaire qui se répète chaque année suivant les saisons. Nous parlerons seulement des travaux les plus importants qui ont modifié certaines parties de nos plantations.

Parc Barton. — De grands changements ont été apportés à cette belle propriété. Ils ont été exécutés par les Services de la voirie et des promenades, les premiers s'occupant de la démolition des petits ports, hangars, chalets, serres, murs et du ferrage des allées et les seconds de la création des pelouses, plantations, etc. Nous avons donc créé entièrement de nouvelles parties gazonnées sur l'emplacement occupé par les serres, qui ont été démolies, en accord avec les services du B.I.T. qui ont rectifié la limite entre les deux propriétés. Nous avons ouvert deux passages sur le parc du B.I.T., un au centre et un en bordure du lac. A cet endroit, nous avons construit un très grand mur fleuri de plus de 60 m. de longueur pour pouvoir conserver les pins qui se trouvaient là et nous avons planté plus de 4000 plantes alpines. Du côté de la rue de Lausanne, pour masquer un garage et les maisons locatives, nous avons planté des peupliers, des pins noirs d'Autriche et des bouleaux, soit 41 arbres. Le mur qui séparait ce parc de la Perle du Lac a été entièrement démoli et deux passages ont été créés : l'un dans le haut de la propriété, l'autre au bord du lac. Un large sous-bois a été aménagé et planté de 2500 fougères rustiques et de 2000 *scilla nutans*, variété commune dans les bois en Angleterre. Si cet essai est satisfaisant, nous continuerons cette plantation. Les murs d'entrée ont été remis en état et l'inauguration officielle a eu lieu le 28 septembre.

Ajoutons que le sculpteur James Vibert a offert à la Ville de Genève le bronze « La Terre » et que celui-ci a été placé dans le parc Barton, non loin de « L'Effort humain », œuvre importante du même maître, située dans le parc du B.I.T.

Parc de la Perle du Lac. — A la fin de l'hiver, remis en état les pelouses abîmées par les installations de « Genève chante » l'été précédent. Au printemps, planté 550 rosiers dans la plate-bande située au-dessous du grand bassin et en automne 450 rosiers dans la plate-bande le long du lac.

Parc Mon Repos. — La transformation complète de l'emplacement situé autour du monument aux Morts pour la Patrie s'est faite au printemps. Trente mètres du mur qui séparait ce parc de la campagne Moynier ont été abattus, de grandes pelouses et de larges dégagements ont remplacé les vieux bosquets et la manifestation commémorative de novembre peut désormais se dérouler face au monument.

Des rosiers tiges et nains de nos cultures ont été plantés à l'entrée du parc, à la place de plantes vivaces peu intéressantes.

Quai du Mont-Blanc. — En attendant la rénovation indispensable de ce quai, nous avons créé huit grandes plates-bandes le long des parties en maçonnerie et posé au pied des platanes 32 jardinières fleuries. Cette décoration qui a étonné au premier abord a rencontré par la suite un grand succès.

La rotonde des Pâquis a été totalement rajeunie : les gros fusains qui masquaient la vue ont été enlevés et remplacés par des ifs taillés, les pelouses ont été entièrement refaites et de grands massifs fleuris ont remplacé les petites plates-bandes. Les pelouses ont été bordées de bordurettes en roche bleue du Valais. Ajoutons à ce propos que nous comptons placer ce genre de bordure chaque fois que nous le pourrons.

A la *place des Alpes*, nous avons beaucoup agrandi la pelouse et créé un grand motif fleuri autour du buste Louis Favre. Là encore nous avons placé des bordurettes de roche.

A la *promenade du Lac (Jardin anglais)*, nous avons enlevé quelques vieux bosquets rabougris afin de dégager le pied des pins et des bouleaux pour donner plus de vue sur le lac et nous avons enlevé en automne tous les arceaux qui entouraient les pelouses. Le Service de l'électricité ayant changé la place et la dimension de son transformateur, nous avons refait la pelouse et les plantations de fusains.

Nous avons exécuté les grands terrassements du *quai Gustave Ador*, entre le parc des Eaux-Vives et le garage de la Société Nautique, terminant ainsi les travaux importants de ce quai. Il a été nécessaire d'apporter 400 m³ de terre végétale pour pouvoir semer le gazon. Nous avons créé deux grands massifs fleuris en face du parc des Eaux-Vives et placé 10 bancs sur le quai, en aval du débarcadère. Une importante décoration florale est prévue dans les nouvelles pelouses, elle s'effectuera au début de 1939.

Au parc des Eaux-Vives, la pose d'une grande canalisation, de la station de pompage de La Grange au lac, nécessitera certaines réfections de pelouses au printemps 1939. Le petit ruisseau a été nettoyé de ses mauvaises herbes et ses bords ont été plantés de 500 iris japonais aquatiques.

Au parc de La Grange, deux bosquets ont été arrachés près des communs et remplacés l'un par une plantation de 250 hortensias, l'autre par des rhododendrons. Le jardin de culture a été tout à fait transformé pour simplifier les travaux et en augmenter le rendement. Ce sont maintenant les cultures de La Grange qui sont les plus importantes.

Les talus situés devant la *tour de Rive*, le long du boulevard Helvétique, ont été transformés en terrasse bordée de 54 troènes de nos cultures et deux bancs ont été posés. Presqu'en face nous avons aussi placé deux bancs sous le sophora de l'*Observatoire*, près du Musée d'Art et d'Histoire. A *Saint-Antoine*, du côté des nouvelles plantations, nous avons posé au pied des arbres des grilles en béton d'un nouveau modèle proposé par nos services, grilles qui laissent une cuvette suffisante pour l'arrosage. Au *Collège de Saint-Antoine*, nous avons transplanté « l'Erable de Trons » de la cour dans le nouvel emplacement prévu à l'entrée de la terrasse qui vient de se construire ; nous y avons aussi effectué divers autres petits travaux. Au *Bourg-de-Four*, le vieil orme arraché en 1937 a été remplacé par un tilleul d'Amérique à grosses feuilles.

Aux Bastions, remplacé la barrière de fonte qui était en mauvais état le long de la descente depuis le Calabri, par une barrière de fer. Vers la *Bibliothèque universitaire*, entièrement transformé les plantations, enlevé les vieux ifs et aucuba et remplacé par une large plate-bande de 271 hortensias rouges et 56 rhododendrons, appuyés à une petite haie de 96 fusains panachés dorés. Nous avons

aussi mis en état la cour de la bibliothèque le long de la rue de Candolle. Nous avons enlevé à plusieurs endroits les arceaux qui ne protègent rien et sont laids, ainsi qu'une partie des petites barrières qui entourent les pelouses côté rue de Candolle.

Au printemps, nous avons arraché toutes les broussailles de la terrasse du *bastion Saint-Léger*, le lierre des murailles et les gros fusains qui se trouvaient à leur pied, pour permettre la réfection totale de l'ouvrage. En automne, nous avons créé la grande pelouse (avec apport de 140 m³ de terre végétale donnée par la commune d'Onex) et nous avons planté 250 rosiers et deux cerisiers pleureurs.

Fin novembre, la barrière du *jardin du Palais Eynard* a été enlevée et le jardin sera transformé au début de 1939.

A la *place Neuve*, nous avons enlevé les petits berberis rabougris et épineux et les avons remplacés par des plantations de fleurs.

Le grand mur *Croix-Rouge-Treille* a été remis à neuf et d'accord avec l'architecte M. Torcapel, nous avons planté le long du faite, 139 arbustes à fleurs printanières, rouges et jaunes et quelques plantes destinées à retomber le long du mur. Malheureusement la grande sécheresse du printemps 1938 et l'impossibilité d'arroser, n'ont pas permis aux arbustes de se développer cette année. Un aménagement des talus se fera petit à petit dès 1939 afin de ne pas ébranler la terre, en plantant des hypericum. Ce travail permettra de faire ainsi disparaître les broussailles qui poussent ici à l'avenue.

Le Service des Eaux d'Arve ayant donné à la Ville de Genève une belle fontaine ornée de jolis bronzes et deux bancs, placés à l'extrémité du *chemin des Cottages-Florissant*, côté Veyrier, nous avons préparé l'emplacement en débroussaillant cet endroit abandonné depuis longtemps et nous avons aménagé des pelouses, des chemins et planté 40 arbustes.

Au *quai Charles Page* existait un jardin à peu près abandonné ; nous l'avons refait en entier, et nous avons défriché le terrain vague qui lui était contigu. Nous avons planté des lauriers autour du préau de l'école, des peupliers et des arbustes pour cacher le mur de l'école, créé un jeu de sable, des pelouses et un grand massif. Au printemps, nous placerons encore quelques bancs et des bordures de roche autour des gazons.

Au *bois de la Bâtie*, nous avons refait les tressages et boisages destinés à retenir les graviers des talus et à protéger les sentiers et les escaliers. C'est le tronçon en escalier passerelle-Jonction-La Tour qui a été remis en état. Chaque année nous améliorons ainsi la sécurité de nos sentiers sous-bois.

A la *campagne Trembley*, nous avons remplacé l'ancien chabauty pourri par un grillage métallique, du chemin Chauvet au 34 rue de Moillebeau. Nous avons beaucoup de difficultés pour empêcher les gens de sauter les barrières pour aller dans les prés. Au début de l'année, enlevé arbustes et broussailles pour dégager les abords de la propriété Magnin, 34 Moillebeau, contiguë au pré Trembley.

A *Geisendorf*, côté Poterie-Liotard, nous avons enlevé la haie et des arbres pour permettre l'agrandissement de ces deux rues, puis nous avons replanté 72 lauriers, 100 fusains et 5 peupliers (le tout de nos cultures).

Aux *Charmilles*, exécuté terrassements, mise en forme et engazonnement des nouvelles pelouses devant la poste.

A *Châtelaine*, nous avons aménagé une partie du terrain de football du bois des Frères et arraché toute la vieille haie d'épines du côté sud.

Pour terminer, citons brièvement quelques travaux de moindre envergure, soit :

Aménagé et planté en hypericum les talus autour du *monument Albert Thomas* ; planté et engazonné un nouvel emplacement en face de l'*église Saint-François* ; planté 6 celtis à la rue de la *Croix-Rouge*, pour compléter la rangée existant déjà ; aménagé et planté à côté de l'*école des Char-*

milles un emplacement où se trouvaient des toilettes ; à l'*office des Chantiers*, rue des Terreaux-du-Temple, planté 25 thuyas ; à l'*école rue Micheli-du Crest*, refait les gazons et plates-bandes et colassé la cour ; placé dans le mur de la *campagne Moynier* une petite fontaine en granit rouge d'Ecosse qui se trouvait auparavant dans l'ancienne clôture du parc Mon Repos, à la rue de Lausanne. Cette fontaine est surmontée d'une inscription sur une plaque de marbre rouge, offerte par M. Aloys Hentsch, descendant de la famille Plantamour ; taillé et rabattu fortement les celtis du bd. Georges Favon qui donnaient trop d'ombre dans les immeubles ; repeint et remplacé 50 écriteaux de police en les fixant dans une base de béton pour éviter leur enlèvement par de mauvais plaisants ; révisé et fait repeindre 325 bancs dans tous les quartiers (en 1939, la révision totale des bancs sera terminée et il ne restera plus que leur entretien normal) ; reçu et distribué avec le maire de Saint-Raphaël, quelques centaines de kg. de mimosa dans la ville, dans les hôpitaux, cliniques, asiles, etc.

Les *réparations de chaussées et chemins* ont été faites dans tous nos parcs sans exception (à part le parc Bertrand qui sera repris spécialement en 1939) et uniquement par notre personnel. Nous avons en particulier refait en entier la grande terrasse d'entrée du musée Ariana.

Les *décorations florales* ont encore été amplifiées dans tous les parcs et les plantations de plantes bulbeuses dans les gazons ont été continuées en les répartissant dans tous les quartiers. Nous en avons même essayé dans quelques pelouses sur les quais Wilson et Gustave Ador. Si les chiens n'écrasent pas ces fleurettes, nous continuerons cette plantation sur toute la longueur des quais. Nous avons construit des corbeilles et fleuri pour la première fois la fontaine de la Corraterie située sous la terrasse de Saussure et celle de la place du Grand Mézel ; nous avons créé de nouveaux massifs de fleurs à Champel, à Mon Repos, en plus de ceux déjà cités précédemment ; placé des caisses à fleurs sur les fenêtres du musée Rath, côté Corraterie et créé la grande mosaïque fleurie à l'angle des rues de Lausanne et Mon Repos, portant l'inscription « Genève », motif qui a été très apprécié et qui est éclairé la nuit par deux projecteurs. A la Maison genevoise, nous avons exécuté une grande décoration florale qui a demandé environ 1000 chrysanthèmes et plantes vertes. Les décorations de rosiers donnent satisfaction et seront développées encore largement. (Il y en a déjà près de 10.000 dans nos parcs.) Ajoutons que toutes les plantes utilisées viennent de nos cultures et que c'est la première fois qu'il nous est possible de faire face à tous nos besoins, grâce à la réorganisation de nos services dont nous avons parlé dans notre rapport de 1937. Non seulement nous avons produit tout ce qui nous est nécessaire, mais en même temps largement augmenté nos décorations. En effet, le total de nos plantations se monte à 345.557 plantes, alors qu'il était de 250.811 en 1936 et de 208.657 en 1934. Ces chiffres se passent de commentaires sur l'effort fourni par nos services de cultures et ceux d'entretien.

Pour la première fois, le Service des promenades a pris part à une exposition nationale d'horticulture en présentant au Palais des Expositions un grand groupe de plantes à massifs en collection et un grand écusson aux Armes de Genève, travail accompli pour la première fois aussi dans notre ville. Quoique nous ne concourrions pas, le Jury international a décerné au Service des promenades un Grand Prix d'Honneur avec vives félicitations, soit la plus haute récompense. Le chef de service a reçu un diplôme d'honneur de la Société nationale d'horticulture de France et le jardinier-chef un diplôme et une médaille de vermeil de la Société d'horticulture de Genève.

Les *traitements* contre la galéruque des ormes ont été faits pour la première fois avec notre nouvelle soufreuse à moteur Holder, machine unique en Suisse. Les résultats ont été très favorables et nous pourrions dès maintenant traiter partout et à fond. Il est à remarquer que cet insecte a causé des dégâts énormes dans toute la Suisse romande en 1938. Les pucerons ont été aussi un véritable fléau et beaucoup d'arbres ont été passés aux insecticides avec notre pompe à moteur.

Notre *matériel* augmente au fur et à mesure de nos besoins ; nous avons acheté un motoculteur Simar pour les labourages de nos cultures, une soufreuse Holder pour les poudrages, un troisième camion (Saurer basculant) de 2 tonnes et changé notre pompe à essence par une nouvelle qui nous permet un contrôle exact de la consommation de nos machines à moteur. Nous avons acheté 200 châssis de couche et construit par nos propres moyens un grand nombre de couches en planches de béton. C'est grâce à ce matériel que nous pouvons produire davantage. Nous avons maintenant

1153 châssis contre 491 en 1935. Une réorganisation de notre atelier de menuiserie nous permettra de fabriquer aussi les châssis. Nous avons continué le défrichement de notre pépinière de Châtelaine et rendu à la culture environ 900 m². C'est là que nous avons nos grands champs de chrysanthèmes pour nos décorations d'automne.

Les arbres. — Nous avons arraché les arbres morts et malades suivants en 1938 : 4 marronniers avenue du Mail, 4 ormes place des Augustins, 2 tilleuls boulevard Carl Vogt, 1 marronnier et 1 orme sur la Treille, 1 platane gazé Grand Quai, 1 platane dépérissant sous les coups des collisions, à l'angle Wilson-Mont-Blanc, 5 ormes avenue d'Aire, 2 ormes avenue de Châtelaine, 1 vieil orme ancienne école d'anormaux de Varembe, 6 ormes, 1 tilleul Saint-Antoine sud, 1 acacia cassé en deux par un camion chemin de l'Amandolier, soit 30 arbres. Nous avons planté : 6 celtis rue de la Croix-Rouge, 1 orme et 1 marronnier sur la Treille, 1 platane Grand Quai, 15 tilleuls avenue d'Aire, 20 platanes quai Turretini, 2 tilleuls carrefour Villars-Servette, 6 érables rue Cavour, 1 tilleul d'Amérique Bourg-de-Four, soit : 53 arbres.

A Champel, enlevé un catalpa sur l'emplacement duquel passe maintenant le tram. En face de la gare, transplanté à la machine un gros tilleul provenant de la cour du collège de Saint-Antoine, pour remplacer un autre tilleul resté chétif depuis sa plantation. Le printemps et le début de l'été ayant été très secs, de nombreux arrosages ont été donnés aux jeunes arbres.

Nos colonies de volatiles se portent très bien malgré les critiques fréquentes et continuent de se développer considérablement, ce qui est la meilleure preuve de leur bonne santé et bonne alimentation. Elles sont toujours plus nombreuses, aussi bien dans le port qu'au Bois de la Bâtie. Les paons blancs de la campagne Barton ont été transportés à La Grange et les pigeons blancs dans l'île du Bois de la Bâtie. Nous avons acheté un couple de cygnes noirs à Lucerne et vendu un couple de cygnes blancs qui a été envoyé à Milan.

Le personnel a fait une course en mai pour voir les cultures de tulipes près de Bex ; il a visité par la même occasion les jardins de l'asile de Malévaux, à Monthey, et les mines de sel de Bex. Le 11 décembre, dans la salle de gymnastique de Sécheron, il a célébré la fête de Noël à laquelle M. le conseiller administratif Jean Uhler et Madame avaient bien voulu assister. Fête réussie et qui a permis de distribuer des cadeaux à 82 enfants du Service. A noter que cette fête est organisée uniquement par les dons volontaires du personnel, versés chaque quinzaine dans une cachemaille.

Le 11 avril, à l'occasion d'un congrès horticole sous les auspices de la Station fédérale d'essais de Lausanne et pendant les Florales lausannoises, le chef de service, le jardinier-chef et le chef des cultures de La Grange ont été envoyés à Lausanne, où ils ont appris et vu des choses très intéressantes.

Le chef de service a donné 9 conférences avec projections autochromes sur les parcs de Genève ; il a fonctionné comme expert avec M. le professeur Joukowsky pour des questions de plantations le long des berges du Rhône à Verbois ; il a fonctionné comme juré aux examens de l'école d'horticulture et aux Florales chénoises ; il a été demandé deux fois comme expert par la Ville de Lausanne pour faire passer des examens de chefs jardiniers et de jardiniers et a été un des principaux organisateurs de l'exposition d'horticulture du Palais des Expositions. Le jardinier-chef et plusieurs de nos jardiniers ont fonctionné comme jurés pour les examens de l'Ecole d'horticulture et des cours aux apprentis jardiniers.

Signalons encore que le Conseil administratif a publié une élégante plaquette illustrée de 50 pages sur nos parcs genevois, texte de M. Guillaume Fatio, plaquette qui constitue un très joli souvenir de notre ville.

Les vols et déprédations diverses paraissent être en diminution, seuls les dégâts des chiens continuent à nous préoccuper sérieusement.

Lorsque la centralisation de nos cultures sera chose faite, nous aurons à notre disposition un beaucoup plus grand nombre de plantes, sans augmentation de dépenses, ce qui nous permettra de perfectionner et d'amplifier encore nos décorations florales, afin qu'elles soient vraiment dignes de Genève, Cité des Parcs.

CHAPITRE XIV

ÉTAT CIVIL

Chef de Service : M. Eugène JAQUES, officier de l'état civil

Pendant l'année 1938, il a été célébré 1.182 mariages, en augmentation de 100 sur l'exercice précédent.

Ils se répartissent comme suit :

112	entre genevois et genevoises	contre 132	en 1937
163	» genevois et confédérés	» 155	»
85	» genevois et étrangères	» 69	»
92	» confédérés et genevoises	» 88	»
404	» confédérés et confédérées	» 342	»
116	» confédérés et étrangères	» 112	»
35	» étrangers et genevoises	» 44	»
94	» étrangers et confédérées	» 77	»
81	» étrangers et étrangères	» 63	»

Les publications se sont élevées à 1.672, contre 1.558 en 1937.

Les divorces à 288, soit 10 de moins qu'en 1937.

Naissances, 1.594 contre 1621 en 1937, soit :

783	masculins légitimes	contre 800	en 1937
745	féminins légitimes	» 754	»
32	masculins naturels	» 36	»
33	féminins naturels	» 31	»
1	inconnu nouveau-né	» 0	»
<hr/>		<hr/>	
1.594		1.621	

Répartition des naissances d'après la nationalité :

558	genevois	contre 538	en 1937
786	confédérés	» 732	»
249	étrangers	» 351	»
1	inconnu	» 0	»
<hr/>		<hr/>	
1.594		1.621	

DÉCÈS

889	masculins	contre 832	en 1937
916	féminins	» 887	»
14	mort-nés masculins	» 18	»
18	mort-nés féminins	» 10	»
2	inconnus	» 0	»
<hr/>		<hr/>	
1.839		1.747	

Répartition d'après la nationalité :

733	genevois	contre 729	en 1937
660	confédérés	» 595	»
444	étrangers	» 423	»
2	inconnus	» 0	»
<hr/>		<hr/>	
1.839		1.747	

Il a été délivré en 1938 4.903 expéditions d'actes, contre 4.855 en 1937, soit :

2.380 actes de naissances
 1.156 actes de décès
 1.030 actes de mariages
 264 états de famille
 73 livrets de famille (duplicata)

Le produit des actes s'est élevé à la somme de fr. 15.615,60.

Ont été délivrés gratuitement :

232 actes de naissances, décès et mariages
 415 certificats de publications

Le tronc placé dans la salle des mariages a produit fr. 1.838,15, contre fr. 1.092,70 en 1937, versés à l'Hospice Général.

42 mariages ont été célébrés en dehors des heures et jours officiels et ont produit fr. 420,—.

Le service des renseignements a procédé à diverses demandes de documents, laissant un bénéfice de fr. 37,20.

Les opérations se résument ainsi :

		Augmentation	Diminution
1. Déclarations de naissances	1.594		27
2. Déclarations de décès	1.839	92	
3. Mariages célébrés	1.182	100	
4. Inscriptions de divorces	288		10
5. Publications de mariages	1.672	114	
6. Expéditions d'actes	4.903	48	
7. Livrets de famille	1.255	80	
8. Légitimations par mariage	42	16	
9. Légitimations après mariage	4		7
10. Communications d'office	7.600	100	
11. Fiches pour Reg. des familles (fin 1938)	22.749	1.865	
12. Extraits du Reg. des familles	264	107	
13. Inscriptions au Reg. des familles	960		
14. Dossiers Service des renseignements	6		2

CHAPITRE XV

POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Chef de Service : M. Marcel HENNINGER

A. Pompes funèbres

Le Service des pompes funèbres municipales a organisé pendant l'année 1938, 1.351 convois dont 279 d'incinération. (1.214 et 247 en 1937), soit :

Convois payants adultes	968
Convois payants enfants	32
Convois gratuits, adultes 331, enfants 20	351
Total	1.351

Le nombre des convois organisés par le Service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du crématoire de Saint-Georges s'est élevé à 1.916 dont 565 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières.

Les convois effectués par le Service des pompes funèbres dans les différents cimetières des communes se répartissent comme suit :

Saint-Georges 546 ; Crématoire 279 ; Châtelaine 164 ; Petit-Saconnex 96 ; Carouge 37 ; Thônex 29 ; Veyrier (Israélite) 22 ; Chêne-Bougeries 18 ; Genthod 13 ; Lancy 11 ; Vandœuvres 10 ; Chêne-Bourg 9 ; Bernex 9 ; Onex 9 ; Cologny 9 ; Veyrier 7 ; Vernier 7 ; Chambésy 6 ; Aire 5 ; Versoix 4 ; Jussy 4 ; Avully 2 ; Collonge-Bellerive 2 ; Grand-Saconnex 2 ; Vésenaz 2 ; Presinge 2 ; Feuillasse 2 ; Cartigny 2 ; Chancy 2 ; Satigny 2 ; Hermance 1 ; Gy 1 ; Anières 1 ; Bourdigny 1 ; Collex-Bossy 1 ; Compesières 1 ; Avusy 1 ; Meinier 1 ; Carouge (Israélite) 1 ; Caveau provisoire 1 ; Dardagny 1 ; Meyrin 1.

Nous avons été chargés de 27 transports de corps, dont 17 en Suisse et 10 à l'étranger.

Des urnes ont été expédiées en divers pays. Les convois payants se répartissent comme suit :

	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	Total
Adultes	63	221	332	157	170	25	968
Enfants 0 à 1 an							17
» 1 à 6 ans		1	1	7			9
» 6 à 13 ans	1	2	1	2			6

Répartition des convois officiels et des convois gratuits par communes :

Genève 294 ; autres communes 52 ; police 5.

Répartition des convois officiels et gratuits par nationalités :

Genève 115 ; Confédérés 160 ; France 38 ; Italie 25 ; Allemagne 6 ; divers 6 ; inconnus 1.

Le corps des porteurs a effectué 4.635 courses contre 4.208 en 1937. Il comprend 7 porteurs à la course et 7 manœuvres porteurs du service des cimetières.

Le Service a fourni 1.310 cercueils (1.192 en 1937), 74 corbillards à chevaux (80), 94 voitures à chevaux (151), 1.183 corbillards automobiles (1.046), 1.108 voitures automobiles (924), 65 fourgons automobiles (71), 957 draps mortuaires (883).

Le Service a acheté une voiture automobile Cadillac à 7 places, pour le transport des parents, ainsi qu'une jument en remplacement d'un cheval que nous avons dû faire abattre. Les frais occasionnés par ces achats ont été portés en dépenses au compte « voitures » de l'exercice 1938.

Le Service des convois à chevaux est assuré avec notre matériel. Nos chevaux sont également utilisés dans les cimetières et par les entreprises privées de pompes funèbres.

Notre Service, chargé officiellement des levées de corps pour le Département de justice et police, a participé à 119 opérations, dont 99 de jour et 20 de nuit, ainsi qu'à 10 transports de détenus, dans le cours de l'année.

Par l'intermédiaire de son Service de pompes funèbres, la Ville de Genève assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants :

Hôpital cantonal, Asile de Bel-Air, Maternité, Clinique infantile, Enfants malades (Gourgas), Hospice du Prieuré, Asile des vieillards, Asile de Loëx, Asile de Vessy, Institut Victor Emmanuel.

Pour l'ensemble du Service, le chiffre d'affaires s'est élevé à fr. 497.466,— contre fr. 414.269,10 en 1937. Le bénéfice de 1938 pour le Service des pompes funèbres et crématoire s'élève à fr. 46.616,80 contre fr. 43.343,60 en 1937.

Le déficit du Service des cimetières s'élève à fr. 78.059,75 contre fr. 86.682,50 en 1937.

B. Cimetières

CIMETIÈRE DE SAINT-GEORGES. — 1.209 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 1.107 en 1937.

Il a été procédé à 97 exhumations dont 10 avant le terme légal.

Les marbriers ont posé 655 monuments et en ont transféré 48 sur d'autres tombes.

725 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers et 655 aux marbriers, plus 29 pour le colombarium.

Les jardiniers entretiennent 3.197 tombes dans ce cimetière.

28 titres de concession ont été dressés, 10 de première catégorie, 8 de seconde et 10 de troisième.

Nous avons procédé à la désaffectation de divers quartiers dans la partie Est et du quartier 77 dans la partie Ouest.

L'avenue centrale partie Ouest a été plantée de thuyas et ornée de massifs nouveaux.

Nous avons continué la construction de caisses en ciment pour les débris du cimetière, et les avons entourées d'une plantation.

Les garnitures de fleurs très variées dans les différentes avenues et dans divers quartiers désaffectés ont fait l'admiration du public.

Toutes les tombes des soldats morts pendant la mobilisation ou des suites de celle-ci ont été garnies de fleurs. L'allée centrale Ouest ainsi que celle longeant les caveaux Est ont été recouvertes d'un tapis de colas ; ce travail se poursuivra par étapes.

Nous avons terminé la peinture des grilles et portes du cimetière.

Un mur de clôture surmonté d'une grille a été construit autour de la parcelle située entre le mur Est de ce cimetière et le Bois de la Bâtie. Cet important travail nous permettra par la suite d'aménager le sol pour des plantations en attendant de l'utiliser pour des inhumations.

Dans le courant de l'année nous avons utilisé nos chevaux pour le service de voirie aux cimetières de Saint-Georges, Châtelaine et divers petits transports, pour un total de 198 journées.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE. — 264 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 246 en 1937.

Nous avons procédé à 14 exhumations à terme et 1 avant terme.

29 urnes ont été inhumées dont 12 au quartier des cendres.

231 monuments ont été posés et 5 transférés sur d'autres tombes.

Nous avons délivré 231 autorisations pour la pose de monuments et 235 permis d'orner aux jardiniers.

Les jardiniers entretiennent 1.015 tombes dans ce cimetière.

5 titres de concessions ont été dressés, 1 de seconde et 4 de troisième.

Nous avons continué nos plantations d'ifs et de thuyas et aménagé un nouveau quartier des cendres.

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS. — Une inhumation en 1938. Les chambres mortuaires ont reçu 66 corps. Nous avons procédé à une exhumation. 350 tombes sont encore entretenues dans ce cimetière par notre Service, ainsi que 168 dans les autres cimetières.

Les deux quartiers à gauche de l'entrée ont été désaffectés, engazonnés et garnis de massifs. Le travail sera poursuivi au fur et à mesure des possibilités par le jardinier attitré du cimetière, aidé au besoin par des ouvriers supplémentaires.

Des plaintes se rapportant à l'exiguïté du lieu de culte, dans les chambres mortuaires, ainsi que sur l'aspect du bâtiment, sont toujours formulées par les familles.

CIMETIÈRE DU PETIT-SACONNEX. — 159 entrées ont été enregistrées, contre 156 en 1937.

Il a été procédé à 11 exhumations à terme, dont deux avant terme.

Il a été posé 159 monuments, et 4 ont été transférés d'anciennes tombes sur de nouvelles.

159 permis d'orner ont été délivrés à des marbriers et 175 à des jardiniers.

Nous avons inhumé 27 urnes dans ce cimetière dont 10 au quartier des cendres.

20 titres de concessions ont été dressés, 5 de première catégorie et 6 de seconde et 9 de troisième.

Les jardiniers entretiennent 1.196 tombes dans ce cimetière.

Nous avons orné de nombreux massifs les avenues de ce cimetière et planté d'arbres le quartier W.

CRÉMATOIRE. — Au cours de l'année il a été procédé à 361 incinérations dont 7 d'exhumations ; soit 160 hommes, 192 femmes et 2 enfants.

Destination des cendres : Columbarium 51, quartier des cendres 45, autres quartiers du cimetière de Saint-Georges 46, de Châtelaine 29, du Petit-Saconnex 27 ; domicile 46, caveau Faculté de médecine 51, autres cimetières du canton 31, de Suisse 25, de l'étranger 6. Dépôt provisoire 4.

Nous avons procédé à 6 décorations de la chapelle du Crématoire et l'orgue a été utilisée à l'occasion de 38 cérémonies.

Nous avons fait procéder à la réfection complète du four N° 2.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — Le personnel d'exploitation et de surveillance se répartissait comme suit au 31 décembre 1938.

1 commis chef, 3 concierges, 3 gardes, 3 gardes supplémentaires pris parmi les porteurs pour le service des dimanches et jours fériés, 3 piqueurs, 17 ouvriers réguliers, 6 manœuvres supplémentaires.

Dans le cours de l'année nous avons occupé un grand nombre de manœuvres-chômeurs.

Les quatre cimetières comptent au total 35.635 tombes et cases de columbarium, soit :

	St-Georges	Pt-Saconnex	Châtelaine	Plainpalais
Adultes à la ligne	18.170	3.812	5.378	652
» quartiers réservés	1.429	661	297	
Caveaux	177	48	151	
Grands enfants	464	74	129	44
Petits enfants	1.580	121	477	820
Quartiers des cendres	644	174	12	
Columbarium	1.321			
	23.785	4.890	6.444	1.516

Le Conseil administratif a pris les décisions suivantes :

- 28 janvier : Modifications apportées au règlement des cimetières.
- 15 février : Les travaux d'agrandissement du cimetière de St-Georges sont adjugés à la maison Thévenaz, entrepreneur, pour la somme de fr. 22.000,—.
- 1^{er} mars : Sauf cas exceptionnels, il ne sera pas fait d'inhumations le dimanche ; celle qui devraient avoir lieu ce jour-là seront avancées au samedi.
- 5 juillet : La pose de monuments en simili pierre, entourages exceptés, est interdite dans les cimetières.
- 15 juillet : Les ouvriers surnuméraires seront occupés dans les cimetières jusqu'à la fin de l'année.
Modification des articles 13 et 16 du règlement pour le personnel des convois et le concierge des bureaux du Service des pompes funèbres et cimetières de la Ville de Genève.
- 20 décembre : Convention avec la Ville de Carouge, pour le service des pompes funèbres, dès le 1^{er} janvier 1939, pour 3 ans.
- 27 décembre : Interdiction de bétonner les tombes et de les recouvrir de marbre cassé.

CHAPITRE XVI

STADES MUNICIPAUX

Chef de service : M. Marcel LADÉ

Le stade de *Frontenex* est de plus en plus occupé pour les différents sports. Il sert à l'entraînement de bien des sociétés et à un grand nombre de manifestations.

D'importants travaux de réfection ont été faits cette année aux bâtiments du stade : modernisation complète de l'infirmerie, remise en état de l'appartement du gardien et d'un des grands porches du bâtiment principal, peinture des grilles de clôture, réparation de toitures, bitumage devant le grand bâtiment et l'entrée du stade, etc.

Les deux jeux de basket-ball au parc des *Eaux-Vives* sont maintenant très employés par des jeunes et des sociétés affiliées à l'Association cantonale genevoise de basket-ball.

A la suite du départ, pour raison de santé, du gardien du stade de *Varembé*, il a été effectué des réparations dans l'appartement et la buvette.

Le nouveau gardien doit s'occuper de l'entretien et de la surveillance de ce stade, de maints travaux à la campagne *Trembley* et à divers emplacements de sport. Comme ses collègues de *Frontenex* et du *Bout-du-Monde*, il est astreint maintenant au port d'un uniforme lors des matches et il est assermenté.

Pour limiter la partie de la campagne *Trembley*, réservée aux groupements sportifs une clôture métallique a été posée.

L'entrée au stade du *Bout-du-Monde* a de nouveau dû être interdite pendant quelque temps aux footballeurs du fait de la fièvre aphteuse dans les étables voisines des terrains municipaux.

Le pont de *Vessy* et la nouvelle route assurent un accès plus facile au stade et les sociétés y viennent plus volontiers disputer leurs matches. De nouveaux clubs ont été admis à s'exercer et à jouer régulièrement sur ce stade. Les vestiaires ont été quelque peu améliorés, l'infirmierie transformée et une installation de douches chaudes aménagée.

Au stade du *Bois des Frères*, le Conseil administratif envisage de faire des transformations : nivellement, construction d'un petit mur de soutènement près du chemin parallèle à la route de *Vernier* et pose de clôtures sur trois côtés du terrain. Les services de la Ville ont déjà fait niveler le sol ; les autres travaux seront effectués au printemps 1939.

Aux terrains de sport des *Crochettes*, de *l'avenue Gallatin*, du *quai Charles Page* et de la *rue Sturm*, quelques améliorations ont aussi été apportées. Elles ont principalement consisté dans le remplacement ou la réfection de clôtures.

Le Département des Travaux publics se propose de construire un stade dans le quartier de *Plainpalais* sur les terrains des *Vernets*. La Ville de Genève suit avec intérêt cette étude.

CHAPITRE XVII

ABATTOIRS

Directeur : M. E. LANDRY

ÉTAT COMPARATIF DE L'ABATAGE EN 1937 ET 1938

	1937	1938	plus	moins
Bœufs et taureaux	2.044	1.102	—	942
Vaches et génisses	4.644	5.562	918	—
Chevaux	223	144	—	79
Porcs	13.548	11.930	—	1.618
Veaux	16.291	16.172	—	119
Moutons et agneaux	14.697	13.271	—	1.426
Chèvres et chevreaux	27	40	13	—
Totaux	51.474	48.221	931	4.184

Soit, pour 1938, une diminution de 3.253 têtes (6,32 %). La baisse de nos abatages continue donc, ce qui est dû, outre les prix toujours élevés du bétail, au fait que nous recevons de plus en plus de viande tuée hors de Genève ; et il s'agit parfois (surtout quant aux porcs) non de morceaux, mais d'animaux entiers.

Le bétail suisse a été beaucoup moins rare qu'en 1937, abondant même quant aux vaches, et son prix n'a été maintenu élevé que par des mesures spéciales, au premier rang desquelles figure l'interdiction d'importer (prise vers le milieu de l'année).

Voici comment se répartit, par provenance, le bétail abattu en 1938 à Genève :

	Genève	Autres cantons	Etranger	Zone	Total
Taureaux	164	230	—	93	487
Bœufs.	48	218	295	57	618
Vaches	1.334	2.057	124	383	3.898
Génisses	393	1.093	—	175	1.661
Veaux	3.269	11.936	—	967	16.172
Porcs	1.521	9.618	280	511	11.930
Moutons.	10.113	1.748	1.410	—	13.271
Chevaux	137	7	—	—	144
Chèvres	40	—	—	—	40
Totaux	17.019	26.907	2.109	2.186	48.221

Et voici les pays d'où nous avons importé :

	Yougoslavie	Hongrie	Danemark	France	Pologne	Tchéco-Slovaque	Lettonie	Lithuanie	Autriche
Bœufs.	20	173	22	—	—	60	—	—	20
Vaches	—	—	—	124	—	—	—	—	—
Moutons.	—	474	—	—	936	—	—	—	—
Porcs	—	—	—	—	190	—	50	40	—

Le bétail étranger est arrivé dans 74 wagons, sauf les 124 vaches de France venues par la route.

Comme *abatages extraordinaires*, nous avons eu cette année les 124 vaches de France sus-dites, qui, ainsi que 50 génisses genevoises, ont été saignées pour produire du sérum anti-aphteux. Ensuite, 20 bœufs tchèques destinés au transit zur Zone. Par ailleurs, tant par suite de la sécheresse que pour maintenir haut le prix des vaches, nous avons abattu : en mai 100 vaches genevoises et en décembre 205 vaches de divers cantons. Pour les 100 vaches genevoises, le Conseil a décidé d'accorder la gratuité de l'abatage.

Une partie de ces viandes a été congelée et exportée, une autre a été expédiée par 7 wagons-frigo à diverses fabriques suisses de conserves.

Fièvre aphteuse. — L'épizootie qui a éclaté sur notre canton en 1937 est allée en s'atténuant et a presque disparu au cours de 1938 ; par contre, dès septembre, d'autres cantons ont été très sévèrement éprouvés. L'abattoir a été mis à l'interdit par précaution jusqu'à la fin de juillet et les camionneurs n'y pouvaient venir. Notre recette d'inspection s'en est ressentie. Mais un arrangement est intervenu entre l'Etat et la Ville au sujet de notre rétrocession à l'Etat d'une partie de cette recette.

Transfert de l'Abattoir. — Un concours d'idées pour le projet d'un nouvel abattoir a réuni 33 concurrents. Le jury, présidé par M. le conseiller E. Unger, a examiné les projets les 10-11 et 12 novembre, et s'il n'a pas décerné de premier prix a néanmoins été satisfait de la qualité des travaux présentés. Un rapport spécial a été déposé par le jury. Ce concours a permis de déterminer d'un commun accord entre autorités et usagers quelques principes généraux très utiles. Les projets ont été exposés au public au Palais des Expositions du 20 novembre au 4 décembre. (Voir chapitre XVIII Service immobilier et des bâtiments).

Basse-Boucherie. — En 50 jours de vente, soit tous les samedis, sauf les 16 avril et 20 août, nous avons vendu à cet étal : 2 taureaux, 67 vaches (dont 13 salées au préalable), 9 génisses, 121 veaux, 98 porcs (dont 14 fumés), 7 moutons et 6 chèvres. Ceci représente un chiffre de ventes de fr. 42.749,20, dont fr. 36.346,05 ont été remis aux propriétaires. Le solde, dépenses couvertes, laisse un excédent de fr. 1.549,50, qui, joint aux fr. 921,— de l'exercice 1937, nous donne une réserve de fr. 2.470,50.

Cette réserve nous permettra, si l'exercice 1939 s'avère favorable, d'abaisser, dès 1940, le taux de retenue pour frais de vente, qui est actuellement de 15%.

L'étal continue à rencontrer la faveur d'un nombreux public et à susciter des plaintes de la part des bouchers. Cette année, les plaintes ont été dirigées surtout contre l'emplacement de l'étal. Le Conseil a repoussé deux demandes tendant à faire installer notre étal à l'Abattoir même.

Travaux. — A part les travaux d'entretien courant, nous avons apporté les modifications suivantes :

Installation provisoire (bâches et boiseries) d'étables et vestiaires pour la fabrication du sérum.
Suppression après emploi.

Remplacement de deux réservoirs de chasse de W. C.

Remplacement de la plaque de tôle couvrant le puits du compteur d'eau, passage sous l'horloge.

Tubage de la cheminée du chauffage central (fissurée).

Réparation du petit portail de l'entrée principale.

Création d'un bassin en ciment pour la désinfection des cuirs et peaux.

Lessivage et peinture à la cuisine de l'appartement Meyer.

Pose de dalles en ciment et réfection du canal central de l'étable des porcs.

Pose d'une lampe supplémentaire à cette même étable.

Remise à neuf de l'appartement du chauffeur (changement de titulaire) soit papiers, peintures et installation à la chambre de bains d'appareils du dépôt de la rue du Nant.

Création d'ouvertures supplémentaires au mur de la resserre à bétail étranger, pour meilleure aération.

Remplacement d'une cuve à l'abatage des porcs.

Remplacement et réparation de fenêtres à l'appartement du directeur.

Le Syndicat de la triperie a été autorisé en outre à modifier, à ses frais, les magasins 15-16 et 17, pour y créer deux bureaux.

CHAPITRE XVIII

SERVICE IMMOBILIER ET DES BATIMENTS

Secrétaire : M. Albert GIUNTINI

Architecte : M. Emmanuel COMPIN

Personnel

Aucune modification n'est survenue en 1938 dans la composition du personnel du Service. Ce dernier a utilisé pour divers travaux spéciaux des chômeurs techniciens subventionnés par l'Office cantonal du chômage.

I. SECRÉTARIAT

A. Commission des travaux

Dans sa séance du 11 janvier 1938, le Conseil municipal a désigné, pour faire partie de la commission municipale des travaux publics : MM. Bornand, Bovy, Corbat, Engel, Magnin, Marti, Martin, Maurer, Métraux, de Mirbach, Muller-Dumas, Naine, Rossire, Sésiano et Thévenaz.

La commission a tenu en 1938 26 séances plénières et de sous-commissions, présidées par M. le conseiller administratif E. Unger.

La commission a rapporté sur les objets qui lui ont été renvoyés par le Conseil municipal et a donné un préavis sur les objets qui lui ont été soumis par le Conseil administratif.

B. Opérations immobilières

Le Conseil municipal a voté en 1938 les opérations ci-après :

Acquisitions :

29 novembre : Acquisition d'une parcelle de terrain à la rue Colladon en vue de l'agrandissement de l'école des Crêts (arrondissement Pt-Saconnex).

Echanges :

4 octobre : Echange de terrains à la rue de Lyon avec la Société immobilière du champ de courses des Charmilles.

Terrains :

23 décembre : Affectation aux Services industriels de Genève des terrains de la pointe de l'Ile.

Servitudes :

8 juin : Constitution d'une servitude de passage sur la promenade des Crêts, pour l'accès à une propriété limitrophe.

INCORPORATIONS AU DOMAINE PUBLIC

En exécution d'arrêtés spéciaux et de l'arrêté du Conseil municipal du 10 mai 1932, les opérations suivantes, résultant de l'observation des plans d'aménagement ou de la rénovation des plans cadastraux, ont été conclues en 1938.

I. INCORPORATION DE HORS-LIGNE ANTÉRIEUREMENT RÉUNIS AU DOMAINE PUBLIC :

Avenue de Champel et place de Trainant, soit au total : 341,30 m².

II. INCORPORATION DE HORS-LIGNE RÉSULTANT DE LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BATIMENTS OU DE L'OBSERVATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT :

Chemin du Bouchet	27,00 m ²
Rue de la Colline et boulevard de la Cluse	11,00 »
Rue du Creux de St-Jean	113,00 »
Rue des Eaux-Vives	48,00 »
Rue de l'Ecole	62,00 »
Rue Lamartine	54,00 »
Rue Liotard	249,00 »
Rues de Lyon, Poterie, Liotard et Tronchin	1.653,50 »
Rue Soubeyran	2.561,00 »
Quai des Vernets	396,20 »
Voies d'accès S.D.N. (avenues de France et de la Paix et place des Nations)	46.152,00 »
Total	51.326,70 m ²

III. EMPRISES SUR LE DOMAINE PUBLIC RÉSULTANT DE LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BATIMENTS OU DE L'OBSERVATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT :

Quai Gustave Ador	70,00 m ²
Rue des Battoirs	59,00 »
Chemin du Bouchet	4,00 »
Rue de Bourgogne (renonciation des artères de lotissement)	2.438,00 »
Route de Florissant	2,00 »
Rue de la Poterie	5,00 »
Place de Trainant	75,00 »
Quai des Vernets	622,00 »
Avenue de la Paix	7.325,00 »
Total	10.600,00 m ²

Toutes ces opérations ont occasionné l'établissement de 7 actes notariés et de 15 recueils de titres.

Les incorporations au domaine public, des hors-ligne dont il est parlé ci-dessus, ont nécessité l'intervention du Service en vue de la radiation de 17 inscriptions hypothécaires, de la modification de 42 cédules hypothécaires et de la radiation d'une inscription de servitudes sur le domaine public.

Le Service a régularisé les opérations suivantes :

- Inscription d'une hypothèque légale sur une propriété, en garantie de la contribution au coût de l'aménagement de la rue des Voisins prolongée.
- Radiation d'une ancienne servitude grevant le parc de l'Ariana.
- Radiation d'une servitude inscrite sur un terrain du chemin de Miremont garantissant le maintien d'une cabine de transformation (Services industriels).
- Rectification de la limite de propriété entre le Kursaal et la propriété Weiss, rue de la Cloche.
- Inscription d'une hypothèque légale sur une propriété, à la rue de Neuchâtel, en garantie de la contribution au coût de l'établissement du trottoir.

Un accord est intervenu entre l'Etat et la Ville aux termes duquel l'Etat cède à la Ville de Genève, pour faire partie du domaine du Bois de la Bâtie, les parcelles 8198, contenant 2285 m², et 8199 contenant 8381 m², récupérés sur l'Arve. Ces parcelles seront rétrocédées à l'Etat au cas où elles deviendraient nécessaires pour les travaux d'aménagement du futur port fluvial.

C. Aménagements de quartiers

I. PLANS

Enquêtes publiques

Les projets suivants, élaborés par l'autorité cantonale, ont été soumis à l'enquête publique :

Plan N° 20144/204, du 15 janvier 1938, pour l'aménagement partiel du quartier de Moillebeau, en bordure de la rue Chauvet, côté Ouest.

Plan N° 20164/27, du 4 février 1938, pour l'aménagement du quartier compris entre la place des Nations et les chemins de Vermont, Louis Dunant et des Colombettes.

Plan N° 20329/63, du 10 septembre 1938, pour l'amorce de l'artère du Midi, débouchant sur la route des Acacias, vers le chemin des Ronzades.

Préavis des autorités municipales

En application de l'art. 4 de la loi sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers, du 9 mars 1929, le Conseil municipal a formulé son préavis sur les projets d'aménagement suivants, élaborés par l'administration cantonale :

15 février 1938, quartier des Crêts-Moillebeau (plan N° 20144/204, du 15 janvier 1938), aménagement partiel de Moillebeau, en bordure de la rue Chauvet, côté Ouest.

29 novembre 1938, quartier de la place des Nations (plan N° 20164/27, du 4 février 1938), quartier compris entre la place des Nations et les chemins de Vermont, Louis Dunant et les Colombettes.

29 novembre 1938, quartier des Acacias (plan N° 20329/63, du 10 septembre 1938), amorce de l'artère du Midi débouchant sur la route des Acacias, vers le chemin des Ronzades.

Plans d'aménagement

Les projets suivants, élaborés par l'administration cantonale, ont été transformés en plans d'aménagement au sens de l'article 4 de la loi sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers, du 9 mars 1929 :

Arrêté du Conseil d'Etat du 5 janvier 1938. Plan N° 20000/66/1, du 12 mai 1937 (préavis du Conseil municipal du 30 novembre 1937), prévoyant la suppression de la rue Maurice Schiff.

Arrêté du Conseil d'Etat du 8 février 1938. Plan N° 4914/303, du 10 février 1937 (préavis du Conseil municipal du 8 octobre 1937), pour l'élargissement du chemin des Coudriers et de son prolongement jusqu'à la route de Ferney.

Arrêté du Conseil d'Etat du 29 mars 1938. Plan N° 20144/204 du 15 janvier 1938 (préavis du Conseil municipal du 19 mars 1938) pour l'aménagement partiel du quartier de Moillebeau, en bordure de la rue Chauvet, côté Ouest.

Arrêté du Conseil d'Etat du 6 décembre 1938. Plan N° 20329/63 du 10 septembre 1938 (préavis du Conseil municipal du 29 novembre 1938), pour l'amorce de l'artère du « Midi » débouchant sur la route des Acacias, vers le chemin des Ronzades.

Arrêté du Conseil d'Etat du 10 décembre 1938. Plan N° 20164/27 du 4 février 1938 (préavis du Conseil municipal du 29 novembre 1938) pour l'aménagement du quartier compris entre la place des Nations et les chemins de Vermont, Louis Dunant et des Colombettes.

Plan d'extension

Aucun plan ou projet d'aménagement, concernant la Ville de Genève, n'a été transformé en « plan d'extension » en 1938.

II. ÉTUDES ET NÉGOCIATIONS

Plan directeur. — Le 21 août 1937, le Conseil administratif a exposé au Département des travaux publics l'avis des autorités municipales, concernant le « plan directeur ».

Cet avis a été rapporté au compte rendu de l'exercice 1937.

D'autre part, le Département des travaux publics a soumis à l'enquête publique, en 1938, le plan de l'amorce d'une artère de 40 m. de largeur débouchant sur la route des Acacias, côté Sud, à la hauteur de la rue des Ronzades.

Cette amorce constitue un premier tronçon de l'artère dite du « Midi », prévue dans le plan directeur préconisé par le Département des travaux publics et qui fit l'objet des observations ci-dessous rappelées.

Le 29 novembre, le Conseil municipal donna un préavis défavorable au projet présenté. Il invita le Département des travaux publics à apporter au projet de plan directeur une modification tenant compte, en ce qui concerne le tracé de l'artère du « Midi », sur le territoire de la Ville de Genève, du tracé des artères existantes qui constituent le prolongement des voies de pénétration.

Le Conseil d'Etat n'a pas approuvé l'arrêté du Conseil municipal et a transformé le projet en « plan d'aménagement » afin d'assurer la protection du quartier dans le cadre de la loi. Il ne s'agit là que d'une mesure provisoire et le Conseil d'Etat a donné l'assurance que le Département des travaux publics poursuivrait l'étude de cette question en tenant compte des vœux exprimés, d'une part, par la commission municipale des travaux, d'autre part, par la commission cantonale d'urbanisme.

Vieille ville. — Le 11 novembre 1938, le Conseil administratif a soumis au Conseil municipal son rapport à l'appui du projet d'aménagement de la « vieille ville » présenté par le Département des travaux publics.

L'importance du sujet, les longues études et délibérations du Conseil municipal, dont la « vieille ville » a fait l'objet avant la fusion, la vive polémique qui s'est engagée, les contre-projets présentés, les indications erronées répandues, l'alarme injustifiée jetée dans la population mal informée, exigeaient des explications. C'est pourquoi le rapport du Conseil administratif rappelle les études entreprises il y a 28 ans et poursuivies successivement avec le concours de divers cercles intéressés.

Le projet présenté, dû à M. Guyonnet, architecte, n'est pas une émanation personnelle ; il est l'aboutissement des longues études précédentes. Ce projet, basé sur un parti architectural qui s'inspire d'une tradition genevoise, conserve le caractère de la « vieille ville » dont le réseau d'artères est maintenu intégralement ainsi que tous les monuments et bâtiments présentant un caractère historique ou architectural. Ce projet substitue aux maisons qui se sont entassées au pied de la colline, sur le versant Nord, le parti des terrasses si âprement discuté. Cependant, cette disposition s'est imposée par la force des choses. L'état d'insalubrité et de délabrement de ces maisons a exigé leur démolition ; les terrains libérés, exigus et dominés au Midi par la colline, ne se prêtent pas à la

construction rationnelle et hygiénique d'habitations. Les espaces créés par le projet constituent donc incontestablement l'œuvre d'assainissement ardemment réclamée au cours des années révolues.

Le rapport du Conseil administratif, qui contient de nombreux clichés, s'étend sur le problème de la salubrité qui s'impose aux édiles et que l'on semble méconnaître dans divers milieux opposés au projet.

La proposition du Conseil administratif a été renvoyée à la commission des travaux. Celle-ci procède par étapes successives à l'examen du projet et de ses conséquences financières.

Cour de Saint-Pierre. — Le Conseil municipal a voté, le 1^{er} octobre, la démolition du petit bâtiment rue du Soleil-Levant, 5. La restauration de l'immeuble rue du Soleil-Levant, 6, impliquait la démolition de cette verrière. Elle a été remplacée par une terrasse et reliée à la cour de Saint-Pierre par un perron d'angle adossé au mur de soutènement de la rue du Soleil-Levant. Ce dispositif est agrémenté d'un socle que surmonte le bronze de Rodo, représentant « Jérémie ».

Cet aménagement de la cour de Saint-Pierre a été approuvé par la commission des monuments et des sites et par la commission des biens curiaux de l'Eglise nationale protestante.

Démolitions d'immeubles. — La démolition des immeubles situés entre la rue de la Fontaine et la rue des Barrières, ainsi que la démolition de la rue de la Fontaine, 31 et rue du Cendrier, 7, sur cour, démolitions décrétées par le Conseil municipal le 16 décembre 1937, ont été achevées au début de l'année 1938.

Les étais et murs de soutènement nécessaires ont été laissés pour assurer la stabilité des ouvrages qui dominent les emplacements déblayés.

D'autre part, le Conseil administratif a fait procéder à la démolition de hangars sur les terrains de la Ville à Châtelaine, précédemment occupés par la S. A. Cellulose.

Quartier de Saint-Gervais et quai Turrettini. — La construction du quai Turrettini a été achevée au printemps 1938.

Le 15 mars, le Conseil administratif a soumis au Conseil municipal le projet d'aménagement présenté par le Département des travaux publics pour le terrain de la place de Saint-Gervais, dit « marché aux puces », et pour le triangle compris entre le quai, la rue du Temple et la rue des Terreaux-du-Temple.

Ce projet a été renvoyé à l'examen de la commission des travaux.

Afin d'être fixé, d'une façon pratique, sur la portée financière de ce projet, qui forme le débouché de la rue du Temple et sur ses possibilités d'exécution, il a été décidé de provoquer des offres de la part de constructeurs. Le résultat de cette enquête a conduit la commission des travaux et le Conseil administratif à demander au Département des travaux publics de revoir son projet sur certains points. Cette nouvelle étude se poursuivait au début de 1939.

Quartier des Charmilles. — L'utilisation envisagée des terrains compris entre la rue de Lyon, la route des Franchises et la rue de Bourgogne rendant inutile les artères de lotissement prévues dans le plan d'aménagement approuvé le 24 mai 1934, le Conseil municipal a décidé de renoncer aux tracés des dites artères et de rétrocéder le terrain destiné à leur création. Les conditions de l'accord intervenu à ce sujet avec la Société immobilière du champ de course des Charmilles ont été approuvées par le Conseil municipal le 4 octobre 1938.

Quartier des Minoteries. — Les études comparatives d'aménagement du quartier des Minoteries ont conduit le Conseil administratif et la commission des travaux à approuver en principe l'étude amendée (N^o 20071/66^{II}) du Département des travaux publics avec la réserve que cette approbation ne vise que le tracé des artères. En effet les prestations de la Ville, pour l'aménagement des quartiers sont, en vertu des lois en vigueur, limitées aux frais occasionnés par la création des voies publiques.

Par cette réserve de portée générale, les autorités municipales n'entendent pas assumer les frais pouvant résulter de l'implantation des bâtiments sur terrains privés.

Le Département des travaux publics n'ayant pas admis cette interprétation de la loi, le Conseil administratif demanda un avis de droit sur cette question à M. Batelli, professeur de droit public et à M. Rehfous, notaire.

Les experts ont approuvé le point de vue du Conseil administratif.

Place des Nations. — Le 29 novembre, le Conseil municipal a donné un préavis favorable au projet d'aménagement de la place des Nations. Ce préavis ne s'applique qu'à la place elle-même et aux tracés, au midi de l'avenue de France et de la route de Ferney, s'étendant jusqu'aux bâtiments prévus pour encadrer la place. Par contre, fort de l'avis juridique ci-dessus mentionné, le Conseil municipal a formulé les plus expresses réserves en ce qui concerne les conséquences de l'implantation des bâtiments prévus par le Département.

La délibération du Conseil municipal, qui contenait ces réserves, n'a pas encore reçu l'approbation de l'autorité cantonale.

Plateau de Champel. — Le Conseil municipal a approuvé, le 13 décembre, un accord intervenu en vue de la rectification du débouché de l'avenue de Champel et de l'élargissement du plateau. Cette opération résulte de la mise en valeur d'une propriété riveraine.

Le Conseil municipal a voté, dans la même séance, les crédits demandés par le Département des travaux publics, pour les aménagements qui sont la contre-partie des cessions consenties au domaine public.

Rue Prévost-Martin-rue de Carouge-rue Maurice Schiff. — Le Conseil municipal, en approuvant le plan d'aménagement qui prévoyait la suppression de la rue Maurice Schiff, le 9 décembre 1937, a subordonné cette suppression à un accord avec les propriétaires ayants droit à la rue, celle-ci étant, à l'origine, un chemin privé qui fut cédé à la commune de Plainpalais.

Cet accord est intervenu et le Conseil municipal l'a ratifié le 13 décembre 1938.

Expropriations. — Le 8 juin, le Conseil municipal a décidé de renoncer à l'expropriation des immeubles rue Voltaire, 15, et rue du Vuache, 10, 12 et 14. Les prétentions excessives du propriétaire avaient empêché cette acquisition en son temps ; les constructions projetées par la Ville ont été exécutées sur d'autres points et le plan d'aménagement adopté à l'époque ne répond plus aux conceptions actuelles.

Chemins privés. — Nous avons poursuivi, de concert avec le Département des travaux publics, nos démarches en vue de la remise en état et de l'incorporation au domaine public, des chemins privés suivants :

Rue du Cercle, rue Jacob Spon, rue Hugo de Senger, rue de l'Encyclopédie, rue Samuel Constant et chemin Charles Georg.

Les pourparlers n'avaient pas encore abouti à fin 1938, les propriétaires ne pouvant se mettre d'accord sur la répartition des frais que leur impose la loi.

D. Divers

Prêts hypothécaires consentis par la Ville. — Le Service a poursuivi les études et fourni les indications utiles pour permettre au Conseil administratif de prendre les mesures que commandent les circonstances, en ce qui concerne la sauvegarde des créances de la Ville. Cette question est très délicate étant donné la crise que subit la propriété immobilière.

Restauration de bâtiments publics municipaux. — La restauration des bâtiments publics municipaux constitue, dans les circonstances actuelles, une catégorie de travaux qu'il importait d'entreprendre pour venir en aide à l'industrie du bâtiment si durement éprouvée par la crise.

Outre le caractère d'opportunité de ces travaux, les subsides accordés par la Confédération constituent un appoint dont il convient de profiter.

Maintenir les bâtiments publics en bon état et les améliorer est un devoir. C'est aussi une mesure financière qui s'impose lorsque l'on conserve ces bâtiments à une valeur constante au bilan.

C'est dans cet ordre d'idée que l'administration municipale a adopté un programme échelonné sur plusieurs exercices.

Le 22 septembre 1936, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 70.000,— pour une première tranche de ce programme.

Le 23 juin 1937, il a voté une seconde tranche de fr. 537.000,—.

En 1938, le Conseil municipal a voté, pour cette catégorie de travaux, les crédits suivants :

22 février : fr. 95.000,— pour la réfection des façades de la villa Bartholoni et l'aménagement des abords du palais Eynard ;

22 mars : fr. 67.000,— pour la réfection des faces de la villa Moynier et de l'Hôtel municipal, côté Treille ;

4 octobre : fr. 11.200,— pour la restauration de la tour de l'Ile ;

11 novembre : fr. 50.000,— pour la remise en état complète de l'intérieur de la villa Bartholoni, en raison de la location de ce bâtiment.

On trouvera, dans le chapitre de la Section technique, la mention des travaux exécutés.

On ne saurait méconnaître l'intérêt qu'offre, au point de vue touristique — grâce à l'aspect qu'ils donnent à la Ville — des travaux comme ceux exécutés au palais Eynard, à la rue de la Croix-Rouge, à la Bibliothèque publique et universitaire, à l'Hôtel municipal, à la rue du Soleil-Levant, 6, aux bâtiments des parcs de la rive droite, et à bien d'autres bâtiments encore.

Maisons locatives à loyers modérés. — MM. les membres de la commission des travaux ont procédé à la visite des 1097 appartements à loyers modérés signalés en 1937 par la Société des régisseurs.

Moyennant des réparations d'entretien, ces appartements répondent, pour la plupart, au but proposé.

Le Bureau de statistique n'a pas fait procéder en 1938 au recensement des appartements vacants, mais nous voyons par la statistique du Département des travaux publics qu'il a été mis sur le marché, dans l'agglomération, en 1938, 699 appartements dans les maisons neuves et que 843 appartements anciens ont été rénovés en général, ce nouvel apport influe sur le prix et rend des logements convenables accessibles à la population qui ne dispose que de ressources modestes.

Immeubles locatifs. — La Ville de Genève a dû poursuivre, en 1938, l'effort que s'imposent les propriétaires pour la remise en état de leurs immeubles, afin de lutter contre le chômage.

Un grand nombre d'appartements ont été reloués. On trouvera plus loin, dans le rapport du Service technique, la mention des travaux exécutés.

Le Conseil municipal a inscrit au budget de 1939 une annuité pour l'amortissement de ces frais exceptionnels imposés par les circonstances.

Quai Gustave Ador. — (Concours de sculpture). Le 22 mars, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 6.250,— pour la contribution de la Ville de Genève aux frais du concours de sculpture ouvert en vue de la décoration du quai Gustave Ador.

Les frais de ce concours sont supportés par le Département fédéral de l'intérieur, l'Etat et la Ville de Genève.

32 projets ont été présentés à ce concours. Le jury n'a pas accordé de premier prix. Quatre projets, classés 2^{me} prix *ex aequo*, ont reçu une récompense de fr. 750,— chacun. Onze allocations spéciales ont été distribuées aux concurrents touchés par la crise, qui ont présenté des projets retenus par le jury.

Conformément aux suggestions présentées par le jury, un second concours a été ouvert entre les quatre lauréats du premier concours ainsi qu'entre les artistes genevois et les artistes ressortissant d'autres cantons suisses domiciliés à Genève depuis le 1^{er} janvier 1933. Les projets devront être rendus le 20 avril 1939.

Reconstruction des Abattoirs. — Nous avons parlé au Chapitre de l'Abattoir du résultat du concours d'idées ouvert en vue de la reconstruction de cet établissement.

Les études se poursuivront en 1939, elles sont, pour l'instant, subordonnées au résultat de certains problèmes d'intérêt général pendant par devant l'autorité cantonale.

Création d'un nouveau matériel de décoration de rues et places de la Ville à l'occasion de fêtes. — Le 16 mars 1938, le Conseil administratif a ouvert un concours restreint entre MM. les artistes décorateurs Bartholdi, Fustier, J. Mairet, Haberjahn, Plojoux et Pernet.

Le jury, composé de M. le conseiller administratif Emile Unger, président, et de MM. Maurice Braillard, architecte, Max Weber, sculpteur, Louis Amiguet, décorateur et Henri Rossire, architecte,

s'est réuni le 16 mai 1938. Il a choisi les projets de M. Georges Fustier et de M. Percival Pernet, et les a classés 1^{er} *ex aequo*.

Le 24 juin 1938, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 60.000,— pour la création de ce matériel de décoration.

Le Conseil administratif a alors chargé MM. Fustier et Pernet d'unifier leurs projets, et de procéder à l'exécution en commun.

Ce matériel a été prévu pour être placé sur le parcours suivant : place Cornavin, rue du Mont-Blanc, pont du Mont-Blanc, monument National, place du Molard, rue du Marché, rues de la Confédération, Corratierie, place Neuve, rue du Conseil-Général, Rond-point de Plainpalais.

Cette décoration pourra s'adapter à d'autres rues et places.

Le nouveau matériel comprendra 270 mâts d'environ 9 m. de longueur, 270 bannières décoratives brodées aux armoiries fédérales, cantonales et communales, quatre grands caissons décoratifs et des oriflammes permettant de décorer 7 grands candélabres.

Les différents corps de métiers appelés à travailler pour la confection de la décoration (artistes-décorateurs, brodeurs, menuisiers, tourneurs, ferronniers, peintres, maçons et fournisseurs de câbles) ont commencé l'exécution au mois de septembre, de façon à pouvoir mettre sur pied les 2/3 de cette décoration pour le Salon international de l'automobile qui aura lieu en mars 1939.

Ordures ménagères. — Le Conseil administratif a soumis au Conseil municipal un rapport concernant la question de la destruction des ordures ménagères. Ce rapport contient un exposé de cette affaire depuis le moment, c'était en 1909, où la Ville de Genève envisagea la transformation du système en usage. Depuis lors, les Services de la Ville n'ont pas cessé de suivre les progrès des divers procédés en continuelle évolution.

Aujourd'hui encore, la question est complexe et le choix d'un procédé très délicat, à cause de leurs conséquences financières, les procédés mécaniques de destruction ou de transformation doivent être considérés avec circonspection.

Entre temps, la Ville a renoncé à tous les dépôts qu'elle avait en campagne, pour centraliser le déversement des ordures à la presqu'île d'Aire où d'importants travaux ont été exécutés. Il est vrai que l'on eût pu tirer un meilleur parti de cet emplacement en l'isolant de tous côtés par d'épaisses plantations qui auraient placé le dépôt au centre d'une clairière. Le système des « dépôts organisés », auquel on semble revenir, par ailleurs, s'est perfectionné à tel point que ce système n'offre plus du tout les inconvénients qu'on lui reprochait.

De son côté, le Conseil d'Etat a pris, par son règlement du 3 mai 1938, certaines dispositions qui doivent remédier aux inconvénients qui résultaient de la vente aux particuliers et de l'épandage des gadoues vertes, inconvénients que l'on est tenté d'imputer à l'administration.

L'étude comparative des projets se poursuit et le Conseil municipal sera renseigné sur le résultat de cet examen.

Le temps écoulé n'a pas été perdu, attendu que la redevance demandée à la Ville, par les auteurs des projets, a été notablement réduite.

Noms de rues. — En vertu d'arrêtés du Conseil d'Etat, les dénominations suivantes sont entrées en vigueur en 1938 :

— *Rue Adolphe Tschumi*, nom donné au tronçon de la rue Gutenberg compris entre la rue du Jura et la rue de la Servette, en souvenir d'Adolphe Tschumi qui fut le premier directeur du Collège moderne.

— *Chemin Bellamy*, nom donné au chemin privé perpendiculaire au chemin des Genêts, chemin actuellement compris dans la dénomination de cette dernière artère.

* * *

Requêtes en autorisations de construire. — En 1938, le Service a examiné 379 demandes préalables et requêtes en autorisations de construire, transformations diverses, etc... (471 en 1937), soumises par le Département des travaux publics au préavis de la Ville de Genève. Certaines requêtes ont nécessité des recherches au Registre foncier et des études en raison des gabarits autorisés, ainsi que des conditions d'incorporation des hors-ligne au domaine public.

II. ECLAIRAGE PUBLIC

Notre service a le plaisir d'adresser ses sincères remerciements à M. Boissonnas, président du Conseil de direction des Services industriels, aux membres de son conseil et à leur secrétaire général, M. Comisetti, pour toutes les facilités qu'ils nous ont accordées dans le courant de cette année pour nos diverses installations.

Les frais d'éclairage public se sont élevés, pour 1938, à la somme de fr. 523.433,70 contre fr. 531.818,85 pour 1937.

Nous avons en service 216 lampes de 15 w, 235 de 25, 11 de 40, 55 de 60, 65 de 75, 670 de 100, 63 de 150, 1668 de 200, 54 de 290, 539 de 300, 832 de 500, 114 de 750, 24 de 1000, 22 de 105, 12 de 275, 83 de 80 et 87 de 84, soit au total 4750 lampes d'éclairage de rue contre 4583 en 1938.

Le dépassement de la somme inscrite au budget provient de l'augmentation de la puissance des lampes des artères : rue de la Corraterie, quai de la poste-promenade St-Antoine-avenue du Mail-bd. J. Fazy-bd. G. Favon-rue de la Croix-Rouge-quartier des Grottes-quartier de Champel-quai Turretini-Bourg-de-Four-place St-Gervais-rue de Coutance-bd. de la Cluse-Jardin anglais et route de Florissant. De même, nous avons continué à remplacer des porteurs en fil galvanisé par des porteurs en bronze.

Par suite de la suppression du réseau aérien sur la route de Suisse, nous avons fait installer des candélabres sur le tronçon chemin des Mines-chemin de l'Impératrice. L'éclairage du quai de la Poste a été heureusement modifié en installant des armatures mixtes. Installé 4 lampes supplémentaires sur la partie nord de la promenade St-Antoine.

L'éclairage du quartier de Champel a été augmenté de 4 lampes au chemin des Crêts de Champel, 2 au chemin Lacombe, 4 au chemin de Miremont, 4 au chemin Dumas, 2 au chemin des Pléiades et 3 au chemin Peschier. A la demande de plusieurs membres du Conseil municipal, nous avons installé l'éclairage mixte à l'avenue du Mail où les résultats sont excellents et nous avons également augmenté l'éclairage du bd. de la Cluse, où nous avons installé 13 lampes supplémentaires à incandescence et augmenté la puissance de celles existantes. Le peu de largeur de cette artère ne permettait pas d'installer la lumière mixte.

Installé 2 lampes supplémentaires au chemin Sautter, 1 lampe avenue Blanc. Modifié l'éclairage de la place du Bourg-de-Four.

Nous avons également supprimé les vieux candélabres du jardin Anglais et les avons remplacés par des petits candélabres venant de la place des Nations. L'effet est bien meilleur tant au point de vue lumière qu'esthétique. Nous avons installé à la route de Florissant un nouvel éclairage par lampes à vapeur de mercure fluorescente sans adjonction d'incandescence. Ce genre d'éclairage convient pour les routes peu larges et bordées d'arbres.

Nous avons fait procéder à la peinture des candélabres du pont du Mont-Blanc.

Installé 1 lampe rue Lassignol 8, 3 lampes bd. James Fazy 2, modernisé l'éclairage de quelques salles de la Bibliothèque publique et universitaire, notamment la salle de lecture. Fait reviser les batteries de secours du Grand-Théâtre, du Victoria-Hall et du Kursaal.

Modifié l'éclairage de la buanderie, rue du Nant, où l'installation était dans un état tellement défectueux que l'on risquait continuellement des accidents ; remplacé la turbine hydraulique par un moteur électrique.

Modernisé l'éclairage de l'immeuble rue Micheli-du Crest, 15, et amélioré l'éclairage de l'entrée et des escaliers de l'ancienne Mairie des Eaux-Vives.

Le 10 mai, visite de M. Erb, chef du service d'éclairage de la ville de Zurich, qui a beaucoup apprécié nos installations d'éclairage mixte. A l'occasion de l'exposition internationale de la Ville nouvelle, du 15 juin au 15 août, et du V^e congrès international des travaux d'hygiène, nous nous sommes arrangés avec les maisons Bag et Philips pour que ces dernières prennent à leur charge les frais d'installations et de lampes dans les locaux d'exposition.

Nous avons reçu le 9 juin une demande de renseignements sur nos éclairages publics de l'ingénieur en chef de la ville de Montréal (Canada).

Des photos des éclairages de la ville ont été exposées à la « Cité Nouvelle », à la Maison genevoise et au Salon de la lumière où elles ont été très remarquées, notamment par les directeurs des services électriques de la Suisse romande. Elles ont paru dans de nombreuses publications.

Notre Service a collaboré à une installation de lampes noires au Grand-Théâtre pour les ballets fluorescents donnés à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Défense aérienne passive. — Les 23 avril et 7 mai, nous avons commencé l'instruction de la troupe de l'organisme « Etat-Ville » (port du masque, exercices pratiques). Dans sa séance du 27 mai, le Conseil d'Etat a nommé M. Berger, au grade de capitaine et M. Combe à celui de lieutenant de l'organisme de défense « Etat-Ville ».

Nous avons licencié les membres des sections d'obscurcissement incorporés à la DAP cantonale et les avons remplacés par 185 hommes désignés par le Département militaire. Cet organisme a fonctionné pour la première fois lors de l'exercice d'obscurcissement des 27/28 septembre 1938. Dans le courant de 1939, nous organiserons la réserve de nos sections d'obscurcissement.

Nous avons dû étendre le réseau d'éclairage de secours du Grand-Théâtre et de ce fait avons été obligés d'augmenter la capacité de la batterie d'accumulateurs. La batterie du Victoria-Hall était insuffisante pour assurer le service de toutes les lampes desservies et nous avons dû augmenter également sa capacité par l'adjonction de plaques supplémentaires.

L'éclairage de secours du Kursaal est insuffisant tel qu'il se comporte actuellement. Il faudra faire installer 17 lampes supplémentaires, modifier le groupe convertisseur et remplacer le tableau de contrôle. Actuellement cette installation ne répond pas aux prescriptions fédérales et nous étudions sa modification.

Nous avons été chargés de la distribution, dans chaque immeuble locatif, d'un abrégé des prescriptions fédérales. Cette distribution est effectuée par des agents municipaux, sous notre contrôle, et a commencé le 17 novembre. Elle sera terminée dans le courant de février 1939.

Nous prévoyons, pour 1939, la création de trois dépôts pour la vente au public de masques à gaz civils.

III. SERVICE TECHNIQUE

Comme les années précédentes, pour ne pas allonger ce rapport, nous ne détaillerons que les travaux présentant une certaine importance, nous contentant de signaler en bloc, sous la rubrique « travaux ordinaires d'entretien », ceux qui sont les mêmes chaque année, tels que réparation du mobilier, bancs, pupitres, planches noires, engins de gymnastique, stores, appareils de chauffage, installations sanitaires, entretien des toitures, préaux, etc.

A) Bâtiments et mobilier scolaires

Arrondissement Cité

Ecole du Grutli. — Revision du placage de lucarnes et corniches. Peinture de 2 classes, N^{os} 10, 12, de 2 vestibules et de la cage d'escalier. Remise en état de l'appartement du concierge (changement de titulaire). Installation de postes d'eau dans 6 classes de cours manuels N^{os} 1-3-4-5-6-15. Remplacement de l'ancienne chaudière tubulaire par deux chaudières Clus. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole des Casemates. — Remplacé 7 réservoirs automatiques de W.-C. Remis en état le monte-charges. Remplacé l'ancienne chaudière par une chaudière Clus. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole rue Ferdinand Hodler. — Réfection complète de la salle de la Musique municipale, soit, peinture des murs et plafonds, remplacé le plancher par un parquet, installation de 2 ventilateurs électriques, transformé le chauffage et remplacé le velum.

Repeint la cuisine et la loge du concierge. Réfection complète de la classe N^o 20, repeint les plafonds, murs et boiseries, installé des diffuseurs, placé des stores. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole de la rue Necker. — Réfection complète de l'appartement du concierge (changement de titulaire). Repeint la barrière du préau et remplacé le treillis Charlon. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole du boulevard James Fazy. — Remplacé par du mobilier moderne les pupitres de 2 classes. Repeint la cage d'escalier côté Nord, les classes N^{os} 7-13-21-22-23-24, ainsi que les locaux des cuisines scolaires (cuisine et réfectoire). Installé dans la classe N^o 14 les appareils pour séances de projection. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole primaire des Croupettes. — Remplacé l'ancienne lessiveuse par une chaudière moderne à gaz. Installé un grand lavabo pour les cuisines scolaires. Repeint les classes 11-12-13-18 ainsi que la cage d'escalier. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole de la rue de Berne. — Réparation de la toiture et du placage. Peinture de la cage d'escalier et du vestibule du 1^{er} étage du bâtiment côté rue de la Navigation ainsi que le vestibule du 2^{me} étage de celui côté rue de Berne. Remplacé la sciure de la salle de gymnastique. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole primaire rue de Neuchâtel. — Remis en état le placage au-dessus de la salle de gymnastique ainsi que la toiture. Remplacement d'un vitrage sur la toiture du corps central, côté préau. Repeint le vestibule du rez-de-chaussée. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole enfantine de Saint-Antoine. — Transformation de radiateurs et réparation de la chaudière. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole enfantine des Croupettes. — Peinture des vestibules du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage ainsi que de la cage d'escalier. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole enfantine des Terreaux. — Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole enfantine rue du Môle. — Repeint les classes N^{os} 1 et 4. Installé 4 stores à projection. Pose de linoléum au-dessus du soubassement dans les 2 classes remises en état. Travaux ordinaires d'entretien.

Arrondissement des Eaux-Vives

Ecole primaire de la rue des Eaux-Vives. — Installé 2 classes enfantines et une salle de jeux dans le bâtiment N^o 1 au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage. Transformé la cuisine sur cour en une salle destinée à la Chorale des Eaux-Vives. Transfert de l'Institut d'orientation professionnelle du 1^{er} au 2^{me} étage. Refait l'application du terrasson au-dessus des classes du bâtiment 2. Repeint les locaux des cuisines scolaires (cuisine, réfectoire, vestibule, W.-C.). Remplacé la sciure dans la salle de gymnastique. Peinture des barrières, treillis et portail du préau. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole rue du XXXI-Décembre. — Réfection complète des façades Nord et Sud. Transformation de portes en fenêtres sur la façade Sud. Remplacé un élément à la chaudière du chauffage et nettoyage complet. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole de Montchoisy. — Modifié la canalisation du bâtiment, dans la courette anglaise. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole rue de la Mairie. — Ce bâtiment a été loué à la société des Amis de Radio-Genève.

Ecole de Villereuse. — Installé une nouvelle classe au rez-de-chaussée. Démonté la chaudière et remplacé un élément. Travaux ordinaires d'entretien.

Arrondissement de Plainpalais

Ecole primaire et enfantine de la Roseraie. — Repeint les classes N^{os} 5 et 6. Remis en état les cadrans de l'horloge du clocheton. Colassage du nouveau préau. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole primaire de la Cluse. — Réparation du placage des encaissements de la toiture. Réfection des 2 petites façades sur cour et crépissage et plâtrissage des mitoyens. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole enfantine du boulevard Carl Vogt. — Repeint les fer-blancs et vérification de la toiture. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole rue Hugo de Senger. — Repeint les classes N^{os} 14 et 17. Remplacé le dessus des pupitres dans la classe N^o 17. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole du Mail. — Repeint toutes les fenêtres et stores des façades sur la rue du Village Suisse. Remplacé les canalisations en mauvais état dans les jardins à gauche et à droite du corps central. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole primaire et enfantine de la Coulouvrenière. — Réfection et peinture des 2 façades à gauche et à droite du corps central. Réparé le terrasson du corps central. Travaux ordinaires d'entretien.

Salle de gymnastique rue des Vieux-Grenadiers. — Réfection complète des salles de la fanfare, au 1^{er} et au 2^{me} étage. Installé l'électricité dans les caves. Travaux ordinaires d'entretien.

Arrondissement du Petit-Saconnex

Ecole de Saint-Jean. — Repeint les classes N^{os} 8-9-10-11. Remplacé la colonne d'incendie dans le préau côté Rhône. Remplacé une partie de la canalisation en grès dans le préau côté Saint-Jean. Peinture des portails et barrière du préau. Colassage des 2 préaux. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole primaire et enfantine des Crêts. — Repeint la barrière du préau. Remplacé la trainasse de la chaudière et le vase d'expansion du chauffage. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole primaire de Sécheron. — Réparation de la tuyauterie de retour du chauffage. Réparation des chambres de l'appartement des combles. Surélévation d'une cheminée. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole primaire et enfantine des Asters. — Vérifié et réparé l'installation du chauffage. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole de la Servette. — Réparation des calorifères. Installation de diffuseurs dans 2 classes. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole des Charmilles. — Vérifié et réparé les 2 toitures. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole rue de Lyon, 56. — Installation d'un calorifère et création d'une salle de bains à l'appartement dans les combles. Remplacé les sièges des bancs dans une classe. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole enfantine de la Cité Vieusseux. — Travaux ordinaires d'entretien.

Il a été fourni 120 pupitres à une place et chaises modèle A.S.E.N. qui ont été répartis dans les écoles enfantines du boulevard Carl Vogt, des Cropettes, de Montchoisy et de la Roseraie.

Le service a continué à suivre l'étude d'agrandissement de l'école des Crêts.

Statistique des concessions de salles dans les bâtiments scolaires

Nombre de sociétés ayant utilisé des locaux en 1938 :	127
Nombre de séances tenues par ces sociétés :	6.985
Nombre de concessions diverses en 1938 :	143

Appartements et locaux loués dans les écoles. — Prolongation du drainage dans le grand dépôt loué au sous-sol de l'école de la rue des Eaux-Vives. Travaux ordinaires d'entretien.

B) Bibliothèques, musées, collections

Entretien et mobilier

Bibliothèque publique et universitaire. — Après la réfection des façades, remis en état le sol des cours. Repeint complètement la salle de lecture ainsi que le local du catalogue au 1^{er} étage, créé des ventilations dans les vitrages situés sur la toiture. Remis en état quelques locaux de dépôts aux 1^{er} et 2^{me} sous-sols. Construction d'un rayonnage au magasin de livres N^o 5. Fourniture de fichiers pour la salle du catalogue. Remplacé la toile recouvrant les tables de la salle de lecture par du linoléum. Travaux ordinaires d'entretien.

Le chef de service a continué à suivre, comme délégué de la Ville, les séances de la commission, ainsi que les travaux de transformation et d'aménagement que fait exécuter dans ce bâtiment la Société académique de Genève. Ces travaux, entrepris au cours de l'année 1936, ont été terminés au mois d'avril.

Bibliothèques circulantes (Rue des Alpes, 10, Asters, Madeleine, Moderne, Plainpalais). — Travaux ordinaires d'entretien. Fourniture de quelques meubles.

Museum d'Histoire naturelle. — Remis en état l'ancien appartement du concierge dont les locaux ont été affectés au service du musée. Travaux ordinaires d'entretien.

Annexe (Palais Eynard). — L'eau sous pression a été installée dans le bâtiment. Création d'une salle de bains pour la concierge. Transformé les W.-C. du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage. Changé un plancher au sous-sol. Travaux ordinaires d'entretien.

La réfection des façades, entreprise en décembre 1937, a été terminée, de même que les travaux concernant la transformation des terrasses et la remise en état des locaux côté rue Saint-Léger. Le monument Eynard a été déplacé à la suite de ces travaux.

Musée d'Art et d'Histoire. — Réfection complète du perron d'entrée côté rue Charles Galland. Remplacement des toiles du filtre de la ventilation. Travaux ordinaires d'entretien.

Annexes : a) *Promenade du Pin, 5*. — Travaux ordinaires d'entretien.

b) *Musée Rath*. — Réfection complète des salles d'exposition, peinture sur plafonds, murs et boiseries, remplacé les toiles sur parois ainsi que les tentures, remise en état du mobilier, divans, chaises et fauteuils. Installation de prises de courant en divers points des salles afin de faciliter les expositions d'art décoratif. Réfection de l'entrée côté passage. Remplacé le linoléum du tambour d'entrée. Travaux ordinaires d'entretien.

Musée d'ethnographie. — (Mon Repos). Travaux ordinaires d'entretien.

Musée Ariana. — Terminé les travaux de transformation des locaux du 1^{er} étage (ancienne bibliothèque). Fourni 24 nouvelles vitrines. Remis complètement en état la loge et l'appartement du concierge (changement de titulaire). Travaux ordinaires d'entretien.

Conservatoire botanique. — Travaux ordinaires d'entretien.

C) Bâtiments divers

Hôtel municipal. — Réfection complète de la face cour, remise en état des garnitures métalliques, remplacement de fenêtres. Le sol en ciment de la cour et celui de l'entrée ont été remplacés par des dalles de granit. Remplacé les marches d'entrée des locaux donnant sur cette cour. Réfection du bureau du secrétaire du service immobilier. Réfection de la cuisine du concierge. La réfection de la façade côté Treille a été entreprise en octobre. Travaux ordinaires d'entretien.

Annexes : a) *Rue de l'Hôtel-de-Ville, 5*. — La réfection de la face cour, commencée en décembre 1937 a été terminée, quelques fenêtres ont été remplacées et des stores ont été placés. Transformé l'installation de la salle de bains de l'appartement de l'employé du service des pompes funèbres, remis en état la cuisine. Travaux ordinaires d'entretien.

b) *Rue du Soleil-Levant, 6*. — La réfection des faces rue et cour, commencée en décembre 1937 a été terminée, de même que les travaux de transformation de l'intérieur du bâtiment ; celui-ci sera compris dès cette année dans la catégorie des immeubles locatifs.

c) *Cour de St-Pierre, 2*. — Transformation d'une partie de l'installation du chauffage central, dans les locaux Nord-Est. Travaux ordinaires d'entretien.

Halles. — De l'Ile : Remplacé des verres aux vitrages de la rotonde et du couloir central. Travaux ordinaires d'entretien.

De Rive : Travaux ordinaires d'entretien.

Des Pâquis : Travaux ordinaires d'entretien.

Voirie. — Les travaux ordinaires d'entretien sont exécutés par l'Etat, lequel utilise les locaux.

CIMETIÈRES. — *Saint-Georges* : Etablissement d'un mur de clôture pour la partie Nord-Est ; la barrière qui surmonte ce mur provient de l'ancienne clôture du Jardin de Saint Jean. Travaux ordinaires d'entretien.

Petit-Saconnex : Revisé la toiture de la maison du garde, remplacé des plates-bandes, virevents et chéneaux. Travaux ordinaires d'entretien.

Châtelaine : Reconstruction d'une partie du mur de clôture côté gauche entrée sur avenue. Travaux ordinaires d'entretien.

Plainpalais : Travaux ordinaires d'entretien.

SECOURS CONTRE L'INCENDIE. — *Poste central* : Prolongation du bassin destiné au lavage des courses. Lambrissage des plafonds de divers locaux, archives, atelier de peinture, etc. Etablissement d'un palan roulant sur rails dans local matériel N° 2. Travaux ordinaires d'entretien.

Dépôts : N° 25, rue des Asters, refait la cheminée ; avenue de la Gare des Eaux-Vives : remplacé la barrière-portail.

D) Grand-Théâtre et magasin des décors

Grand-Théâtre. — Remplacé une partie de placage sur toiture. Transformé les W.-C. de la 3^{me} galerie. Construction de cabines pour la radiodiffusion et la projection, dans le couloir de la 3^{me} galerie. Construction d'un décor en bois contreplaqué pour les concerts de l'Orchestre de la Suisse romande ; complété le plancher sur la fosse de l'orchestre. Aménagement de la cabine de l'électricien sous la scène. Travaux ordinaires d'entretien.

Magasin des décors. — Transformé le retour de la circulation du service d'eau d'hiver. Travaux ordinaires d'entretien.

E) Victoria-Hall

Bouché quatre fenêtres donnant sur les escaliers secondaires. Remis en état les vitrages et toutes les garnitures métalliques de la toiture. Construction d'un podium à gradins démontables pour les concerts de l'Orchestre romand. Complété l'installation d'humidification de l'air. Posé une main-courante dans l'escalier desservant le foyer des artistes. Travaux ordinaires d'entretien.

F) Kursaal et Club international

Réfection des deux toitures plates sur la salle des pas-perdus. Installé une ventilation mécanique pour la cuisine et l'office du café de la Régence. Suivi les travaux de transformation de la devanture des arcades de la nouvelle crémérie. Remplacé le tuyau d'évacuation des gaz brûlés provenant du chauffage des arcades. Travaux ordinaires d'entretien.

G) Horloges

HORLOGES DE CLOCHERS. — La marche de cette catégorie d'horloges a été satisfaisante et n'a pas nécessité de réparations spéciales.

HORLOGES ÉLECTRIQUES. — Par suite de la réfection des façades des immeubles de la rue du Mont-Blanc, 7, rue de l'Hôtel-de-Ville, 6 et des agrandissements de l'église St-Joseph, à la place des Eaux-Vives, il a été nécessaire de modifier quelques-unes de nos lignes. Le nombre total des

horloges était de 277 en 1937 ; il est de 274 en 1938, en diminution de 3. Il y a 21 horloges publiques, 103 dans les bâtiments municipaux (écoles, musées, théâtre et bâtiments divers) et 150 chez les abonnés particuliers. Une horloge nouvelle a été installée dans le fronton du bâtiment de la poste au Rond-point de la Jonction.

H) Abattoirs

Réfection de la cheminée du chauffage central (fissurée). Création d'un bassin en ciment pour la désinfection des cuirs et peaux. Réfection du canal central de l'étable des porcs (pose de dalles de couverture en ciment) et pose d'une lampe supplémentaire dans cette étable. Créé des ouvertures de ventilation supplémentaires dans les murs du local de resserre du bétail étranger. Remplacé une cuve dans le local d'abatage des porcs. Réparé le petit portail de l'entrée principale. Réparé et remplacé des fenêtres dans l'appartement du directeur. Remise en état complète de l'appartement du chauffeur (changement de titulaire). Travaux ordinaires d'entretien.

L'étude pour le transfert des abattoirs sur le terrain situé au Sud-Ouest de l'usine à gaz de Châtelaine a fait l'objet d'un concours d'idées donné et parlé au chapitre des abattoirs.

I) Divers

COLONIES DE VACANCES DE PLAINPALAIS. — Installation d'une pompe à moteur entre la station de pompage de la commune de Bassins et le nouveau réservoir établi sur le terrain de la colonie. Complété les travaux de peinture des parois extérieures en bois (bâtiment principal, réfectoire). Installé deux casiers en bois pour le dépôt des chaussures.

TOUR DE L'ILE. — Réfection complète des façades et de la peinture décorative du cadran. Remis en état le berceau et les garnitures métalliques, remplacé le chéneau.

La réfection du MUR DE LA TREILLE, sur la rue de la Croix-Rouge, commencée en 1937, a été terminée.

COUR DE SAINT-PIERRE. — Démolition des petits bâtiments servant de garages, sur la rue du Soleil-Levant et de l'escalier donnant accès à la cour de Saint-Pierre. Reconstruction d'un nouvel escalier avec aménagement de l'angle formé par les bâtiments et remise en état de deux façades.

MAISON DE VESSY. — L'étude pour la construction d'une annexe à la Maison de Vessy (pavillon Galland) a fait l'objet d'un concours pour lequel 48 projets ont été rendus. Le jury s'est réuni les 7, 8 et 15 juin et a retenu 5 projets qui ont été primés. Les auteurs du projet classé en premier rang, Messieurs Buffat et Cingria, architectes à Genève, ont été chargés de l'exécution des travaux. Les plans d'exécution ayant été approuvés, la mise en soumission a suivi immédiatement et, à fin décembre, la canalisation générale était exécutée et les travaux de terrassements adjugés.

J) Immeubles locatifs divers

Ne pouvant indiquer tous les travaux d'entretien exécutés dans nos immeubles, nous nous bornerons à citer les travaux les plus importants, soit par leur nature, soit par leur coût. Nous avons continué à remettre en état des appartements délabrés et inlouables sans transformations importantes dans les immeubles qui nous paraissaient en assez bon état général pour justifier des améliorations et pouvoir être conservés des années encore.

Les immeubles rue du Cendrier 7 sur cour, rue de la Fontaine 31, 28-30 et 32, rue Toutes-Ames 2-4-6, rue de la Madeleine 26, rue des Barrières 5-7-9 et une partie du N° 24 rue de la Madeleine ont été démolis. L'un des grands hangars construits par la société « Prodor » sur le terrain de la Ville à Châtelaine, a dû être démolé également car il menaçait ruine et devenait dangereux.

Avenue des Abattoirs 10. — Installé un service d'eau chaude par bouilleur électrique. — *Rue Beauregard 1.* Remis en état la buanderie. Des travaux ont été nécessités au 1^{er} étage par la réunion de 2 pièces d'un appartement à l'appartement contigu. — *Rue Calvin 2.* A la demande du Service d'hygiène, remis en état les marches d'escalier et les paliers, installé l'éclairage électrique dans les locaux communs au sous-sol et aux combles. — *Rue de Carouge 94.* Remise en état de canaux de

fumée. — *Rue du Cendrier 7* et *rue des Corps-Saints 11*. Installé l'eau sous pression. — *Rue du Cendrier 19*. Transformation complète d'arcades et de la distribution au 1^{er} étage, construction de W.-C. dans la cour, pour l'aménagement d'un café loué à l'une des locataires des immeubles démolis à la rue Toutes-Ames. — *Rue Dancet 11*. Installation de l'éclairage électrique dans les appartements et la cage d'escalier. — *Route de Frontenex 29*. Crèche des Eaux-Vives. Réfection du préau, divers travaux d'amélioration, pose d'une essoreuse à la buanderie. — *Boulevard James Fazy 2*. Transformation et modernisation d'un appartement vacant au 5^{me} étage. Remise en état des 4 appartements de la pension, avec nouvelles conditions de location. — *Place de Jargonnant 3*. Installation du chauffage central et service d'eau chaude général, création d'une chaufferie, soute à charbon, canal de fumée. Modernisation des salles de bains et des cuisines. Remise en état des appartements. Réfection des peintures de la cage d'escalier et des façades. — *Rue de Lausanne 32*. Modification de distribution et remise en état d'appartements. Remise en état du café et de sa cuisine. — *Rue Micheli-du Crest 15*. Réfection de la cage d'escalier, transformation de l'éclairage électrique, remise en état d'un appartement. — *Rue des Minoteries 2*. Crèche de Plainpalais. Réfection de la buanderie, pose d'une essoreuse. Installation d'un service d'eau chaude par bouilleur électrique de 200 litres. Agrandissement du chauffage central et remplacement de la chaudière. — *Rue du Nant 2*. Création d'une salle de bains dans l'appartement du concierge et d'un local pour archives de l'Etat civil au sous-sol. Transformation de l'éclairage de l'escalier et hall d'entrée ; création d'une cave. Réfection du sol sous le porche d'entrée. — *Boulevard du Pont-d'Arve 35*. Construction d'un dallage en ciment dans la chaufferie. — *Rue Rossi 5*. Réfection complète des rampes et de la cage d'escalier ; modernisation des cuisines et remise en état d'appartements. — *Rue de la Tertasse 1*. Création d'une salle de bains dans l'appartement du 4^{me} étage. — *Rue de Villereuse 3-5*. Réfection complète de la toiture, l'ancien placage étant trop mauvais pour être réparé efficacement. Remise en état d'appartements. — *Rue Voltaire 19*. Réfection des façades.

K) Square Paul Bouchet

Remplacé les bassins dans les buanderies de 2 immeubles. Nous avons continué le remplacement des vieux planchers des cuisines par des carrelages au fur et à mesure du renouvellement des locations. Travaux ordinaires d'entretien.

L) Immeubles locatifs dépendant du Fonds Galland

Rue Louis Favre 19-21. — *Rue Louis Favre 20-22-22 bis*. — *Maisons ouvrières de Châtelaine*. — *Place de la Navigation 4, rue du Léman, 11*. — Travaux ordinaires d'entretien.

Immeubles de la rue du Nord (rue de l'Ecole 10, rue du Levant 2 et 4, rue de la Navigation 9). — *Rue des Pâquis 30-32*. — *Avenue de Sécheron 3-5, rue Gustave Moynier 4-6*. — *Rue de Montchoisy 15*. — Travaux ordinaires d'entretien.

M) Rue de l'Ancien-Port 10-12

Réfection des cages d'escaliers et remplacement du bouilleur du service d'eau chaude.

N) Promenade du Pin 5

(*Legs Diodati-Plantamour*)

L'Institut universitaire de Hautes études internationales ayant évacué, à fin décembre 1937, les locaux qu'il occupait dans cet immeuble, ceux-ci ont été remis à la disposition du Musée d'Art et d'Histoire. Réparations à l'installation du chauffage central. Travaux ordinaires d'entretien.

O) Rue Ferdinand Hodler 5

(*Legs Maget*)

Remise en état complète d'un appartement au sous-sol pour une nouvelle location. Travaux ordinaires d'entretien.

P) Fondation Revilliod

PLACE CLAPARÈDE, 2. — Réfection d'une partie du canal de fumée du chauffage central. Travaux ordinaires d'entretien.

RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 12. — Remise en état de la cuisine de la loge, ainsi que l'appartement du 2^e étage, à l'occasion d'une nouvelle location.

Q) W.-C. payants

Travaux ordinaires d'entretien.

R Salles de réunions

Maison du Faubourg. — Transformé le sol du W.-C. sous la scène. Réparé le mobilier de la grande salle. Installé un système de contrôle (caisse mobile) pour l'entrée au rez-de-chaussée. Travaux ordinaires d'entretien.

Salle communale de Plainpalais, rue de Carouge. — Raccords de peinture dans le vestibule et le promenoir. Pose de revêtement en planelles de faïence dans la cuisine d'un locataire. Remplacé la parabole du gros fourneau de la cuisine du sous-sol. Installé un timbre d'office à la buvette du 1^{er} étage. Fourniture de 20 tables pliantes pour la grande salle. Modifié les vitrages de la salle du 1^{er} étage côté jardin, créé 10 ventilations avec fermeture Schmall. Vérification de l'installation du chauffage. Remplacé le décor montagne pour la salle de spectacles. Travaux ordinaires d'entretien.

Salle rue des Eaux-Vives. — Transformé les abat-son du clocheton pour faciliter l'accès au cadran de l'horloge. Consolidé la charpente, posé une panne intermédiaire sur tout le pourtour de la toiture de la salle, redressé les chevrons et réparé la toiture. Ouverture d'une porte dans la façade côté rue des Vollandes pour établir une communication directe avec la buvette. Réfection complète de la toiture-terrasse en ciment volcanique sur l'ancienne buvette. Réparé le parquet dans la salle intermédiaire.

Salle du Môle. — Installé un système de contrôle (caisse mobile) pour l'entrée au rez-de-chaussée. Placé 2 tableaux d'affichage dans la salle. Remplacé une cuvette de W.-C. Travaux ordinaires d'entretien.

S) Kiosques et édicules divers

Station de Chantepoulet. — Nettoyage de la taille artificielle et peinture des vitrages. Remise en état de la salle d'attente.

Station place des Eaux-Vives. — Nettoyage, polissage des marbres, peinture de la salle d'attente et des vitrages.

Kiosque de la promenade du Lac (Potinière). — Aménagement du sol de la terrasse extérieure en dalles de Sembrancher de deux couleurs.

Kiosques à journaux. — Repeint 11 kiosques, soit tous ceux qui appartiennent à la Ville, à l'exclusion de celui de Coutance-pont des Frises, qui est d'un modèle ancien, très abîmé et qui devra être remplacé prochainement.

T) Bâtiments dans les parcs

Parc de la Grange. — Les travaux de réfection des façades de la ferme et de l'orangerie, commencés en 1937, ont été terminés. Travaux ordinaires d'entretien.

Parc des Eaux-Vives. — Participation à la construction d'un nouvel égout pour faciliter l'évacuation des eaux de la station de pompage de Frontenex. Construction de fosses septiques pour les différents bâtiments (château, tennis, dépendances, etc.) et raccordement sur la canalisation principale. Remplacé la clôture des tennis côté entrée et avenue des marronniers.

La Perle du Lac. — Repeint les locaux de l'office et de l'escalier de service du restaurant. Passé au vernis les parties boisées des faces extérieures. Surélevé la cheminée du chauffage central. Révisé les toitures exécutées en ciment plastique. Travaux ordinaires d'entretien.

Villa Bartholoni. — Les façades de cette villa ont été complètement restaurées, de même que les peintures décoratives du plafond de la terrasse et de celui de la loggia.

En décembre, la remise en état de l'intérieur du bâtiment a été entreprise, elle comporte la réinstallation du chauffage, de l'eau chaude, des chambres de bains, de l'électricité, la réfection de toutes les peintures décoratives ou autres des différentes pièces, des menuiseries, parquets, dallages, etc.

Villa Moynier. — Réfection complète des façades, remise en état des toitures et des garnitures métalliques. Placé des stores en toile à toutes les fenêtres ensuite de la suppression des volets. A l'intérieur, travaux ordinaires d'entretien.

Villa « Les Tilleuls » (Campagne Trembley). — Travaux ordinaires d'entretien.

U) Buanderies

Rue de Monthoux. — Le bâtiment ayant été concédé par la Ville à l'Etat en vue de sa transformation en salle des ventes, nous avons fait démolir les bassins et enlever les installations intérieures, les travaux d'aménagement étaient faits par l'administration cantonale.

Rue du Nant. — La turbine hydraulique a été remplacée par un moteur électrique un peu plus puissant ; le fonctionnement des essoreuses en a été nettement amélioré. Cherchant à réaliser des économies sur l'exploitation de cet établissement qui continue à enregistrer des déficits, nous avons fait expertiser le rendement des installations thermiques par les ingénieurs spécialisés de l'Association suisse des propriétaires de chaudières à vapeur. Il résulte de leurs investigations que le rendement obtenu est très satisfaisant et ne peut guère être augmenté. Le déficit chronique de l'établissement n'est imputable qu'à la diminution régulière du nombre des laveuses.

Rue des Voisins. — Travaux ordinaires d'entretien.

V) Etudes diverses

Au cours de l'année, notre service a procédé à l'étude des projets suivants :

Suite étude et variante (1^{re} étape) pour la centralisation des serres, cultures et administration du Service des parcs et promenades sur le terrain en bordure de la route de Frontenex.

Relevé des façades de l'immeuble rue de l'Hôtel-de-Ville N° 5, et du Musée Ariana.

W) Stades municipaux et bains des Pâquis

Après préavis favorable de l'administration municipale, construction par le Service fédéral des fortifications de petits bâtiments pour dépôt de matériel de défense sur les parcelles du stade du Bout-du-Monde et de Frontenex.

Stade de Frontenex. — Création d'une salle de bains et remise en état de l'appartement du gardien. Remise en état du porche de droite, deuxième étape d'un programme commencé en 1937. Dans l'infirmerie, pose de revêtements de faïence et réfection des peintures.

Stade de Varembe. — Installation du chauffage central particulier et remise en état des peintures dans l'appartement du gardien (changement de titulaire). Réfection de peintures dans les vestiaires et buvette. Remise en état de l'escalier entre les deux terrains de football. Différents travaux d'entretien.

Stade du Bout-du-Monde. — Installation d'un service d'eau chaude par chauffe-eau à gaz pour l'alimentation des douches des vestiaires. Création d'une infirmerie et d'un local pour dépôt de matériel. Travaux de peinture.

Bains des Pâquis. — Réfection de la peinture sur les portes de cabines, balises et radeaux. Remise en état des protections des toitures. Pose de 2 grilles de protection au phare de la jetée des Pâquis. Travaux ordinaires d'entretien.

X) Panneaux d'affichage officiels

Arrondissement Cité. — Transféré les panneaux du bas de la rampe de la Treille à la rue de la Tertasse. Remise en état des panneaux rue de la Servette. Rue des Chaudronniers, pose de 2 panneaux contre le mur de la prison. Rue du Rhône, pose de 2 panneaux contre le Port-Franc. Madeleine, pose de 2 panneaux au passage des Barrières.

Y) Entretien des monuments

Travaux ordinaires d'entretien.

CHAPITRE XIX

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(Rapport établi par le Département des travaux publics)

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

Rapport de gestion pour l'année 1938.

VILLE

EFFECTIF. — L'effectif des ouvriers de la voirie qui était de 253 hommes à fin 1937, comptait 254 hommes au 31 décembre 1938.

Au cours de l'année 1938, nous avons occupé 40 à 60 chômeurs en moyenne pour remplacer à la levée des ordures ménagères, les cantonniers en congé ou occupés aux travaux spéciaux ou saisonniers.

RÉSULTATS FINANCIERS. — Voir page suivante, le tableau financier de l'exercice 1938 :

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, TRAVAUX, ROUTES ET VOIRIE

Résultat financier de 1938.

ENTRETIEN ORDINAIRE DES ROUTES

BUDGET	RECETTES	TOTAL	RUBRIQUE	SOMMES dépensées	DÉPENSES																	
					en moins	en plus																
1.307.435,—	918,55	1.308.353,55	1 a. Traitement du personnel ouvrier	1.221.381,90	86.971,65	—																
152.000,—	—	152.000,—	1 b. Salaires personnel temporaire chômeur	188.808,20	—	36.808,20																
600,—	—	600,—	1 c. Indemnité gardiennage	600,—	—	—																
18.000,—	—	18.000,—	1 d. Indemnités pour heures supplémentaires et travaux spéciaux	9.830,45	8.169,55	—																
450,—	—	450,—	1 e. Indemnité de décès	150,—	300,—	—																
4.000,—	—	4.000,—	1 f. Frais de déplacements (auto)	4.000,—	—	—																
600,—	—	600,—	1 g. Pension d'un ouvrier	600,—	—	—																
6.400,—	—	6.400,—	1 h. Participation aux caisses-maladie	6.767,35	—	367,35																
6.700,—	—	6.700,—	1 k. Déplacements ouvriers	2.843,30	3.856,70	—																
30.000,—	5.406,35	35.406,35	2 a. Achat et entretien d'outillage	47.080,65	—	11.674,30																
175.000,—	36.567,10	211.567,10	2 b. Benzine, huile, graisse, pétrole, bandages et pneumatiques	161.773,40	49.793,70	—																
30.000,—	2.036,30	32.036,30	2 c. Entretien de camions	50.253,70	—	18.217,40																
7.500,—	1.643,50	9.143,50	2 d. Poteaux indicateurs, limites et signalisations	5.323,30	3.820,20	—																
500,—	32,—	532,—	2 e. Noms de rues	1.757,85	—	1.225,85																
500,—	—	500,—	2 f. Numéros de maisons	13,50	486,50	—																
5.000,—	—	5.000,—	2 g. Matériel de fêtes et décorations	19.831,35	—	14.831,35																
34.000,—	7.131,50	57.831,50	3 a. Assurances du personnel 33.164,—	50.185,70	7.645,80	—																
3.600,—			3 b. Assurances inc. véhic., dépôts 2.730,10																			
10.700,—			3 c. Assurances RC véhic. 11.091,60																			
—			3 d. Assurances casco —																			
2.400,—	7.935,15	127.935,15	3 e. Assurances RC routes 3.200,—	87.300,30	40.634,85	—																
120.000,—			6 a. Routes et chaussées																			
50.000,—			6 b. Trottoirs et gondoles				54.819,40	16.470,—	11.699,85	—												
20.000,—			6 c. Refuges																			
30.000,—			6 d. Ponts et quais								22.312,45	15.463,—	9.644,25	—								
25.000,—			6 e. Egouts et canaux																			
175.000,—			6 f. Cylindrage et revêtements												173.183,45	4.497,70	—	—				
125.000,—			6 h. Latrines, urinoirs, fontaines, hydrants et fournitures d'eau																			
10.000,—			7. Entretien des dépôts et garages																135.596,30	—	10.596,30	—
—			—																13.574,75	—	3.524,75	—
2.350.385,—	68.546,15	2.418.931,15	6 g. Enlèvement des neiges	2.276.980,30	243.990,75	102.039,90																
20.000,—	88,50	20.088,50	6 i. Travaux neufs.	201.871,90	—	181.783,40																
15.000,—	—	15.000,—		10.461,40	4.538,60	—																
2.385.385,—	68.634,65	2.454.019,65		2.489.313,60	248.529,35	283.823,30																

Budget total rubrique 1 a à 6 i = fr. 2.454.019,65

Somme dépensée rubrique 1 a à 6 i = » 2.489.313,60

Dépassement sur budget total = fr. 35.293,95

Budget voirie et entretien ordinaire 1 a à 7 = fr. 2.418.931,15

Somme dépensée 1 a à 7 = » 2.276.980,30

Economie réalisée sur budget 1 a à 7 = fr. 141.950,85

1 b. SALAIRES DU PERSONNEL TEMPORAIRE (chômeurs)

1) Chômeurs occupés à la levée des ordures ménagères	fr. 145.568,85
2) Chômeurs occupés au déblaiement des greniers (D.A.P.)	» 13.003,55
3) Chômeurs occupés à l'aménagement des colonies de vacances	» 514,—
4) Chômeurs occupés à l'aménagement de la Promenade St-Antoine	» 2.957,80
5) Chômeurs occupés à l'aménagement de la rue Jean Jaquet	» 2.734,90
6) Chômeurs occupés à l'aménagement de la villa Barton (50% des salaires)	» 6.143,55
7) Chômeurs occupés à l'aménagement du quai Gustave Ador	» 2.978,35
8) Chômeurs occupés au nettoyage de feuilles	» 399,80
9) Chômeurs occupés à la route Suisse	» 14.507,40
	fr. 188.808,20

2 a. ACHAT ET ENTRETIEN D'OUTILLAGE

La dépense se décompose comme suit :

Entretien du matériel et outillage	fr.	3.083,65
Achat de matériel et outillage	»	42.054,35
Entretien de machines	»	1.942,65
		<hr/>
	fr.	47.080,65

2 b. BENZINE, HUILE, GRAISSE, PÉTROLE, BANDAGES ET PNEUMATIQUES

La dépense se décompose comme suit :

Benzine	fr.	138.174,60
Huiles	»	8.452,10
Graisses	»	987,25
Pétrole	»	1.455,20
Bandages et pneumatiques	»	12.704,25
		<hr/>
	fr.	161.773,40

2 g. MATÉRIEL DE FÊTES ET DE DÉCORATIONS

La dépense se décompose comme suit :

Achat	fr.	18.505,20
Entretien	»	1.326,15
		<hr/>
	fr.	19.831,35

En 1938, nos camions ont parcouru 529.332 kilomètres et ont consommé 278.260 litres de benzine et 3.979 litres d'huile, suivant détail ci-dessous :

	Km.	Benzine litres	Huiles litres
32 camions à ordures	442.913	227.955	2.900
9 camions à matériaux	68.860	40.680	690
3 arroseuses	3.813	5.645	200
1 aspirateur à boues	2.445	3.145	130
1 balayeuse-automobile	24	15	—
4 tricars	11.277	820	59
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	529.332	278.260	3.979

Ci-dessous une statistique de la collecte et des transports des ordures en 1938 :

Ordures	m ³	132.000
Verre	»	17.322
Mâchefer	»	18.312
Marchés	»	3.564
Feuilles	»	1.194
Remblais	»	7.410
Divers, sacs, neige, etc.	»	7.914
		<hr/>
	m ³	187.716

6 f. CYLINDRAGE ET REVÊTEMENTS

La dépense se décompose comme suit :

Cylindrage	fr. 103.932,60
Revêtements	» 69.250,85
	<hr/>
	fr. 173.183,45

Cylindrage

La surface totale des travaux de cylindrage est de m² 7.918,54

Revêtements

La surface totale des travaux de revêtements est de m² 233.668,53

Pendant l'année 1938, le Département a utilisé :

Chaille	m ³	33
Gravillons	»	1.128,010
Graviers	»	608,300
Macadam	»	983,650
Matières d'agrégation	»	823,467
Sable	»	233,450
Matériaux bitumés	»	232
Goudron bitume	kg.	244.465,—

6 b. TROTTOIRS ET GONDOLES

La dépense se décompose comme suit :

Entretien	fr.	23.322,55
Dallage ciment	m ²	1.540
Matière, émulsion bitume	»	12.069
Matière, tapis bitume	»	141
Bordures granit	m ¹	539
Bordurettes granit.	»	306
Gondoles pavées	»	994
Etablissement	»	31.496,85
Dallage ciment	m ²	1.303
Matière, émulsion bitume	»	4.673
Matière, tapis bitume	»	230
Bordures granit	m ¹	729
Bordurettes granit.	»	272
Gondoles pavées	»	1.013

6 c. REFUGES

La dépense se décompose comme suit :

Etablissement	fr.	703,50
Entretien	»	2.826,50
		<hr/>
	fr.	3.530,—

6 d. PONTS ET QUAIS

La dépense se décompose comme suit :

Frais divers et entretien	fr. 22.216,20
Matériaux	» 96,25
	<hr/>
	fr. 22.312,45

6 e. EGOUTS ET CANAUX

La dépense se décompose comme suit :

Construction	fr. 10.895,25
Entretien	» 4.567,75
	<hr/>
	fr. 15.463,—

6 h. LATRINES ET URINOIRS

La dépense se décompose comme suit :

Entretien et réparations WC.	fr. 1.696,85
Entretien des fontaines et hydrants	» 20.988,25
Fourniture d'eau	» 85.034,65
Installation et éclairage WC.	» 876,55
Nettoyage à forfait des WC.	» 27.000,—
	<hr/>
	fr. 135.596,30

6 g. ENLÈVEMENT DES NEIGES

La dépense se décompose comme suit :

Main-d'œuvre	fr. 160.101,25
Matériaux	» 1.000,—
Camionnages	» 32.938,50
Frais divers	» 7.832,15
	<hr/>
	fr. 201.871,90

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

<i>Recettes</i>		<i>Sommes dépensées en 1938</i>
fr. 1.136,—	Aménagement quai Gustave Ador sur l'emplacement de l'ancienne Nautique (Arr. Mun. du 28.3.1933)	fr. 9.921,—
» 492,—	Renforcement des palées du Pont-de-l'Ile sur le bras gauche du Rhône (Arr. Mun. du 2.8.1935)	—
» 2.894,—	Aménagement avenue Mon-Repos (Arr. Mun. des 24.10.1933, 6.7. et 2.11.1934)	» 158.389,70
—	Elargissement route de Lyon entre rues de la Poterie et Lamartine (Arr. Mun. du 17.3.1936)	fr. 29.385,70
» 60.596,—	Rectification quai Turrettini (Arr. Mun. du 22.9.1936)	» 210.920,70
—	Elargissement Pont des Délices (Arr. Mun. du 22.9.1936)	» 2.799,20
—	Elargissement route de Malagnou entre chemins Rieu et Boisserette (Arr. Mun. du 3.12.1935)	» 2.760,25

<i>Recettes</i>		<i>Sommes dépensées en 1938</i>
—	Reconstruction du Pont chemin des Sports sur voie du chemin de fer (Arr. Mun. du 28.5.1937)	» 22.095,05
fr. 12.688,70	Correction route Suisse entre le jardin botanique et chemin de l'Impératrice (Arr. Mun. du 22.2.1938)	» 27.605,35
—	1 ^{re} étape des voies d'accès S.D.N. (Arr. Mun. du 28.7.1932)	» 35.881,20
—	Exécution de chaussées et trottoirs rues Léon Gaud, Contamines et J. Crosnier (Arr. Mun. du 4.10.1938)	» 5.059,50

CRÉDITS SPÉCIAUX :

Elargissement de la rue de la Servette (arrêté du Conseil municipal du 15.4.1932).

Crédit voté	fr. 30.000,—
Dépensé	» 14.842,—
	<hr/>
Solde créditeur à fin 1938	fr. 15.158,—

Le compte reste ouvert en prévision de nouveaux travaux.

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées.	fr. 706,50
-------------------------------------------------------------------------------------	------------

Aménagement quai des Eaux-Vives sur l'emplacement de l'ancien garage de la Nautique (arrêté du Conseil municipal du 28.3.1933).

Crédit voté	fr. 125.000,—
Recettes	» 15.145,05
	<hr/>
	fr. 140.145,05
Dépensé à fin 1938 par l'Etat	fr. 108.983,40
Dépensé à fin 1938 par la Ville	» 30.006,70
	<hr/>
	» 138.990,10
Solde créditeur à fin 1938	» 1.154,95

Le compte reste ouvert.

Voies d'accès à la S. D. N. (2^{me} étape, avenue Mon Repos) (arrêtés des 24 octobre 1933, 6 juillet et 2 novembre 1934) :

Crédit voté (part de la Ville)	fr. 728.667,—
Recettes	» 2.904,50
	<hr/>
	fr. 731.571,50
Dépensé à fin 1938 :	
a) par l'état	fr. 712.417,—
b) par la Ville de Genève (démolitions au parc Mon Repos	» 2.516,80
	<hr/>
	fr. 714.933,80
Solde créditeur à fin 1938	fr. 16.637,70

Les travaux sont pour ainsi dire terminés.

Elargissement de la route de Malagnou entre chemins Rieu et Boisserette (arrêté du Conseil municipal du 3.12.1935).

Crédit voté	fr. 60.000,—
Dépensé	» 34.960,50
	<hr/>
Solde créditeur à fin 1938	fr. 25.039,50

Le compte reste ouvert.

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr. 5.326,—
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Elargissement de la route de Lyon entre rues de la Poterie et Lamartine (ancien chemin des Chênes) (arrêté du Conseil municipal du 17.3.1936).

Crédit voté	fr. 180.000,—
Dépensé	» 158.983,25
	<hr/>
Solde créditeur à fin 1938	fr. 21.016,75

Le compte reste ouvert.

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr. 25.566,—
-----------------------------------------------------------------------------------------	--------------

Elargissement du pont des Délices (arrêté du Conseil municipal du 22.9.1936).

Crédit voté	fr. 36.000,—
Dépensé	» 31.293,45
	<hr/>
Solde créditeur à fin 1938	fr. 4.706,55

Les travaux sont terminés, le compte peut être bouclé.

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr. 2.133,—
Participation des C. F. F. ne pouvant pas être dépensée	» 5.000,—

Rectification du quai Turrettini (arrêté du Conseil municipal du 22.9.1936).

Crédit voté	fr. 855.000,—
Ville	fr. 525.000,—
Etat	» 110.000,—
Confédération	» 220.000,—
	<hr/>
	fr. 855.000,—
Recettes	» 4.830,—
	<hr/>
	fr. 859.830,—
Dépensé	» 723.480,95
	<hr/>
Solde créditeur à fin 1938	fr. 136.349,05
Recettes ne pouvant pas être dépensées	» 596,—

Le compte reste ouvert.

Reconstruction du pont chemin des Sports sur la voie du chemin de fer (arrêté du Conseil municipal du 28.5.1937).

Crédit voté	fr. 53.000,—
Dépensé	» 47.463,15
	<hr/>
Solde créditeur à fin 1938.	fr. 5.536,85
Participation des C. F. F. ne pouvant pas être dépensée	fr. 15.500,—

Le compte reste ouvert.

Correction route Suisse entre le Jardin botanique et chemin de l'Impératrice (arrêté du Conseil municipal du 22.2.1938).

Crédit voté	fr. 33.000,—
Recettes	» 358,70
	<hr/>
	fr. 33.358,70
Dépensé	» 42.112,15

Le compte reste ouvert.

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr. 12.330,—
-----------------------------------------------------------------------------------------	--------------

Exécution de chaussées rues Léon Gaud, Contamines et J. Crosnier (arrêté du Conseil municipal du 4.10.1938).

Crédit voté	fr. 32.000,—
Dépensé	» 5.059,50
	<hr/>
Solde créditeur à fin 1938.	fr. 26.940,50

Le compte reste ouvert.

Rectification des trottoirs et élargissement d'une partie de la rue du Mont-Blanc (arrêté du Conseil municipal du 4.10.1938).

Crédit voté	fr. 44.100,—
-----------------------	--------------

Pas de dépenses en 1938.

Élargissement et rectification de l'intersection de l'avenue et plateau de Champel (arrêté du Conseil municipal du 13.12.1938).

Crédit voté	fr. 56.500,—
-----------------------	--------------

Pas de dépenses en 1938.

CHAPITRE XX
RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES
ET
CHAPITRE XXI
AMORTISSEMENTS

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui.)

CHAPITRE XXII
SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

(Voir le compte rendu spécial publié par le Conseil d'administration de ces Services.)

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Les dépenses prévues (budget administratif) étaient de . . .	fr. 17.158.832,25	
auxquelles viennent s'ajouter les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal . . .	fr. 87.460,—	fr. 17.246.292,25
et les amortissements des emprunts consolidés		» 3.620.199,05
soit au total		fr. 20.866.491,30
Les recettes prévues (budget administratif) se montaient à .	fr. 16.729.497,35	
auxquelles doivent s'ajouter les amortissements des Ser- vices industriels	» 3.113.061,15	» 19.842.558,50
laissant apparaître un solde pour balance de		fr. 1.023.932,80
En réalité, les dépenses (budget administratif) se sont élevées à	fr. 17.803.628,90	
et les amortissements des emprunts consolidés à	» 4.037.699,05	fr. 21.841.327,95
Les recettes (budget administratif) se sont élevées à	fr. 18.661.923,20	
et les amortissements des Services industriels à	» 3.246.136,05	fr. 21.908.059,25
transformant le solde débiteur en un solde créancier de		fr. 66.731,30
En résumé, le total de toutes les recettes, amortissements des Services industriels déduits, s'est élevé à		fr. 18.661.923,20
et les dépenses, excepté les amortissements, à		» 17.803.628,90
laissant un boni de		fr. 858.294,30

alors qu'il était prévu un déficit de fr. 429.334,90, et qui, par suite des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal en cours d'exercice, se trouvait porté à fr. 516.794,90.

CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE

Extrait du rapport annuel du Comité pour l'exercice 1938.

Comité : MM. H.-C. Golay, président ; Ernest Burri, 1^{er} vice-président ; François Stress, 2^e vice-président ; Georges Genevard, secrétaire ; Louis Jeanmonod, vice-secrétaire ; Michel Barambon, trésorier ; Emile Girard (a démissionné dans le courant de l'année), vice-trésorier ; René Brunner et Philippe Cerotti, membres adjoints. Vérificateur des comptes : MM. J. Jarnier, nommé par le Conseil administratif ; J. Magnin et C. Sage ; suppléants : MM. M. Bardonneau et E. Roche.

Médecin-conseil : M. le D^r Emile Thomas. — Gérant : M. Rodolphe Bornand.

Administration. — Toutes les modifications apportées en 1937 à l'organisation du service comptable, comme aussi les innovations introduites dans l'administration générale se sont révélées excellentes et ont été maintenues. Quelques exceptions mises à part, les sociétaires ont compris qu'il ne pouvait y avoir de saine organisation sans ordre et discipline. Il est possible d'affirmer que les divers rouages de l'organisme administratif fonctionnent comme une machine minutieusement mise au point.

Il a été effectué un pointage des notes de pharmaciens en engageant périodiquement pour ce travail une personne compétente recommandée par la Fédération genevoise des sociétés de secours mutuels.

Malades et commissaires. — Comparativement à d'autres caisses-maladies, la proportion des feuilles de maladies délivrées dans le courant d'une année est plutôt élevée ; ceci provient des exigences du règlement du personnel des administrations, notamment.

Au début de l'année 1938, forte délivrance de feuilles de maladies, en raison de l'épidémie de grippe. Heureusement, la situation s'est améliorée avec le printemps pour redevenir normale ensuite.

Comme toujours les dévoués commissaires ont visité régulièrement les malades avec leur bienveillance coutumière. Ils ont apporté ici et là à domicile, à l'hôpital ou dans les cliniques, le réconfort d'une parole amicale tout en effectuant, comme ils le doivent, le contrôle qui leur est demandé.

Au cours de l'exercice, 1.952 feuilles de maladie ont été délivrées ; elles se répartissent comme il suit :

Administration municipale	372 (343 en 1937)
Services industriels	1,145 (1,067 »)
Etat	141 (114 »)
Retraités	292 (258 »)
Divers	2 (— »)
	<hr/>
	1,952 (1,782 en 1937)

Il y a eu 29 décès en 1938.

Lors du décès d'un sociétaire la Ville de Genève et les Services industriels pourvoient en partie aux frais de sépulture et la Caisse alloue à la famille l'indemnité statutaire de 100 fr.

Médecins. — Quelquefois encore, au cours du dernier exercice, nous avons dû intervenir auprès de plusieurs médecins conjointement avec M. le D^r Thomas qui rend, dans ces circonstances, de très précieux services. D'une manière générale, les rapports avec le corps médical ont été satisfaisants.

Caisse tuberculose. — Grâce à la réassurance auprès de cette Caisse dont les prestations sont accordées actuellement pendant 720 jours, il a été possible de venir efficacement en aide aux malades qui veulent bien aller se faire soigner dans des établissements reconnus par l'Office fédéral des assurances sociales.

Statuts. — Cette question a été la grosse préoccupation du comité qui nomma une commission chargée de la revision des textes anciens et de leur adaptation aux exigences actuelles. Tout est terminé aujourd'hui et les propositions du comité seront soumises à l'assemblée générale.

Ses suggestions, dans leur ensemble, ont déjà rencontré l'approbation de principe des administrations de la Ville et des Services industriels, des divers groupements du personnel et aussi du Service fédéral des assurances sociales. D'une manière générale, les droits des sociétaires ont été étendus en précisant, mieux que ce n'était le cas jusqu'alors, quels sont les secours auxquels ils peuvent prétendre en cas de maladie.

Compte exploitation au 31 décembre 1938

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Produits des cotisations, amendes et droits d'entrée	fr. 100.568,45	Soins et divers :	
Subside fédéral et divers	» 8.813,45	Médecins	fr. 73.094,40
Subside cantonal et sociétaires	» 5.334,—	Pharmaciens	» 33.302,30
Caisse tuberculose	» 2.591,15	Autres moyens curatifs et divers	» 14.419,45
Escomptes et intérêts	» 5.816,40		fr. 120.816,15
Frein mutualiste	» 29.410,95	Indemnités de chômage, maladie, accidents, invalidité, décès, divers	» 8.226,70
Pertes et profits :			fr. 129.042,85
Solde af. Florinetti, divers	» 1.122,25	Frais généraux	» 9.569,50
	fr. 153.656,65	Caisse tuberculose	» 2.520,10
Report du compte pertes et prof. 1937	» 21.045,40	Pertes et profits	» 145,65
			fr. 141.278,10
		Pertes et profits à fin 1937	» 21.045,40
			fr. 162.323,50
		Bénéfices de l'exercice 1938.	» 12.378,55
	<u>fr. 174.702,05</u>		<u>fr. 174.702,05</u>

Compte pertes et profits au 31 décembre 1938

DÉBIT	
Divers. Factures annulées pendant l'exercice	fr. 145,65
Soins et divers. Virement du compte	» 129.042,85
Frais généraux	» 9.569,50
	fr. 138.758,—
Report de 1937	» 21.045,40
	fr. 159.803,40
Bénéfice net de l'exercice 1938	» 12.378,55
	<u>fr. 172.181,95</u>
CRÉDIT	
Cotisations ordinaires et extraordinaires	fr. 99.023,50
Subvention fédérale	total » 8.813,45
Subvention cantonale	» » 5.334,—
Caisse tuberculose	» 71,05
Droits d'entrée	» 945,—
Amendes	» 599,95
	fr. 114.786,95
Frein mutualiste, factures faites	» 29.410,95
Escomptes et intérêts	» 5.816,40
Solde affaire Florinetti	» 1.107,25
Dons	» 10,—
Cotisation 1937	» 5,—
	fr. 151.136,55
Report de 1937	» 21.045,40
	<u>fr. 172.181,95</u>

Bilan au 31 décembre 1938

ACTIF

Disponibilités :

Caisse : Espèces en caisse gérant fr. 100,—
Chèques postaux : Solde au 31 déc. 1938 » 38.363,45

fr. 38.463,45

Caisse d'Epargne » 10.300,— fr. 48.763,45

Débiteurs :

Reportés de 1937 fr. 168,35
Reportés de 1938 » 10.588,75 » 10.757,10

Portefeuille :

Titres : Ville de Genève 1932, 3³/₄%, 97 obligations à 500 francs (valeur nominale) » 48.500,—
fr. 108.020,55

PASSIF

Capital au 31 décembre 1937 fr. 70.000,—
Fonds de secours » 970,25
Créanciers : factures médecins et pharmaciens, et divers au 31 décembre 1938 » 24.339,50
Pharmacies Populaires : ristournes non réparties aux membres au 31 décembre 1938 » 332,25
fr. 95.642,—
Pertes et Profits, bénéfice net de l'exercice 1938 » 12.378,55
fr. 108.020,55

Tableau comparatif des sociétaires

	SOCIÉTAIRES		RETRAITÉS	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
A fin 1937	1.381	42	293	20
A fin 1938	1.388	40	310	22
	+ 7	— 2	+ 17	+ 2

Commentaires sur la situation financière

Le bénéfice de l'exercice 1938 s'élève à fr. 12.378,55.

Comparé au résultat brut de l'exercice 1937 de fr. 26.649,95, il y a une diminution de fr. 14.271,40, soit une augmentation de dépenses de fr. 8.536,50, provenant notamment des frais occasionnés par l'épidémie de grippe du début de l'année, et d'une diminution de recettes de fr. 5.734,90, due principalement à la réduction de la cotisation extraordinaire.

Le capital de la Caisse se montera donc cette année à fr. 80.000,— si l'on décide de porter fr. 10.000,— du bénéfice sur ce compte.

L'Office fédéral estime que le capital d'une Caisse maladie doit se monter au chiffre des dépenses moyennes d'une année. Si l'on admet que les dépenses de la Caisse s'élèvent à fr. 140.000,— environ et à fr. 110.000,— si l'on tient compte du frein mutualiste, il faut donc arriver à capitaliser encore fr. 30.000,— pour avoir un capital idéal.

Propositions

Cotisations :

	Ordinaires	Extraordinaires
Maintien du taux actuel :		
Sociétaires	2,75	0,50
Retraités	1,50	0,50

Frein mutualiste :

Maintenir le 25 %.

Répartition du solde de Pertes et Profits :

Au Compte Capital fr. 10.000,—
Au Comité » 1.200,—
Au Fonds de secours » 1.178,55

CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL

(Retraite et invalidité)

La Caisse d'assurance du personnel est un service commun de la Ville, des Services industriels de Genève et de l'Etat de Genève. Instituée en vertu des lois sur la fusion, elle assure le personnel des anciennes communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex, actuellement réparti entre les trois administrations indiquées.

La perception des primes et le paiement des pensions sont effectués par chaque administration, pour les assurés la concernant.

Les titres et les fonds de l'assurance sont déposés à la Ville de Genève qui en a la garde.

La comptabilité générale de la Caisse d'assurance, le service de caisse et du Secrétariat sont assurés par l'administration municipale. Les frais en sont supportés par l'assurance.

Comité de gestion pour 1938 :

Délégués de la Ville : M. Jules PENEY, conseiller administratif, et M. Humbert SÉSIANO, conseiller municipal.

Délégués des Services industriels de Genève : MM. Léon CORBOUD et Frédéric BORNAND.

Délégués de l'Etat : MM. Pierre JACCOUD et Georges DÉTRAZ.

Délégués du personnel : MM. Louis VIELLE, Edmond CHOMÉTY, Emile GAUGAZ, Ernest GEISER, Louis MERLIN et Auguste SOTTAS.

Président : M. Jules PENEY.

Secrétaire : M. Louis VIELLE.

Nous extrayons du rapport du Comité les indications suivantes concernant le personnel de la Ville :

A. Assurés en activité de service

A fin 1937	350
Entrés en 1938 : nouveaux membres	3
déposants devenus assurés	6 +
	—
sortis en 1938 : décès	4
pensionnés	17 —
	—
Total à fin 1938.	338

B. Déposants en activité de service

A fin 1937	45
Entrés en 1938	+ 21
Déposants devenus assurés. — 6 +	15
	—
Total à fin 1938.	60

C. Pensions accordées en 1938

Pensions : de retraite, 13 ; d'invalidité, 3 ; pour suppression de poste, 1 ; de veuves d'assurés décédés en activité de service, 5 ; de veuves de pensionnés décédés, 4 ; d'enfant de pensionné décédé, 1.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1938

	Pages
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
I. AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
Règlements municipaux	3
Services municipaux	4
Fêtes et cérémonies	5
Certificats, déclarations, rapports et renseignements divers	8
Referendums, initiatives, votations et élections	8
Naturalisations	9
Assurance militaire, renseignements relatifs aux affaires militaires	9
Secours militaires	9
Fondation Adolphe de Rothschild	9
Economat	9
Orchestre Romand	10
Union des villes suisses	10
II. CONSEIL MUNICIPAL	10
Arrêtés pris par le Conseil municipal	11
III. POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE	13
Chap. II. — FINANCES	14
IMPÔTS MUNICIPAUX	14
LOYERS ET REDEVANCES	16
Chap. III. — SERVICE SOCIAL	20
Chap. IV. — HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE	29
Chap. V. — SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS	34
Chap. VI. — SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS	37
A. <i>Spectacles populaires et concerts</i>	37
B. <i>Grand-Théâtre</i>	39
C. <i>Victoria-Hall</i>	41
D. <i>Kursaal</i>	41
Chap. VII. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE	42
Chap. VIII. — BIBLIOTHÈQUES ET SALLES DE LECTURE	46
A. BIBLIOTHÈQUE MODERNE	46
B. BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE	47
Chap. IX. — MUSÉES ET COLLECTIONS	49
A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE	49
B. MUSÉE RATH	53
C. MUSÉE ARIANA	53
D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE	54
E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	56
F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES	62

	Pages
Chap. X. — PRIX UNIVERSITAIRES	69
Chap. XI. — FONDATIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND	69
<i>Fondations Th. Lissignol et J.-I. Chevalier et Ateliers de la Maison du</i>	
<i>Faubourg</i>	69
<i>Bourse Charles Galland</i>	70
Chap. XII. — ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	70
Chap. XIII. — SERVICE DES PARCS ET PROMENADES	73
Chap. XIV. — ÉTAT-CIVIL	78
Chap. XV. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES.	79
Chap. XVI. — STADES MUNICIPAUX	82
Chap. XVII. — ABATTOIRS	83
Chap. XVIII. — SERVICE IMMOBILIER ET DES BATIMENTS	85
I. <i>Secrétariat</i>	85
II. <i>Eclairage public</i>	93
III. <i>Service technique</i>	94
Chap. XIX. — DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE)	103
Chap. XX. — RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES et	
Chap. XXI. — AMORTISSEMENTS	111
Chap. XXII. — SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	111
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	111
CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE	112
CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL (RETRAITE ET INVALIDITÉ)	115
TABLE DES MATIÈRES	117

